

Université de Montréal

Perception des acteurs en santé publique à l'égard de la ressource marine du phoque pour la  
consommation au Québec

*Par*

Mireille Morin

Département de Nutrition,

Faculté de Médecine

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences

en Nutrition, option avec mémoire

Mars 2022

© Mireille Morin, 2022

Université de Montréal

Département de Nutrition, Faculté de Médecine

---

*Ce mémoire intitulé*

**Perception des acteurs en santé publique à l'égard de la ressource marine du phoque pour la  
consommation au Québec**

*Présenté par*

**Mireille Morin**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Malek Batal**

Président-rapporteur

**Marie Marquis**

Directrice de recherche

**Marie-Claude Paquette**

Membre du jury

## Résumé

Le phoque est une ressource sujette à la controverse depuis plus de 40 ans. Parce qu'il semble de plus en plus abondant dans les eaux du Saint-Laurent, le phoque est aujourd'hui présenté comme une ressource dont la chasse est cohérente avec les objectifs gouvernementaux de développement durable. L'étude vise à se pencher sur les enjeux entourant la durabilité du phoque et sa consommation, tant au niveau environnemental, que social ou économique. À l'aide de la méthode Delphi, la recherche collecte les perceptions de dix acteurs québécois occupant un poste de répondant en santé publique à l'égard de la ressource du phoque, dans le but d'atteindre un discours consensuel sur les enjeux et sur les principaux détenteurs de savoir à solliciter pour la formulation de recommandations. L'analyse qualitative cyclique de questionnaires itératifs soumis aux participants a été réalisée en collaboration avec le collectif de recherche associé au projet.

Les résultats mettent en lumière les perceptions de nos répondants à l'égard de la durabilité environnementale, soit le fait qu'ils adhèrent à l'argumentaire écologique voulant qu'une chasse du phoque permette l'équilibre de son écosystème. Les résultats révèlent aussi l'importance que les acteurs en santé publique accordent à la place des chasseurs dans le développement économique de la ressource et dans l'élaboration du cadre légal qui l'encadre. Enfin, les acteurs en santé publique se positionnent sur la durabilité sociale au niveau de la cruauté de la pratique, étant plutôt en accord avec l'idée que la chasse est pratiquée le plus humainement possible. Les résultats de cette recherche complètent les données obtenues auprès de la population canadienne au sujet de la chasse au phoque. De plus, ils brossent un portrait actuel des perceptions en santé publique, afin d'identifier les besoins informationnels et les croyances chez des acteurs centraux à l'élaboration de recommandations. À la lumière des résultats obtenus, plusieurs pistes de recherches sont envisageables, tel que l'analyse de l'influence géographique sur les perceptions ou un suivi dans le temps de celles-ci. Les résultats de cette recherche, qui identifient le besoin de données probantes pour permettre l'émission de recommandations sur la consommation du phoque, sont encourageantes pour les équipes de chercheurs, dont l'objectif est de produire de la donnée objective sur cette chasse.

**Mots-clés :** phoque, perception, santé publique, Québec, Delphi

## Abstract

Seal has been a controversial resource at least for the last forty years. Because the resource seems to be more present nowadays in the Saint-Laurent waters, seal is henceforth presented as a resource for which the hunt is coherent with the government goals of sustainable development. This study aims to address the challenges surrounding sustainability of the seal hunt and its consumption, from an environmental, social and economic perspective. Using the Delphi method, this study collects the perceptions of public health actors on the resource, the purpose being to obtain a consensus on the agreement levels with each statement and on knowledge holders to seek for the formulation of recommendations.

The results show the perceptions of our respondents on ecological sustainability associated with seal hunt, as many agree with the ecological argument presenting the seal hunt as a way to insure ecosystemic balance. The results also reveal the importance our actors grant to the hunters in the economic development of the resource and in the definition of the legal framework in which seal hunt exists. Finally, the public health actors take a stance concerning social sustainability, as they believe the hunt is practiced in the most humane way possible. It is also interesting to note the political sensibility of our respondents as they consider the social perception of seal hunt in their ability to issue recommendations. The results obtained in the study are coherent with the population-based data concerning seal hunt. They contribute to paint a picture of the perceptions regarding seal hunt among public health professionals and to highlight the informational needs and beliefs of these actors, who are central to the elaboration of recommendations. Many avenues of research are possible in light of these results. For instance, the identification of geographical particularities in perceptions or the monitoring of perceptions in time. Results of the research, which identifies the need for evidence-based data to allow formulation of recommendations on seal consumption, are encouraging for research teams who are collaborating with the seal network to provide objective data on this hunt.

**Keywords :** seal, perception, public health, Quebec, Delphi

# Table des matières

Résumé .....	3
Abstract .....	4
Table des matières .....	5
Liste des tableaux .....	9
Liste des figures .....	11
Liste des sigles et abréviations.....	12
Remerciements .....	14
<b>1. Introduction .....</b>	<b>15</b>
<b>2. Recension d'écrits.....</b>	<b>16</b>
<b>2.1 Les espèces de phoque au Canada .....</b>	<b>17</b>
<b>2.2 La chasse au phoque aujourd'hui.....</b>	<b>18</b>
<b>2.2.1 Mise en contexte historique entourant la chasse au phoque au Québec .....</b>	<b>18</b>
<b>2.2.2 Règlementation entourant la chasse au phoque .....</b>	<b>19</b>
<b>2.2.3 Technique d'abattage.....</b>	<b>21</b>
<b>2.3 Le phoque comme produit de consommation.....</b>	<b>22</b>
<b>2.3.1 Les produits dérivés du phoque .....</b>	<b>22</b>
<b>2.3.2 La commercialisation des produits dérivés du phoque.....</b>	<b>24</b>
<b>2.3.3 La valeur nutritive de la viande de phoque .....</b>	<b>25</b>
<b>2.3.4 La teneur en contaminants de la viande de phoque .....</b>	<b>26</b>
<i>Mercur</i> e .....	27
<i>Polluants organiques persistants .....</i>	27
<b>2.4 Désinformation entourant le phoque.....</b>	<b>28</b>
<b>2.4.1 Désinformation dans les campagnes animalistes.....</b>	<b>28</b>
<b>2.4.2 Effet des campagnes de désinformation sur les communautés .....</b>	<b>31</b>
<i>Communautés autochtones.....</i>	31
<i>Communautés de chasseurs .....</i>	32
<b>2.5 Regard contemporain en alimentation sur la chasse au phoque sous les dimensions de sa durabilité .....</b>	<b>33</b>
<b>2.5.1 Durabilité environnementale.....</b>	<b>34</b>
<i>Argumentaire gouvernemental.....</i>	34
<i>Argumentaire des groupes animalistes .....</i>	37
<b>2.5.2 Durabilité sociale .....</b>	<b>38</b>

<i>Argumentaire gouvernemental</i> .....	38
<i>Argumentaire animaliste</i> .....	40
<b>2.5.3 Durabilité économique</b> .....	41
<b>2.5.4 Synthèse des argumentaires</b> .....	43
<b>Conclusion</b> .....	44
<b>3. Problématique</b> .....	45
<b>4. Objectifs</b> .....	47
<b>Objectif général</b> .....	47
<b>Objectifs spécifiques</b> .....	47
<b>5. Méthodologie</b> .....	48
<b>5.1 Collecte de données</b> .....	48
<i>Méthode de recherche : la technique Delphi</i> .....	48
<i>Outil de collecte de données</i> .....	49
<b>5.2 Participants</b> .....	52
<i>Critères d'inclusion des participants</i> .....	52
<i>Recrutement des participants</i> .....	53
<b>5.3 Éthique</b> .....	54
<b>5.4 Analyse des données</b> .....	55
<b>6. Résultats</b> .....	57
<b>6.1 Profils des répondants</b> .....	57
<i>Profils professionnels</i> .....	57
<i>Familiarité avec la ressource du phoque</i> .....	58
<b>6.2 Résultats portant sur la durabilité de la chasse au phoque</b> .....	59
<b>6.2.1 Durabilité environnementale</b> .....	60
<i>Perception de la chasse au phoque comme pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent</i> .....	60
<i>Perception de la réglementation des pratiques et de la surveillance de la chasse au phoque au Québec</i> .....	63
<i>Les détenteurs de savoirs liés aux méthodes de chasse aux phoques</i> .....	64
<i>Les détenteurs de savoirs concernant l'encadrement et la surveillance de la chasse</i> .....	65
<b>6.2.2 Durabilité sociale</b> .....	67
<i>Perception de la fiabilité du gouvernement du Canada en matière d'informations sur le phoque et sa chasse</i> .....	67
<i>Perception de la chasse au phoque au Québec comme une pratique exempte de cruauté animale</i> .....	69

<i>Questions ajoutées en deuxième ronde</i> .....	71
<b>6.2.3 Durabilité économique</b> .....	75
<i>Perception de l'industrie du phoque et de ses produits dérivés comme une activité importante à l'économie québécoise</i> .....	75
<i>Les détenteurs de savoirs concernant la commercialisation du phoque et ses produits dérivés</i> .....	77
<b>6.3 Risques et bénéfices liés à la consommation du phoque</b> .....	78
<b>6.3.1 Résultats concernant les risques de la consommation du phoque</b> .....	79
<i>Perception de la crédibilité des experts en santé publique pour informer la population québécoise à l'égard des risques liés à la consommation du phoque</i> .....	79
<i>Perception de la fiabilité des données actuelles sur les contaminants pour justifier la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec</i> .....	81
<i>Les détenteurs de savoirs concernant la présence de contaminants dans le phoque et leur étude</i> .....	83
<b>6.3.2 Résultats concernant les bénéfices de la consommation du phoque</b> .....	84
<i>Perception de la crédibilité des experts en santé publique pour informer la population québécoise à l'égard des bénéfices liés à la consommation du phoque</i> .....	84
<i>Perception de la valeur nutritive du phoque</i> .....	86
<i>Les détenteurs de savoirs liés à la valeur nutritive du phoque</i> .....	87
<b>6.4 Enjeux et priorités d'action pour éclairer la consommation du phoque</b> .....	89
<b>6.4.1 Enjeux prioritaires concernant le phoque</b> .....	89
<i>Enjeux freinant les recommandations sur la consommation de phoque</i> .....	89
<b>6.4.2 Priorités d'action concernant le phoque</b> .....	93
<i>Priorités d'action pour soutenir la consommation des produits du phoque au Québec</i> .....	93
<b>7. Discussion</b> .....	96
<b>7.1 Durabilité environnementale</b> .....	97
<b>7.1.1 Argumentaire écologique</b> .....	97
<b>7.1.2 Implication des chasseurs dans les recommandations sur les méthodes et leur surveillance</b> .....	97
<b>7.1.3 Considérations philosophiques</b> .....	98
<b>7.2 Durabilité sociale</b> .....	99
<b>7.2.1 Perception des autorités gouvernementales</b> .....	100
<b>7.2.2 Perception de la cruauté associée à la chasse au phoque</b> .....	100
<b>7.2.3 Distinction entre les types de chasse</b> .....	101
<b>7.2.4 L'importance de la valorisation des chasseurs</b> .....	102
<b>7.2.5 Sensibilité politique des acteurs en santé publique</b> .....	103

<b>7.3 Durabilité économique</b> .....	104
<b>7.3.1 Apport à l'économie québécoise et principaux acteurs concernés</b> .....	104
<b>7.3.2 Considérations en lien avec le coût de la ressource</b> .....	106
<b>7.4 Consommation du phoque</b> .....	107
<b>7.4.1 Risques sanitaires à l'égard de la consommation du phoque</b> .....	107
<b>7.4.2 Bénéfices de la consommation du phoque</b> .....	108
<b>7.4.3 Disponibilité de la ressource du phoque</b> .....	109
<b>7.4.4 Perspectives limitées formulées par les répondants de la santé publique</b> .....	110
<b>7.4.5 Rôle des acteurs en santé publique à l'égard de la consommation du phoque</b> ....	112
<b>7.5 Forces, limites et futures pistes de recherche</b> .....	113
<b>7.5.1 Forces de l'étude</b> .....	113
<b>7.5.2 Force de la méthodologie</b> .....	113
<b>7.5.3 Limites de l'étude</b> .....	114
<b>Pistes futures de recherche</b> .....	115
<b>8. Conclusion</b> .....	117
<b>9. Références bibliographiques</b> .....	119
<b>10. Annexes</b> .....	124
<b>Annexe I – Carte géographique des zones de chasse au phoque du Golfe</b> .....	124
<b>Annexe II – Logo d'Inukshuk et sa version modifiée par PETA</b> .....	125
<b>Annexe III – Images de l'initiative « Sealfie »</b> .....	126
<b>Annexe IV – Image publiée par Tania Taguk</b> .....	127
<b>Annexe V – Questionnaire de la première ronde</b> .....	128
<b>Annexe VI – Courriel d'invitation à la participation</b> .....	145
<b>Annexe VII – Courriel de confirmation de la participation</b> .....	146
<b>Annexe VIII – Courriel d'invitation à la participation aux répondants ciblés</b> .....	147
<b>Annexe IX – Approbations éthiques</b> .....	148
<b>Annexe X – Formulaire d'information et de consentement</b> .....	155



## Liste des tableaux

Tableau 1. – Synthèse des argumentaires selon les dimensions de la durabilité.....	43
Tableau 2. – Objectifs visés par les énoncés du questionnaire.....	51
Tableau 3. – Profil professionnel et régional des répondants.....	57
Tableau 4. – Familiarité des participants en lien avec la ressource du phoque .....	59
Tableau 5. – La chasse au phoque est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent. ( <i>n=10</i> ).....	60
Tableau 6. – La chasse au phoque, qu'elle soit commerciale ou récréative, est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent. ( <i>n=10</i> ).....	61
Tableau 7. – Les pratiques et la surveillance de la chasse au phoque sont bien réglementées au Québec. ( <i>n=10</i> )	63
Tableau 8. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les méthodes de chasse au phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( <i>n=10</i> ).....	64
Tableau 9. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les mesures à prendre pour encadrer et surveiller la chasse au phoque afin d'assurer la gestion des populations, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( <i>n=10; n=9</i> ) .....	66
Tableau 10. – Le gouvernement du Canada est une source fiable en matière d'informations sur le phoque et sa chasse. ( <i>n=10</i> ).....	67
Tableau 11. – La chasse au phoque au Québec est une pratique exempte de cruauté animale. ( <i>n=10</i> )	69
Tableau 12. – Aujourd'hui, la chasse au phoque au Québec, qu'elle soit commerciale ou récréative, est une pratique exempte de cruauté animale. ( <i>n=10</i> ).....	70
Tableau 13. – Merci d'identifier parmi ces quatre thématiques, deux pour lesquelles des communications seraient nécessaires pour les acteurs en santé publique. Veuillez justifier votre réponse. ( <i>n=9</i> )	74
Tableau 14. – L'industrie du phoque et de ses produits dérivés est une activité importante à l'économie québécoise. ( <i>n=10</i> ).....	75

Tableau 15. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la commercialisation du phoque et ses produits dérivés, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( <i>n=10; n=9</i> ) .....	77
Tableau 16. – Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l’égard des risques liés à la consommation du phoque. ( <i>n=10</i> ) .....	79
Tableau 17. – Les données actuelles sur les contaminants justifient la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec. ( <i>n=10</i> ) .....	81
Tableau 18. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la présence de contaminants dans le phoque et leur étude, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( <i>n=10; n=9</i> ) .....	83
Tableau 19. – Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l’égard des bénéfices liés à la consommation du phoque. ( <i>n=10</i> ).....	85
Tableau 20. – À la lumière de l’information disponible actuellement, le phoque devrait être considéré comme un aliment de haute valeur nutritive. ( <i>n=10</i> ) .....	86
Tableau 21. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la valeur nutritive du phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( <i>n=10; n=9</i> ) .....	87
Tableau 22. – Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l’émission de recommandations sur la consommation de phoque? – Ronde 1 ( <i>n=9</i> )	89
Tableau 23. – Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l’émission de recommandations sur la consommation de phoque? – Ronde 2 ( <i>n=9</i> )	90
Tableau 24. – Selon vous, quelles sont les trois priorités d’action à l’égard de la consommation des produits du phoque au Québec? – Ronde 1 ( <i>n=9</i> ) .....	93
Tableau 25. – Selon vous, quelles sont les trois priorités d’action à l’égard de la consommation des produits du phoque au Québec? – Ronde 2 ( <i>n=9</i> ) .....	94

## Liste des figures

Figure 1. –	Approche méthodologique de la collecte de données .....	48
Figure 2. –	Carte géographique des zones de chasse au phoque du Golfe (Pêches et Océans Canada, 2011).....	124
Figure 3. –	Logo d’Inukshuk (gauche) et sa version modifiée par PETA à l’occasion des Jeux olympiques de 2010 (droite) (Battistini, 2018).....	125
Figure 4. –	<i>Selfie</i> pris aux Oscars (haut) et image tirée de l’initiative « sealfie » (bas) (Battistini, 2018)	126
Figure 5. –	Image publiée par Tania Taguk (Battistini, 2018) .....	127
Figure 6. –	Approbation éthique – Université de Montréal.....	148
	.....	148
Figure 7. –	Renouvellement de l’approbation éthique – Université de Montréal.....	149
Figure 8. –	Approbation éthique – Université Laval.....	151
Figure 9. –	Approbation éthique – Cégep de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine .....	153
Figure 10. –	Formulaire d’information et de consentement.....	155

## Liste des sigles et abréviations

MPO : Pêches et Océans Canada

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

POPs : Polluants organiques persistants

UE: Union européenne

PETA: People for the Ethical Treatment of Animals

MELCC: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

ACPIM : Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine

TAC : Totaux autorisés de captures

*Phocaliser : localiser un phoque sur la banquise*

*- Marc Escayrol*

## Remerciements

Ce mémoire est le résultat de plusieurs mois de réflexion, de rédaction, de relecture, mais surtout de persévérance. Dans cette période particulière, le soutien de mon entourage m'a été précieux, et sans doute essentiel pour compléter cette étape de mon parcours académique. Ces derniers mois ont été remplis d'apprentissages, de curiosité et de dévouement.

Un merci tout particulier à ma directrice de recherche Marie, qui a su m'accompagner avec bienveillance tout au long de ce parcours atypique. Une directrice d'exception, que j'ai toujours sentie présente et à l'écoute au cours de mon cheminement universitaire. Au fil des relectures, son œil affûté a permis d'amener la rédaction plus loin et sa rétroaction rapide était toujours fort pertinente. Merci pour son encadrement au cours de ce projet, mais aussi pour toutes les opportunités professionnelles qu'elle m'a tendues durant les derniers mois. Sa combinaison d'humanité et de rigueur continuera de m'inspirer dans le début de ma vie professionnelle.

Un merci tout spécial aussi à l'équipe de *Manger notre Saint-Laurent* pour leur collaboration. L'équipe a su enrichir mes réflexions et m'appuyer dans la réussite de ce projet, en plus de m'offrir des occasions de partager mon sujet avec le public.

Enfin, merci aux répondants qui se sont prêtés à l'exercice dans cette période de sollicitation importante; le projet n'aurait pas été possible sans eux.

# 1. Introduction

Depuis des décennies, le gouvernement canadien, les chasseurs de phoques et plusieurs communautés autochtones défendent l'importance économique et culturelle de la chasse au phoque, en plus de sa pertinence environnementale. À ce mouvement s'oppose celui des groupes animalistes, qui ont fait du phoque la tête d'affiche de nombreuses campagnes de cruauté animale depuis les années 1970. En effet, le débat éclate en 1977 alors que Brigitte Bardot lance « Canadiens, assassins! » au sujet des chasseurs de phoques lors de sa visite sur la banquise canadienne (Beylier, 2012). L'opposition entre ces deux groupes fait vivre le débat de la chasse au phoque depuis plus de quarante ans, la ressource demeurant hautement polarisée à ce jour.

La recrudescence récente de la consommation du phoque pose une lumière nouvelle sur la ressource, qui s'intègre aux tendances alimentaires actuelles (Ronsin et al., 2020a). En effet, manger du phoque se pose maintenant comme un geste de consommation locale, empreint de l'héritage culturel québécois. Ce faisant, il est pertinent de replonger dans l'histoire de la ressource avec détachement pour explorer les enjeux qui ont animé tant de débats, et qui ont permis à cette pratique de devenir l'une des chasses les plus réglementées du monde (Smith, 2005). À la lumière des connaissances et des sensibilités actuelles, il est judicieux de poser un regard moderne concernant la durabilité de la chasse, le développement durable étant au cœur des préoccupations gouvernementales actuelles au Québec (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2020). De plus, le développement de la science permet une compréhension plus approfondie des bénéfices nutritionnels et des risques associés à sa consommation.

En bref, parce que le débat de la chasse au phoque rejoint autant les sphères environnementale, que sociale ou économique, la ressource du phoque mérite d'être étudiée pour mieux comprendre la complexité des dynamiques qui l'entourent, et ainsi proposer des recommandations de santé pertinentes.

## 2. Recension d'écrits

La recension suivante s'efforce de faire un tour d'horizon pour présenter la chasse au phoque dans son ensemble, des débuts de sa médiatisation à sa place dans l'alimentation québécoise contemporaine. Dans un premier temps, les concepts de bases de la chasse sont présentés, tels que les espèces de phoques chassées, la réglementation entourant la pratique et les techniques d'abattage. Dans un deuxième temps, le phoque, consommé depuis toujours par certains groupes au Québec, est abordé comme produit de consommation en s'attardant sur sa place dans les courants alimentaires actuels, sa valeur nutritive et les risques de sa consommation.

L'historique de la chasse, ponctuée d'événements-clés qui marqueront son évolution ainsi que les concepts présentés dans cette recension, est présente en trame de fond. Marquée par les campagnes animalistes des années 1980, l'histoire de la chasse doit être revue en détails pour rectifier les faits et comprendre les subtilités du débat qui affectent encore les perceptions associées à la ressource du phoque à ce jour (Beylier, 2012). En ce sens, la recension se concentre dans un deuxième temps sur la crise de désinformation entourant la chasse au phoque et sur les argumentaires la constituant.

Enfin, un regard contemporain en alimentation est posé sur la chasse au phoque, en explorant celle-ci sous l'angle de la durabilité – une vision centrale au développement du secteur bioalimentaire québécois (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2020). En ce sens, les argumentaires des parties prenantes concernées par la consommation du phoque sont présentés selon les dimensions de la durabilité, soit les composantes environnementale, sociale et économique.



## 2.1 Les espèces de phoque au Canada

Six espèces de phoques fréquentent le fleuve Saint-Laurent, dont deux qui y résident à l'année, soit le phoque commun, le plus petit en taille, et le phoque gris, l'un des plus gros en taille. L'espèce du phoque commun, appelé aussi loup-marin, compte entre 20 000 et 30 000 individus, alors que la taille de la population du phoque gris, surnommé *rouâwe* ou *rouève* par les Madelinots, est estimée à plus de 500 000 individus dans la région du Canada Atlantique (Bégin et al., 2021; Cardin et Lambert, 2021). C'est ce dernier qui est généralement mis en cause dans les communications entourant la surpopulation du phoque dans les eaux du fleuve. L'espèce est de plus en plus présente à proximité des rives, ce qui s'explique par le réchauffement climatique qui limite la mise-bas sur les glaciers, les phoques s'avancant donc vers les plages pour avoir leurs petits. L'absence de prédateurs naturels comme le morse, l'épaulard et les grands requins et la diminution de la prédation via la chasse sont parmi les facteurs contributifs à l'augmentation du volume d'individus, qui est plus de 30 fois plus important depuis 60 ans (Bégin et al., 2021).

Fréquentant aussi le fleuve en hiver, le phoque à capuchon et le phoque du Groenland viennent mettre bat sur les glaciers au printemps avant de remonter vers les eaux arctiques pour y passer l'été. Dans l'Atlantique nord-ouest, la population du phoque du Groenland est estimée à plus de sept millions d'individus. Il s'agit sans doute de l'espèce la plus connue, entre autres en lien avec la médiatisation des images de son petit, le blanchon. Quant au phoque à capuchon, on compte plus de 83 000 individus dans le cheptel (Cardin et Lambert, 2021).

Enfin, deux autres espèces sont qualifiées de visiteurs occasionnels, puisqu'ils sont exceptionnellement observés en Basse-Côte-Nord s'ils ne sont pas dans les eaux arctiques. Le premier, le phoque annelé, compte plus d'un million d'individus et représente un apport essentiel à l'alimentation inuite. Ensuite, le phoque barbu, aussi appelé *ujjuq* par les Inuits qui le chassent, est apprécié pour la qualité de son huile et le goût doux de sa chaire. La taille de sa population est complexe à estimer puisqu'il est particulièrement discret. Difficile à chasser, il n'est que rarement attrapé, si peu que les prises engendrent de véritables célébrations chez les Inuits (Cardin et Lambert, 2021).

## **2.2 La chasse au phoque aujourd'hui**

Afin de comprendre ce qui a lancé la commotion entourant la chasse au phoque dès les années 1970, il est élémentaire de revenir sur les événements historiques s'étant déroulés durant cette période. De ces campagnes animalistes ont découlé plusieurs modifications à la réglementation de la chasse, plusieurs entérinées dans les lois encadrant la chasse au phoque à ce jour. Pour brosser un portrait des mesures en vigueur à ce jour pour la pratique de la chasse au phoque, la réglementation actuelle et les spécificités de la technique d'abattage sont présentées.

### **2.2.1 Mise en contexte historique entourant la chasse au phoque au Québec**

À la fin des années 1970, avec la venue de Brigitte Bardot sur le territoire canadien, débute une crise médiatique entourant le phoque et sa chasse. Lors de son voyage en 1977, elle clamera son indignation par rapport à la chasse et son souhait d'interdire cette pratique. Lors du même séjour, elle prendra de nombreuses photos sur la banquise avec des blanchons couverts d'un sang rouge qui choque dans le paysage enneigé de l'Arctique, clichés qui seront ensuite largement distribués dans les médias (Beylier, 2012). Les groupes animalistes ne manqueront pas de profiter de la tribune qui leur est offerte pour mener plusieurs campagnes anti-chasse au phoque. Plusieurs personnalités publiques emboîteront le pas et appuieront financièrement et socialement les groupes animalistes dans l'interdiction de la chasse au phoque, telles qu'Alain Delon ou Pamela Anderson (Beylier, 2012). Paul McCartney se rendra aussi sur la banquise en 2006 pour capter quelques clichés dans le but de défendre l'interdiction de la chasse au phoque. Notons que plusieurs de ces personnalités se permettent de caresser les blanchons, inconscients qu'ils les destinent ainsi à périr sur la banquise, étant donné qu'ils modifient le profil olfactif de l'animal qui est normalement reconnu à l'odeur par la mère (Diouf, 2020). La cause bénéficiera d'un engouement médiatique, insufflant un nouvel élan au militantisme animaliste et élevant graduellement le statut de la chasse au phoque au rang de symbole international de cruauté animale (Beylier, 2012; Ronsin et al., 2020b). Les efforts animalistes mèneront à un moratoire européen sur l'importation de produits dérivés du blanchon en 1982, peu après que les États-Unis l'aient interdite en 1972 (Cardin et Lambert, 2021; Ronsin et al., 2020c).

Devant l'ardeur médiatique, le gouvernement sera incité à prendre des mesures pour réguler l'industrie, les efforts d'interdiction de la chasse mettant à mal le commerce du phoque et de ses

produits dérivés, en plus de dépeindre les Canadiens comme des meurtriers. Notons qu'à l'apogée du commerce de la fourrure, un chasseur pouvait abattre au bâton 200 à 300 individus quotidiennement (Cardin et Lambert, 2021). C'est ainsi qu'en 1986 sera mise en place la « Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada », nommée « Commission Malouf » du fait qu'elle était présidée par le juge Albert Malouf (Ronsin et al., 2020c). L'une des recommandations principales de la commission sera d'interdire la chasse au blanchon sur le territoire canadien. L'application de cette interdiction par le gouvernement canadien en 1987 ne suffira pas à taire le débat sur la chasse au phoque, dont l'accent sera désormais mis sur les techniques d'abattage du phoque adulte (Ronsin et al., 2020c). Malgré les ajustements du gouvernement canadien de ces techniques d'abattage pour rendre la chasse moins cruelles, l'Union européenne ira tout de même de l'avant en adoptant une interdiction de commerce des produits issus du phoque en mai 2009 (Beylier, 2012), présentant cette décision comme une prise de position morale répondant « aux préoccupations des citoyens et des consommateurs » (Plouffe-Malette, 2017). De cette interdiction, Brigitte Bardot, ambassadrice des démarches, dira plus tard : « La seule fierté de ma vie c'est d'avoir dénoncé cette atrocité et d'avoir réussi à ce que l'Europe n'achète plus aucun produit dérivé des pinnipèdes. » (Bureau, 2020). Cet événement a sans doute contribué à modifier le paysage de la chasse au phoque, même si elle subsiste encore aujourd'hui.

À ce jour, les groupes animalistes maintiennent leur position quant à la cruauté de la chasse au phoque. La ressource anime toujours les débats, tel qu'en témoigne la médiatisation du procès de Quimper en octobre 2020 (Ronsin et Michalon, 2021). Plusieurs groupes militants pour la cause animale ou la protection de la biodiversité se sont alors alliés en justice pour défendre un cas présumé de maltraitance animale, alors que deux cadavres de phoques ont été retrouvés décapités dans un village côtier de Bretagne. La mobilisation des groupes animalistes dans ce dossier démontre toute la symbolique du phoque dans le militantisme pour la protection de la cause animale.

### **2.2.2 Règlementation entourant la chasse au phoque**

Au Canada, il existe trois types de chasses : la chasse de subsistance, la chasse traditionnelle et la chasse commerciale (Beylier, 2012). La chasse de subsistance, aussi nommée « chasse récréative » s'adresse à tous les membres de la population, chaque chasseur ayant droit à six phoques par an destiné à la consommation personnelle, c'est-à-dire ne pouvant être vendus (Ronsin

et al., 2020c). À l'heure actuelle, la chasse récréative bénéficie d'un engouement important (Ronsin et al., 2020a). Pour obtenir un permis de chasse au phoque, la passation d'un cours sur l'abattage en trois étapes suivie d'une période de supervision de deux ans par un chasseur professionnel sont nécessaires (Bégin et al., 2021). Tout en demeurant une chasse de subsistance, la chasse est qualifiée de traditionnelle si elle concerne les populations autochtones, en plus d'être soumise à sa législation propre, comme le prévoit la loi constitutionnelle (Pêches et Océans Canada, 2016). Notons que la chasse traditionnelle évolue aujourd'hui dans un système de valeurs et de normes sociales différentes, de sorte qu'elle se qualifie comme un type de chasse différent. Cela dit, vu l'influence de la chasse traditionnelle et le peu de données sur la consommation du phoque, il est difficile de d'identifier historiquement des pratiques et des habitudes de consommation spécifiques aux Québécois non-autochtones. Dans le nord du Québec, la chasse traditionnelle est surtout pratiquée au Nunavik et au Nunavut, mais demeure marginale dans la Côte-Nord (Rainville et al., 2021). Enfin, la chasse commerciale, qui consiste en l'abattage d'animaux dans un but de revente des produits de la chasse, existe au Canada depuis plusieurs centaines d'années. La grande majorité des permis de chasse sont encore délivrés pour la chasse à visée commerciale, pour laquelle des contingents sont établis annuellement (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018).

Des six espèces de phoques présentes au Canada, seulement trois peuvent être chassées de façon commerciale, soit les phoques gris, à capuchon et du Groenland (Lafrance, 2017). C'est ce dernier qui domine la chasse commerciale actuellement, bien que la chasse au phoque gris tende à augmenter en popularité avec l'avènement des changements climatiques, car l'espèce n'est pas dépendante des glaciers pour mettre bas (Giroux-Works, 2017). C'est aussi le phoque du Groenland qui avait été le plus visé par les campagnes médiatiques de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, avant que sa chasse soit abandonnée en raison de la chute du prix des peaux (Bégin et al., 2021). Pour les trois autres espèces, les phoques commun, annelé et barbu, seule la chasse de subsistance est autorisée (Lafrance, 2017).

La chasse au phoque est actuellement réglementée par le ministère canadien des Pêches et des Océans (MPO) à travers le *Règlement sur les mammifères marins*. Le territoire de chasse canadien est divisé en trois zones par le MPO, chacune ayant des spécificités, comme les dates de chasse autorisées. Peu de données sont disponibles pour différencier les pratiques des chasseurs

selon leur emplacement géographique. Le Québec est inclus dans la zone du golfe du Saint-Laurent, laquelle englobe aussi le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse<sup>1</sup> (Pêches et Océans Canada, 2011). Les chasseurs québécois reçoivent une part du contingent canadien qui représente un peu moins de 30 000 phoques par année depuis 2011 (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Les produits du phoque destinés au marché québécois sont sous la responsabilité du *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ), alors que ceux destinés à l'exportation au Canada ou ailleurs dans le monde sont régis par l'*Agence canadienne d'inspection des aliments* (ACIA), une institution fédérale (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Au Québec, le phoque est considéré comme une viande comme il s'agit d'un mammifère, alors qu'il est considéré comme un poisson dans le reste du Canada, puisqu'il vit dans l'eau. Selon certains exportateurs, cette différence législative pourrait ralentir le développement du marché et la gestion responsable de la ressource, en plus de nuire à l'établissement de réglementation claire pour sa chasse (Smith, 2005; Vézina-Montplaisir, 2019).

### **2.2.3 Technique d'abattage**

Dans la crise médiatique des années 1980 entourant la ressource du phoque, c'est l'aspect cruel de la chasse qui sera mis de l'avant, entre autres à travers des images de l'abattage des phoques. De la « Commission Malouf » résultera une modification du *Règlement sur les mammifères marins* en 1987 pour interdire la chasse au blanchon (Ronsin et al., 2020c). Ensuite, en 2009, la méthode d'abattage en trois étapes: *frappe – vérification – saignée*, sensée rendre la chasse exempte de douleur pour l'animal, sera introduite à la suite des conclusions d'un *Groupe de travail de vétérinaires indépendants sur la chasse aux phoques du Groenland* (Beylier, 2012; Ronsin et al., 2020c). Les outils d'abattage, incluant à ce jour l'*hakapik* (outil autochtone traditionnel), le gourdin et les armes à feu, seront aussi réglementés (Beylier, 2012).

La technique d'abattage réglementée prévoit que la partie inférieure du cerveau soit détruite par le coup de percuteur (partie opposée au crochet sur le *hakapik*) qui endommagera les deux hémisphères du crâne (Smith, 2005). Comme l'explique la biologiste Sophie Fortier de l'*Aquarium des îles*, le sectionnement sous le cervelet et l'écrasement du cerveau engendre une mort clinique

---

<sup>1</sup> Une carte géographique des zones de chasse au phoque du Golfe, qui inclut la province du Québec, est fournie à l'annexe I.

instantanée, démontrée par un réflexe de contraction musculaire désordonnée très forte : le syndrome échappatoire. C'est pour cette raison qu'on observe une gesticulation importante de l'animal suite au coup de *hakapik*. Contrairement à ce que les groupes animalistes pourraient prétendre, ce mouvement n'indique pas que l'animal est en douleur, mais plutôt que celui-ci est inconscient (Jomphe, 2007). En cas d'utilisation de l'arme à feu, le coup devra être porté à la tête, en évitant de tirer au moment où l'animal est dans l'eau pour empêcher que l'animal soit touché, puis perdu (Smith, 2005).

Ces techniques d'abattage, en plus d'autres mesures recommandées par l'équipe de vétérinaires, permet de limiter les souffrances de l'animal au maximum afin de pratiquer la chasse la plus exempte de cruauté possible (Smith, 2005). À la lumière de leurs observations et de visionnements de capsules de l'*International Fund for Animal Welfare*, des vétérinaires canadiens concluent en 2012 que la chasse est généralement réalisée adéquatement, alors que 98% des animaux observés étaient chassés selon la réglementation en vigueur (Ronsin et al., 2020c). Il n'en demeure pas moins que l'image du sang rouge sur la neige blanche a marqué l'imaginaire, de sorte que cette chasse peut paraître visuellement plus cruelle que d'autres, car davantage spectaculaire (Ronsin et al., 2020c).

## **2.3 Le phoque comme produit de consommation**

Cette section vise à poser le regard sur ce qui fait tout l'intérêt de la chasse au phoque, c'est-à-dire les produits de consommation qui en découlent. Parmi ceux-ci se trouvent la viande de phoque, son huile et sa peau. La recension s'attarde sur la viande de phoque comme denrée alimentaire émergente, en présentant sa valeur nutritive, qui se démarque par sa faible teneur en lipides et sa concentration en fer. Également, sa teneur en contaminants est identifiée comme un risque à sa consommation, principalement en lien avec la présence de mercure et de polluants organiques persistants dans sa chair.

### **2.3.1 Les produits dérivés du phoque**

Depuis toujours, le phoque est chassé pour la qualité de sa viande. Consommée séchée, bouillie, rôtie sur les braises ou crue, la viande est apprêtée de plusieurs façons, selon les habitudes culturelles de ses chasseurs. Depuis près d'une décennie, la viande de phoque attire de plus en plus

la curiosité du marché alimentaire, alors qu'elle réussit à se positionner dans certains courants actuels en alimentation. En effet, la tendance étant à la consommation d'aliments locaux, doublée du fait que la viande de phoque soit présentée comme une viande sauvage de haute qualité, cette dernière bénéficie d'un *momentum* culturel et politique (Ronsin et al., 2020a). Les produits dérivés de la ressource du phoque sont désormais présentés comme « produit local, porteur de valeurs écologiques et identitaires » (Ronsin et al., 2020b). C'est sans doute ce qui explique l'engouement pour la chasse récréative, les cohortes se faisant de plus en plus nombreuses pour les cours d'apprentissage de la chasse au phoque (Rainville et al., 2021). Désormais présentée comme une viande raffinée, alors qu'il s'agissait autrefois d'une viande boudée par plusieurs, le phoque augmente en popularité au Québec depuis une dizaine d'années (Ronsin et al., 2020a). Bien que cette viande n'ait pas intégré les habitudes de consommation, de plus en plus de tables gastronomiques l'ont apprivoisée pour la faire découvrir à leur clientèle. Nombre de chefs s'efforcent de démocratiser la ressource en l'intégrant aux mets plus accessibles de leurs menus (Diouf, 2020). Notons qu'un morceau de viande de phoque se vendait environ 50\$ le kilo en 2018 (Reddy, 2018).

La ressource est principalement importante dans l'alimentation traditionnelle autochtone. Elle est d'ailleurs incluse dans le *Guide alimentaire canadien* des Premières Nations (Santé Canada, 2007). Son apport à l'alimentation autochtone est valorisé, principalement dans un contexte où les aliments traditionnels tendent à être remplacés par des produits ultra-transformés (Gouvernement du Canada, 2017). Cependant, il est légitime de se questionner sur la place du phoque dans les recommandations nutritionnelles pour la population canadienne générale, principalement avec l'avènement du Guide alimentaire canadien de 2019 qui met clairement de l'avant les protéines végétales (Santé Canada, 2019).

Autre que pour sa viande, le phoque est aussi chassé historiquement pour son huile. D'abord par les peuples autochtones, puis par les Européens, cette huile était utilisée comme combustible pour s'éclairer ou pour chauffer les aliments. La graisse de phoque pouvait aussi servir à la conservation, enrobant l'aliment avant qu'il soit enfoui dans la neige (Cardin et Lambert, 2021). Aujourd'hui, l'huile de phoque est principalement appréciée pour sa teneur en oméga-3, qui est utilisée dans divers produits de santé (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le commerce principal entourant le phoque a évolué de

l'huile aux peaux, qui gagnaient en popularité sur le marché international (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). La fourrure des blanchons était particulièrement prisée, de sorte que l'essentiel des prises visait les jeunes phoques durant cette période (Cardin et Lambert, 2021). Le gouvernement québécois incite actuellement les chasseurs à utiliser la ressource du phoque en entier, une pratique historiquement réalisée de façon exemplaire par les Inuits, qui allaient jusqu'à tresser les intestins de phoque pour en faire des croustilles rôties au soleil (Cardin et Lambert, 2021; Lafrance, 2017).

### **2.3.2 La commercialisation des produits dérivés du phoque**

Historiquement, plusieurs produits du phoque étaient envoyés en Europe, mais l'interdiction de commerce de 2009 a forcé le Canada à diversifier ses exportations pour soutenir le commerce du phoque. Évidemment, la crise médiatique entourant le blanchon a grandement affecté le commerce des peaux de phoque. Ce commerce, qui avait atteint un record de revenus de 16,4 millions de dollars en 2006 ne dépasse pas la barre des 40 000\$ de revenu annuel depuis 2012 (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Les exportations de peaux de phoque sont principalement dirigées vers les pays d'Europe du Nord. Les principales exportations visent l'Asie pour les huiles et la Corée du Sud et le Burkina Faso pour la viande de phoque sous différentes formes, bien que quelques entreprises québécoises s'efforcent de revaloriser la ressource localement (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Malgré les exportations actuelles, l'apport économique de la ressource a grandement chuté dans les dernières années. En effet, étant coupée du marché européen en 2009, l'industrie perd l'accès à l'un de ses marchés les plus importants, entachant de surcroît la réputation canadienne à l'étranger. Cette interdiction de commerce, reconnue comme discriminatoire par l'Organisation mondiale du commerce en 2013, est toutefois maintenue pour des « raisons de préoccupations morales du public » (Lafrance, 2017).

Notons que l'interdiction de l'Union européenne comporte une exception, soit le fait que les produits du phoque issus de la chasse traditionnelle peuvent encore être importés et vendus en Europe. Des autorités sont en place pour certifier les produits issus de la chasse traditionnelle, mais plusieurs populations autochtones considèrent cette exception inutile, étant donné l'effondrement du marché et les perceptions négatives y étant maintenant associées. De plus, dès qu'il est entre les mains d'un transformateur européen, le produit certifié perd son statut particulier « traditionnel »



et devient donc impossible à vendre, étant donné que le produit fini n'est plus issu d'une communauté autochtone (Farquhar, 2020). En sachant qu'il n'existe pas d'usine de tannage industrielle autochtone ou de réseau de distribution à haut volume appartenant aux communautés autochtones, cet amendement est finalement considéré comme symbolique (Rainville et al., 2021). Les défenseurs autochtones déplorent le manque de compréhension de leur culture et l'oubli de leur contribution au marché mondial, présumant que la chasse au phoque en était uniquement une de subsistance pour eux (Farquhar, 2020).

Outre les produits traditionnellement associés à sa chasse, une commercialisation du sexe de phoque et de son collagène est actuellement envisagée. Pour ses propriétés en médecine traditionnelle chinoise quant à la dysfonction érectile, le pénis de phoque est historiquement commercialisé en Asie, et pouvait atteindre, dans les années 1990, 650\$ l'organe (Radio-Canada, 2015). Depuis que le Viagra<sup>2</sup> a fait son entrée sur le marché en 1998, le prix a chuté et depuis 1999, un pénis de phoque se vend plutôt entre 15\$ et 20\$ (Von Hippel et Von Hippel, 2002). Cependant, un projet de commercialisation du pénis de phoque, lequel serait vendu comme stimulant sexuel ou constituant de boissons énergisantes pour athlètes, est à l'étude depuis 2015 par Pêches et Océans Canada (Macdonald, 2015). Selon le président de l'Institut de la fourrure du Canada, qui porte ce projet, cette proposition vise à limiter le gaspillage lié à la chasse au phoque en optimisant son potentiel économique auprès d'un marché niche de la population asiatique (Radio-Canada, 2015). D'autre part, la chasse au phoque pourrait contribuer à l'avancement scientifique, alors que, des phoques chassés, il est possible d'extraire du collagène ne contenant aucune maladie connue pouvant être transmise aux humains. Avec un financement gouvernemental permettant de parfaire les méthodes d'extraction, ce collagène pourrait servir à la création de pansements, à la confection d'appareils médicaux et à la constitution de peau pour les grands brûlés. Selon les groupes faisant la promotion de l'utilisation de la ressource, le collagène pourrait atteindre 30 000\$ à 40 000\$ le kilogramme (Association des chasseurs de phoques intra-Québec, 2022b; Jomphe, 2007).

### **2.3.3 La valeur nutritive de la viande de phoque**

Le phoque est décrit comme une ressource intéressante au point de vue nutritionnel. On le qualifie de faible en lipides, puis il s'agit d'une source de protéines et d'une excellente source de fer (Gouvernement du Canada, 2012; Santé Canada, 2021b). En effet, une portion de viande de

---

<sup>2</sup> Médicament utilisé pour son efficacité contre la dysfonction érectile.

phoque<sup>3</sup> prévue par le Guide alimentaire canadien (90 grammes) contient 1,66g de gras, 20,70g de protéines et 17,55mg de fer, en plus de ne pas contenir d'hormones comme il s'agit d'une viande sauvage (Santé Canada, 2021b, 2021c; Vaugeois, 2017). À titre de comparatif, la même portion d'une viande rouge communément consommée, comme le bœuf haché maigre, contient 12,31 g de gras, 17,62g de protéines et 1,62g de fer (Santé Canada, 2021a). Ainsi, la viande de phoque a la particularité d'être extrêmement maigre parce qu'elle ne contient pas de veinure de gras. Le gras du phoque est plutôt concentré à l'extérieur et retiré avant la consommation. Pour cette raison, la viande de phoque est parfois mélangée à une viande plus grasse dans les recettes, ou servie très saignante lorsqu'apprêtée en steak (Diouf, 2020). La viande de phoque se démarque aussi par sa teneur en fer, allant jusqu'à 44,10g par portion pour le foie (Santé Canada, 2021b). Notons que l'apport nutritionnel recommandé pour le fer est de 8mg/jour chez les hommes et de 8mg à 18 mg chez les femmes, avec un apport maximal tolérable de 45mg/j chez les deux sexes (Gouvernement du Canada, 2010). La haute teneur en fer du phoque s'explique par la présence importante de myoglobine, protéine qui contient un atome de fer, mais qui a aussi comme rôle la mise en réserve d'oxygène dans les muscles, nécessaire pour les périodes sous l'eau. La haute teneur en fer est ainsi liée à la capacité du phoque à plonger. C'est aussi la haute concentration en myoglobine, qui porte l'hème constituant son pigment rouge, qui donne à la viande sa couleur particulièrement foncée (Bélangier et LeBlanc, 2015; Diouf, 2020). En termes de goût, le phoque du Groenland a une chair plus foncée et un goût plus prononcé que le phoque gris (Vézina-Montplaisir, 2019).

### **2.3.4 La teneur en contaminants de la viande de phoque**

Bien que le phoque soit présenté comme une viande à haute valeur nutritive, il subsiste encore beaucoup d'incertitudes par rapport à sa teneur en contaminants. Prédateur important, le phoque est non seulement sujet à la bioaccumulation, soit la consommation de contaminants supérieure à son élimination, mais est aussi visé par la bioamplification, soit l'augmentation de la concentration en contaminants corrélée avec sa position élevée dans le réseau trophique (Gouvernement du Canada, 2017). Les préoccupations concernent principalement la présence de mercure et de polluants organiques persistants (POPs) dans la chair de phoque. Actuellement, la

---

<sup>3</sup> Le Fichier canadien des éléments nutritifs permet l'analyse nutritionnelle du phoque annelé. Les valeurs sont similaires pour le phoque du Groenland.

consommation du phoque est encadrée par le *Règlement sur l'inspection du poisson* et la *Loi sur les aliments et drogues* (Agence canadienne d'inspection des aliments, 2019).

### *Mercur*

Contaminant connu chez les espèces aquatiques, le mercure peut affecter de façon irréversible le cerveau et le système nerveux s'il est présent en quantité hautement toxique (Chevalier, 2006). Le mercure est d'autant plus surveillé avec les changements climatiques car les eaux plus chaudes sont un environnement favorable aux bactéries effectuant la méthylation. Ce processus produit un contaminant, le méthylmercure, plus toxique et bioaccumulable par les animaux (Gouvernement du Canada, 2017). Ainsi, il est justifié d'envisager que la problématique du mercure sera de plus en plus importante étant donné le réchauffement des eaux.

Une étude menée chez les enfants Inuits conclue que la viande de mammifères marins est l'une des principales sources de méthylmercure dans l'alimentation (Nunavik Regional Board of Health and Social Services, 2011). Bien que cette proportion ait chuté de 35% entre 1992 et 2013, 38% des femmes du Nunavut avaient toujours des niveaux sanguins de mercure supérieurs à ceux prévus par Santé Canada dans le recensement de 2013. La limite en concentration de mercure prévue par Santé Canada est de 0,5 ppm alors que la viande de phoque présente une concentration de 0,2 ppm. Cependant, le foie de phoque, déconseillé depuis 2012 aux femmes issues des communautés autochtones, a une concentration de 5 ppm (Gouvernement du Canada, 2017). Notons que rien ne figure dans le guide *Mieux-Vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*, la référence en alimentation pour la grossesse au Québec, à l'égard de la consommation du phoque (Doré et Hénaff, 2022; Rainville et al., 2021).

### *Polluants organiques persistants*

Les polluants organiques persistants sont des composés carboniques chimiques aux variations très nombreuses qui peuvent affecter la santé humaine s'ils sont présents en trop grande quantité. En effet, une exposition prolongée aux POPs peut entraîner plusieurs complications, pouvant aller jusqu'à la mort (Reiner, 2010). Les POPs, stockés dans le tissu adipeux, sont également sujets à la bioaccumulation.

Depuis l'interdiction d'utilisation de plusieurs POPs à la Convention de Stockholm en 2004, on assiste à une diminution des principaux polluants dans les eaux canadiennes (Houde et al.,

2019). En effet, les niveaux sanguins de POPs ont considérablement diminué depuis les années 1990 dans les populations autochtones, en atteignant des chutes de 75% pour certains polluants (Gouvernement du Canada, 2017). Or, le réchauffement climatique entraîne la fonte de glaciers dans lesquels les POPs sont stockés, ayant pour conséquence une plus grande consommation de ceux-ci au bas de la chaîne trophique. Ainsi, malgré une diminution de POPs de source primaire, on assiste à une légère augmentation des concentrations de source secondaire, c'est-à-dire liées à la fonte des glaces. L'étude des POPs est complexe, parce qu'on continue de découvrir de nouveaux polluants et de nouveaux comportements de polluants (Gouvernement du Canada, 2017). Dans le contexte changeant entraîné par les changements climatiques, les réseaux trophiques sont bousculés et la littérature peine à garder le rythme, provoquant ainsi beaucoup d'incertitudes.

## **2.4 Désinformation entourant le phoque**

La chasse au phoque a donné lieu à de nombreux débats médiatiques dans les dernières décennies. En effet, les groupes animalistes, appuyés par plusieurs célébrités, et les défenseurs de la chasse au phoque, soutenus par les gouvernements canadien et québécois, se sont longuement confrontés. Étant donné que le sujet est fortement polarisé, donc que les propos exprimés semblent contradictoires, il est difficile pour l'auditoire de démêler le vrai du faux. Aussi, avec des opinions publiques très extrêmes, il est difficile de prendre part au débat sans se positionner d'un côté ou de l'autre du spectre. La section suivante explore la désinformation associée à la crise médiatique des années 1980, en plus de faire la lumière sur les groupes de population affectés par le débat.

### **2.4.1 Désinformation dans les campagnes animalistes**

Encore aujourd'hui, le sujet de la chasse au phoque demeure très émotif. L'une des stratégies employées par les groupes animalistes est justement d'utiliser l'émotion pour convier le public à sa cause, ce qui peut mener à une distorsion des faits entourant la chasse. Par exemple, à travers l'utilisation du terme « bébé-phoque », l'objectif est de comparer les blanchons aux bébés humains en prétendant que la chasse au phoque est équivalente au meurtre (Beylier, 2012). Ce raisonnement comprend plusieurs lacunes, à commencer par le fait que la chasse au blanchon est interdite au Québec depuis plusieurs décennies. Malgré cela, les blanchons font encore régulièrement la tête d'affiche des campagnes anti-cruauté animale. Certains avancent que les

photos de cet animal inoffensif, par la compassion qu'elles génèrent, contribueraient à ce que plusieurs adhèrent à la cause animaliste, moralement et financièrement. Le biologiste autrichien Konrad Lorenz a d'ailleurs établi dès les années 1950 la théorie selon laquelle la beauté de l'animal serait l'une des principales considérations pour s'émouvoir devant celui-ci (Diouf, 2020). En effet, un animal présentant des caractéristiques similaires au bébé humain, allant des grands yeux ronds aux gémissements produits, serait plus susceptible d'attendrir l'humain en provoquant des phénomènes anthropomorphistes (Jomphe, 2007). Ainsi, le blanchon, avec ses yeux ronds naturellement vitreux, serait devenu un symbole si lucratif par l'attendrissement qu'il génère, qu'il continuerait d'être utilisé malgré la modification des lois (Beylier, 2012). Peu importe le motif derrière l'utilisation des images de blanchons, ces campagnes, diffusées à travers le monde, contribuent à la désinformation à grande échelle. Selon un groupe de vétérinaires indépendants, ces campagnes axées sur l'émotion plutôt que sur la compréhension et la communication de faits ne contribuent ni à l'amélioration des méthodes de chasse, ni à la diminution de la cruauté animale (Smith, 2005).

Les groupes de chasseurs déplorent les campagnes de publicité des groupes animalistes et l'utilisation d'images qu'ils qualifient de frauduleuses. C'est le cas du film canadien « Les grands phoques de la banquise », réalisé en 1964 par Serge Deyglun pour sensibiliser les spectateurs à la cause anti-chasse, qui diffuse des images où l'on voit un chasseur essayant d'écorcher un phoque vivant (Jomphe, 2007). On apprendra plus tard que les chasseurs auraient reçu 50\$ de l'équipe de production pour tourner ces scènes. Une équipe de la division canadienne de la *Humane Society International* aurait aussi commis une bévue lors de l'enregistrement d'une production animaliste, en sortant de l'eau un phoque assommé qui aurait réussi à replonger pour s'échapper, dans le but de poursuivre la séance de photographie (Jomphe, 2007). En réponse à ces productions, les chasseurs se sont également mobilisés pour faire rayonner la pratique de la chasse. Par exemple, le documentaire *Chasseurs de phoques* de Nicolas Lévesque, paru en 2018, visait à raconter la chasse au phoque du point de vue des chasseurs, en exposant le tort fait par les campagnes animalistes (Levesque, 2018).

Au sein du débat, les gouvernements canadien et québécois se sont affirmés pour défendre la chasse au phoque pour sa valeur économique, culturelle et environnementale. En effet, dans cette lutte médiatique, le MPO s'est positionné comme pilier de défense de la chasse au phoque en

misant sur des communications réfutant point par point les propos des groupes animalistes (Beylier, 2012). Encore aujourd'hui, le gouvernement fédéral se positionne clairement en faveur d'une chasse au phoque, en vantant la pratique pour sa durabilité (Pêches et Océans Canada, 2016). Le MAPAQ, sous la tutelle du gouvernement québécois, s'est aussi posé comme un collaborateur aux industries, à l'*Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine* (ACPIM), aux scientifiques et au MPO dans son *Plan d'action sectoriel 2016-2019 pour le développement de l'industrie du phoque au Québec* (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2016). En ce sens, les autorités gouvernementales ont tenté plusieurs initiatives pour rectifier les perceptions associées à la chasse au phoque. Pourtant, les chiffres concernant les perceptions laissent croire que les stratégies des gouvernements pour informer et convaincre la population ne sont pas des plus efficaces. Selon l'étude de 2010 menée par le Réseau des phoques et de la chasse au phoque, seulement 21% de la population canadienne nomme son gouvernement comme la principale source d'information crédible sur la chasse au phoque au Canada, c'est autant de votes qu'obtiennent les groupes d'activistes (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010).

Bien sûr, plusieurs scientifiques se sont penchés sur la question pour obtenir des données objectives sur le phoque et sa chasse. Parce que les justifications scientifiques octroient beaucoup de valeur aux argumentaires, plusieurs conclusions scientifiques portant sur le bien-être animal ou la durabilité de la chasse ont été relatées par les différents partis. Cependant, ces conclusions sont souvent généralisées, isolées ou mal interprétées pour justifier les prises de position liées à la défense ou à l'abolition de la chasse au phoque (Beylier, 2012). Parfois même, à travers le phénomène de « cherry-picking », défini comme l'action de « citer seulement les faits, sources ou références qui appuient notre argument » (Bernard, 2020), les mêmes articles scientifiques sont utilisés pour soutenir des argumentaires opposés (Beylier, 2012).

La littérature permet de conclure que la population canadienne demeure mal documentée par rapport à l'enjeu du phoque. En effet, seulement 6% de la population peut approximer la taille de la population de phoques du Groenland au Canada à deux millions près, puis moins de la moitié des Canadiens peuvent nommer les produits issus de la chasse au phoque (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010). Par désinformation ou par manque d'information, la population manque de connaissances à l'égard de la chasse au phoque.

## 2.4.2 Effet des campagnes de désinformation sur les communautés

### *Communautés autochtones*

L'un des acteurs que le débat a beaucoup affecté est la population autochtone. En effet, celle-ci exprime beaucoup de frustration par rapport au fait que des personnalités dans un contexte socio-économique totalement différent du leur puissent se permettre de juger leur mode de vie, dont la chasse au phoque fait intégralement partie. Ayant déjà encaissé le contre-coup des campagnes animalistes qui ont fait passer le salaire moyen d'un chasseur Inuit au Nunavut de 53000\$ à 1000\$ suite à l'abolition de la chasse au blanchon, les communautés autochtones subissent les conséquences néfastes du discours animaliste à plusieurs niveaux (Farquhar, 2020). Entre autres, ils dénoncent la désinformation liée à la chasse et le fait que les chasseurs soient dépeints comme des meurtriers, sans considération pour la violence des campagnes animalistes envers les communautés autochtones (Battistini, 2018; Beylier, 2012). Par exemple, lors des Olympiques tenus à Vancouver en 2010, dont le logo représentait un Inukshuk de la montagne Whistler nommé « Ilanaaq » (ami en inuktitut), *People for the Ethical Treatment of Animals* (PETA) commercialisera une version modifiée du logo, sur lequel on peut voir un Inukshuk abattant un blanchon ensanglanté<sup>4</sup>. Les populations autochtones du Canada perçoivent cette campagne comme une attaque directe envers leur culture, PETA ayant barbarisé un symbole pacifiste Inuit (Battistini, 2018).

Souvent oubliées étant donné leur couverture médiatique limitée, les populations autochtones ont su prendre la parole pour contrôler le discours entourant la chasse au phoque suite au débat lancé à la soirée des Oscars en 2014 (Farquhar, 2020). Lors de cette soirée, la présentatrice Ellen DeGeneres a capté un cliché avec une douzaine de célébrités à l'aide de son téléphone Samsung. À la suite du partage massif du *selfie* sur les réseaux sociaux, faisant du même coup circuler le nom de la marque de téléphone mondialement, Samsung aurait choisi de remercier l'instigatrice de la photo en versant une somme d'argent importante à deux organisations de son choix. L'animatrice a ainsi choisi de verser plus d'un million de dollars à la *Humane Society of the United States*, l'une des plus importantes sociétés contre la chasse au phoque (Battistini, 2018). En réponse à cette médiatisation de la cause anti-chasse, les populations autochtones se sont indignées en popularisant l'expression « *#sealfie* » sur les réseaux sociaux, pour faire écho au *selfie* ayant

---

<sup>4</sup> Cette image est disponible à l'annexe II.

contribué au financement des campagnes animalistes<sup>5</sup>. Ce mouvement a plus tard été qualifié de « hashtag activism », soit l'activisme à travers le médium des réseaux sociaux. Bien que le « hashtag activism » entraîne une simplification d'enjeux complexes pouvant avoir des conséquences sur les perceptions et les prises de décisions, c'est ce mouvement, amplifié par la rapidité des réseaux sociaux, qui a piqué la curiosité de journalistes souhaitant donner une place à l'argumentaire autochtone dans le débat (Farquhar, 2020). La même année, l'artiste Inuit Tanya Taguk, déjà critiquée par les groupes animalistes pour certaines de ses publications honorant la chasse au phoque, gagnait le *Prix de Musique Polaris*, récompensant la créativité et la diversité sur la scène musicale canadienne. Dans son discours de réception du prix, elle encourage le public à consommer le phoque et ses produits dérivés, avant de crier « Fuck PETA » puis de quitter la scène. Nul besoin de décrire la commotion engendrée par ces mots dirigés aux groupes animalistes, qui lui ont suggéré de s'éduquer un peu plus sur la chasse (Battistini, 2018). La chanteuse publiait aussi en mars 2014 une photo de son bébé posé à côté d'un phoque venant d'être chassé afin de rendre hommage à l'animal et de démontrer le lien unissant les populations animales aux humains<sup>6</sup>, ce qui a également entraîné une agitation médiatique importante (Battistini, 2018).

En 2016, le film récompensé *Angry Inuk* de la réalisatrice Alethea Arnaquq-Baril, exposant les impacts des actions animalistes sur les communautés inuits, ajoutera au débat (Arnaquq-Baril, 2016). Le film expose le désir de valorisation de la culture, de fierté et de gratitude pour la chasse au phoque émanant de l'argumentaire autochtone, en déplorant l'impossibilité de communiquer avec les groupes animalistes.

Ces quelques exemples servent à illustrer la mise à profit du *momentum* entourant la chasse au phoque par les groupes autochtones, qui se faisaient autrement assez discrets. De ces efforts ont découlé des partenariats avec des groupes de lobby pour l'industrie du phoque, tels que l'Institut de la fourrure et le Sealing Network pour la création de journées (« Seal Day on the Hill », « National Seal Products Day ») et de fonds dédiés à la chasse au phoque (Farquhar, 2020).

### *Communautés de chasseurs*

Les chasseurs de phoque dénoncent aussi le dénigrement de leur pratique par les groupes animalistes. Les conséquences des propos de groupes animalistes affectent les chasseurs, mais aussi

---

<sup>5</sup> Ces deux images sont disponibles à l'annexe III.

<sup>6</sup> Cette image est disponible à l'annexe IV.



leurs communautés. Pour ceux dont la chasse fait partie du quotidien et des traditions, c'est un coup dur à absorber. D'ailleurs, choqués de l'intrusion des groupes animalistes dans les habitudes québécoises, les chasseurs et leur communauté populariseront l'expression « bébé fuck » à la suite de la visite de Brigitte Bardot sur la banquise canadienne (Bureau, 2020). Plusieurs allusions sont désormais utilisées pour faire référence de façon ludique aux crises médiatiques, comme le « Phoque Bardot Burger » qui figure sur le menu de Kim Côté dans son restaurant de Kamouraska.

Habituellement décrit comme accueillants, les habitants de l'est du Québec se surprennent de la puissance des termes utilisés par les groupes animalistes pour les désigner, se défendant de n'être point « sanguinaires » (Jomphe, 2007). Pourtant, les termes utilisés par l'*Association des chasseurs de phoques intra-Québec* (Association des chasseurs de phoques intra-Québec, 2022a) sont forts concernant leurs opposants, comme lorsqu'ils qualifient les groupes animalistes de « race nuisible », de « fumistes » et de « manipulés », en plus de faire appel régulièrement au sophisme d'*ad hominem*, soit le fait d'attaquer la personne plutôt que ses arguments (Bernard, 2020). Outre via leur association, les travailleurs de l'industrie du phoque ont déployé plusieurs efforts pour rallier la population québécoise à leur point de vue, tels que la participation à des entrevues avec les médias, la parution de documentaires et l'organisation d'événements comme le *Phoque Fest* pour faciliter l'accès à la ressource (Association des chasseurs de phoques intra-Québec, 2022a; Bélanger, 2019).

## **2.5 Regard contemporain en alimentation sur la chasse au phoque sous les dimensions de sa durabilité**

Ci-bas, la chasse au phoque est étudiée selon les différentes dimensions de la durabilité, afin de déterminer dans quelle mesure cette pratique s'inscrit dans un développement durable, une mouvance au cœur des objectifs du secteur bioalimentaire (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2020). Ce faisant, les enjeux clés sont mis en lumière, en explorant les principaux raisonnements de l'argumentaire gouvernemental, se positionnant comme pro-chasse, et de l'argumentaire animaliste, s'opposant à la chasse.

Une activité est qualifiée de durable si elle « permet aux générations actuelles de satisfaire à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (Ballet

et al., 2004). Plus précisément, la durabilité d'une activité est composée de trois dimensions, soit l'intégrité environnementale, l'équité sociale et l'efficacité économique. Dans un premier temps, la durabilité environnementale repose sur le fait de préserver l'équilibre des écosystèmes afin de maintenir la santé des populations qui le constituent. La durabilité sociale réfère à l'épanouissement des individus et au développement des communautés en limitant l'exclusion sociale. Finalement, l'économie est durable si elle est florissante tout en limitant son impact écologique et social. Ainsi, une pratique durable se définit comme une activité qui permet la croissance économique sans affecter l'équité sociale ou l'équilibre environnemental (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2022).

### **2.5.1 Durabilité environnementale**

#### *Argumentaire gouvernemental*

Au niveau environnemental, l'une des raisons que le gouvernement canadien utilise pour justifier la durabilité de cette chasse est son importance pour l'équilibre de l'écosystème. Alors que la morue était la « *keystone specie* », soit l'espèce principale autrefois, c'est maintenant le phoque qui assume ce rôle (Bundy et al., 2009). Le phoque étant un prédateur important de la morue, ceci porte à croire que l'abondance du phoque dans certaines régions contribuerait à limiter la régénérescence des populations de morues, déjà affaiblie par la surpêche des années 1980. En effet, un phoque gris adulte consommerait 1 à 1,5 tonne de poisson annuellement (Bégin et al., 2021). En premier plan, les pêcheurs et chasseurs des Îles-de-la-Madeleine observent le phénomène, en mettant une pression sur le MPO pour que celui-ci mette en place un comité d'experts capable de confirmer cette hypothèse. C'est ainsi que, depuis 2010, se multiplient les articles et rapports appuyant le rôle des phoques dans la difficulté de rétablissement des stocks de morue. Le plan sectoriel sur l'industrie québécoise du phoque a d'ailleurs mis de l'avant le besoin de consacrer des ressources à la situation du phoque gris, tant au niveau des études scientifiques que du développement des méthodes de chasse, puisque celui-ci est principalement chassé directement dans l'eau (Dugal, 2022). En août 2019, le gouvernement du Canada mettait en place le *Groupe de travail sur la science du phoque de l'Atlantique*, constitué de membres avec des compétences variées dans le domaine des pêches. Les conclusions ne sont pas parues à ce jour (Ronsin et al., 2020b).

Cependant, la littérature peine à décrire l'impact du phoque gris sur la morue, allant simplement jusqu'à dire que lorsque la morue est présente sur le territoire des phoques, il s'agit d'une des principales proies (Hammill et al., 2014). En effet, la science s'efforce encore de comprendre le lien exact entre les populations de phoques et leurs proies, car ce sont les populations de morues de grande taille qui sont en décroissance alors que les phoques consomment principalement les morues de petite taille (Bundy et al., 2009). L'hypothèse la plus plausible pour expliquer comment le phoque a pu prendre un tel espace dans l'écosystème est liée à l'intervention humaine. En effet, en permettant une pêche abondante des grosses morues, l'industrie de la pêche a rendu toute la population de morues accessible au phoque, puisqu'elle était désormais principalement constituée de morues de petites tailles. La diminution des stocks de morues serait donc le résultat de la surpêche ayant engendrée une modification humaine de la niche écologique du phoque, rendant l'entièreté de la population de morues consommables, incluant les géniteurs. C'est ce qui explique que le phoque est aujourd'hui perçu comme une menace aux populations de morue, alors qu'autrefois les deux espèces cohabitaient puisqu'une portion de la biomasse était inaccessible aux phoques (Doré et Hénaff, 2022). En effet, les experts du MPO perçoivent actuellement le phoque gris comme nuisible à la survie d'espèces de poissons, entre autres la morue, dont la population est déjà en danger suite aux excès de l'industrie de la pêche (Dugal, 2022). Le flétan et le homard, espèces exploitées de façon importante par l'industrie, sont également consommées par le phoque (Bégin et al., 2021; Dugal, 2022). Davantage d'études et des méthodes de recherche validées sont nécessaires pour mieux comprendre l'évolution de ces deux espèces. En 2016, le MPO estime entre 10 et 50% l'apport de la morue à la diète du phoque gris (Giroux-Works, 2017), un écart assez large qui incite à croire à la difficulté d'obtention de données.

Parce qu'il est de plus en plus important dans l'écosystème du Saint-Laurent, le phoque est souvent qualifié d'espèce en surpopulation, d'où l'intérêt de contrôler la population à travers la chasse au phoque. Toutefois, Mike Hammill, chercheur scientifique en chef de la section des mammifères marins à l'Institut Maurice-Lamontagne, peine à confirmer que la population de phoque est effectivement en surnombre (Diouf, 2020). Au niveau biologique, la surpopulation d'une espèce est caractérisée par un amaigrissement et une plus grande présence de maladie chez les animaux, se traduisant en une augmentation du taux de mortalité et un taux de reproduction diminué. On observe chez le phoque gris une augmentation de la compétition pour la nourriture caractérisée par un taux de mortalité augmenté chez les blanchons et une diminution de la taille des

animaux. Par contre, d'autres critères comme une stabilité dans le taux de reproduction (en moyenne, 40% des femelles se reproduisent tous les ans) et un taux de mortalité stable et bas chez les populations adultes empêchent d'affirmer qu'il y a surpopulation. Notons qu'au sens biologique, l'expression « surpopulation » caractérise une population animale en surnombre, mais peut aussi prendre un sens plus politique lorsqu'il est question de gestion des populations animales par la chasse et de quotas. À la question de savoir s'il y a trop de phoques, Mike Hamill répond habilement que l'évaluation de la question dépend des valeurs de la société, en précisant que le MPO considère le phoque comme une ressource renouvelable tout en étant une industrie qui représente plusieurs défis (Bégin et al., 2021).

Ainsi, depuis une dizaine d'années, la population québécoise assiste à un changement de paradigme, le phoque étant désormais présenté davantage comme une espèce nuisible dont il faut contrôler la croissance à travers l'exploitation que comme un animal inoffensif à protéger (Ronsin et al., 2020b). La prise de position du MPO, qui indique que le phoque nuit actuellement à la ressource de la morue, permet aux chasseurs de phoques de renverser le discours et d'ainsi utiliser l'argumentaire écologique, autrefois associé aux groupes écologistes qui faisaient équipe avec les animalistes (Ronsin et al., 2020b). La position du MPO est peu surprenante en considérant qu'ils se positionnent pour la gestion des stocks de pêche, en appuyant la croissance économique du secteur maritime et du secteur des pêches (Pêches et Océans Canada, 2021). D'ailleurs, notons que plusieurs études publiées à l'égard de la chasse au phoque sont menées par le MPO, ce qui complique la recherche de données objectives indépendantes. Sans craindre le conflit d'intérêt, puisque les intérêts de développement économique du MPO sont clairement nommés, il est légitime de se questionner sur l'objectivité des données rapportées.

Bien que plusieurs projets impliquant l'appui à la chasse au phoque pour favoriser l'équilibre des espèces soient envisagés, le gouvernement canadien demeure plutôt frileux à l'autorisation d'une chasse à grand déploiement, de peur de froisser l'opinion publique (Ronsin et al., 2020b). Pour justifier une telle décision, l'argument qui est mis de l'avant est l'équilibre qui résulterait de la chasse pour favoriser la prolifération des poissons qui sont pêchés par l'humain et qui seraient appelés à disparaître dans les vingt prochaines années si le statut quo était maintenu (Bégin et al., 2021). Dans un contexte anthropocentrique où on voudrait rétablir les stocks de pêches, les experts présentent la chasse au phoque comme un moyen disponible pour le contrôle

des populations (Rainville et al., 2021). On estime qu'un abattage d'environ 6000 phoques par année via une chasse précautionnaire serait nécessaire pour maintenir l'équilibre des espèces, c'est-à-dire rétablir les espèces de poissons tout en respectant la conservation du phoque gris (Bégin et al., 2021).

Actuellement, le principal conflit opposant les chasseurs aux groupes animalistes est en lien avec l'Île Brion, petite île distincte au nord des Îles-de-la-Madeleine (Rainville et al., 2021). Comme il s'agit d'une réserve écologique, le territoire se pose comme refuge pour les phoques, dont l'abondance serait en train d'affecter l'écosystème de l'île. En effet, l'intrusion du phoque en quantité importante dans l'écosystème pourrait avoir un impact sur les dynamiques fauniques et floristiques en place, d'autant plus que certaines espèces de ce territoire protégé sont considérées comme vulnérables. Par exemple, le piétinement de l'île par une quantité croissante de phoques pourrait éventuellement détériorer la végétation et l'intégrité des dunes. C'est donc en octobre 2021 que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques y a autorisé une chasse contrôlée, supervisée par des scientifiques venus conduire des analyses sur l'impact de la présence du phoque sur le territoire (Larose, 2020). Il n'est pas rare que des scientifiques accompagnent les chasseurs dans leurs sorties, d'une part pour prélever des organes, qui seront analysés pour la recherche de contaminants par exemple, mais aussi pour observer le respect des méthodes de chasse (Bégin et al., 2021). Évidemment, ce type de mesure de contrôle est généralement mieux accueilli au niveau populationnel s'il y a évidence de la surpopulation de l'espèce chassée (Engel et al., 2021).

#### *Argumentaire des groupes animalistes*

Chez les groupes animalistes, l'argumentaire écologique est beaucoup plus prudent. En effet, comme les changements climatiques représentent une précarité de l'habitat pouvant résulter en une instabilité du troupeau, ils considèrent qu'un principe de précaution devrait être appliqué pour empêcher la chasse au phoque (Beylier, 2012). Selon les groupes animalistes, tant que la chasse au phoque restera une activité lucrative, elle sera empreinte de compétition entre les chasseurs pour en augmenter la profitabilité. Cette compétition pourrait inciter les chasseurs à déroger aux mesures en vigueur, tels que l'utilisation de techniques d'abattage validées et le respect des quotas, et ainsi enfreindre la réglementation prévue pour assurer la durabilité de la chasse (Beylier, 2012). Cette position est partagée par un groupe de vétérinaires indépendants, qui avance

qu'une diminution de la compétitivité de la chasse, via une révision de la méthode d'attribution de quotas, résulterait en une amélioration des conditions animales en plus d'un meilleur respect de la réglementation en vigueur et des conditions de travail (Smith, 2005).

Bien que des totaux autorisés de captures (TAC) soient établis en fonction des espèces par le MPO sur le territoire canadien (Lafrance, 2017), les groupes animalistes critiquent le manque d'encadrement, de surveillance et de mesures coercitives en ce qui a trait à la chasse au phoque. Le territoire de chasse étant très étendu, ils considèrent que les moyens déployés ne sont pas suffisants, bien que le gouvernement canadien ait recours à de nombreuses techniques de surveillance (surveillance aérienne, système de contrôle des navires par satellites, patrouilles et inspections en mer et sur les quais, etc.) (Beylier, 2012). Dans un sondage mené en 2010 au sein de la population canadienne, près du tiers des citoyens ( $n = 295$ ) émet des doutes importants sur la réglementation de la chasse dans une optique de préservation de l'espèce (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010). D'ailleurs, le groupe indépendant de vétérinaires met en garde contre les enjeux pouvant résulter des liens sociaux et économiques existant entre les groupes de chasseurs et les officiers surveillant leurs pratiques dans les petites communautés. De plus, d'autres enjeux éthiques pourraient émaner du fait que le MPO est à la fois en charge de la réglementation de la chasse au phoque et défenseur de cette chasse (Smith, 2005).

### **2.5.2 Durabilité sociale**

Sans aborder directement cette dimension de la chasse au phoque, les deux parties ont des arguments contribuant à appuyer ou invalider sa durabilité sociale. L'argumentaire gouvernemental insiste sur l'importance culturelle et historique de la chasse pour la population canadienne, alors que les groupes animalistes prétendent plutôt que cette pratique limite la cohésion sociale. Les deux paliers gouvernementaux se posent aussi comme partenaires à l'industrie du phoque et ses travailleurs, les conditions de travail adéquates étant centrales à une pratique socialement durable.

#### *Argumentaire gouvernemental*

Outre son apport économique et nutritionnel, le phoque est estimé pour sa valeur culturelle (Engel et al., 2021). L'un des arguments principaux entourant la pertinence sociale de la chasse au phoque est son importance culturelle pour les populations autochtones. En effet, un concept inhérent à la durabilité sociale est la transmission intergénérationnelle des capacités pour

l'amélioration du bien-être (Ballet et al., 2004), se traduisant dans la chasse au phoque comme le transfert de connaissances lié aux pratiques traditionnelles.

Depuis les années 2000, le gouvernement du Québec se joint aux acteurs pro-chasse pour positionner de plus en plus la chasse au phoque comme une activité de valorisation de la culture de l'est de la province (Ronsin et al., 2020b). En effet, avec le rachat de l'abattoir des Îles-de-la-Madeleine accompagné de l'ouverture d'une boucherie artisanale, la perception évolue pour faire de la viande de loup-marin un produit du terroir. De plus, l'entreprise SeaDNA, axée sur la promotion de la vente de viande de phoque au-delà des Îles-de-la-Madeleine, voit le jour en 2015. Notons qu'en plus de faire la promotion de ses produits, le site internet de SeaDNA ([www.seadna.ca](http://www.seadna.ca)) comprend une page dédiée à déboulonner les mythes qui sévissent concernant la chasse au phoque. Ensemble, les acteurs du développement de la ressource produisent des outils de mise en marché pour commercialiser le produit ailleurs au Québec et au Canada, tant au niveau marketing qu'à travers des alliances pour développer les réseaux d'approvisionnement et de distribution (Ronsin et al., 2020b). En ce sens, la chasse se pose ici comme une pratique valorisant la culture québécoise et ses traditions.

Afin de pouvoir qualifier l'aspect socialement durable de l'industrie du phoque, il est pertinent d'étudier les conditions des travailleurs de cette industrie, celles-ci étant déterminantes sur leur qualité de vie. En effet, la durabilité sociale compte parmi ses concepts le fait d'établir une progression continue intergénérationnelle, c'est-à-dire de viser une amélioration constante des conditions de vie dans le temps (Ballet et al., 2004). Notons que les conditions des travailleurs de l'industrie du phoque semblent très variables, et demeurent peu documentées à ce jour (Levesque, 2018). Les conditions semblent différentes de par la variabilité des types de fonctions liées à l'industrie du phoque et leurs lieux d'exercice (e.g. : chasseur, boucher, couturier, etc.), mais aussi à cause de l'imprévisibilité de la ressource inhérente à la chasse. L'un des principaux risques connus pour les travailleurs de l'industrie du phoque est d'ordre infectiologique, non seulement pour les chasseurs, mais aussi pour toute personne ayant à manipuler la carcasse de phoque. En effet, découvert chez un chasseur ayant été mordu par un phoque, l'infection du « seal finger » est une atteinte à un ou plusieurs doigts par des micro-organismes entraînant une déminéralisation de la zone affectée, ce qui résulte en une atrophie du cartilage et une infiltration de celui-ci par du tissu conjonctif (Hartley et Pitcher, 2002). L'infection cause une douleur lancinante, de la raideur,

de l'enflure et peut résulter en arthrite. Autrefois amputées, les personnes atteintes ont maintenant accès à un traitement à base de chlorotétracycline et de tétracycline, bien que certains symptômes puissent persister, comme la rigidité du doigt dans près de la moitié des cas.

Reconnaissant l'importance de la formation des travailleurs de l'industrie du phoque pour le respect des bonnes pratiques de la chasse, le MAPAQ plaçait la professionnalisation de la main-d'œuvre comme l'un des principaux axes du développement dans son *Plan d'action sectoriel 2016-2019 pour le développement de l'industrie du phoque au Québec* (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2016). Cette décision, appuyée par un groupe de vétérinaires indépendants, conseille d'investir dans la formation des travailleurs de la chasse au phoque comme stratégie pour améliorer le bien-être animal associé à l'activité. Le rapport produit par l'équipe de vétérinaires énonce même que le Canada a le potentiel de représenter un modèle de pratique de la chasse au phoque, les pratiques étant plus réglementées qu'ailleurs dans le monde où la chasse est également effectuée (Smith, 2005). À travers plusieurs médias, les représentants d'associations de chasseurs dénoncent la lenteur d'action des gouvernements provinciaux et fédéraux. Selon eux, la multiplication des études sur l'activité retarde l'établissement de mesures concrètes contribuant à la stabilité du marché et ainsi à la qualité des conditions de travail de ses travailleurs .

#### *Argumentaire animaliste*

L'argumentaire animaliste pose plutôt la chasse au phoque comme un enjeu discordant, trop cruel pour être associé au fondement d'une cohésion sociale. En effet, cette chasse enfreint plusieurs concepts d'activités socialement durables de par les tensions sociales qu'elle provoque et les questions morales qu'elle soulève (Ballet et al., 2004). La chasse au phoque et la consommation de ses produits semblent encore provoquer un malaise social, l'activité étant encore dépeinte comme moralement inacceptable par plusieurs. Or, pour qu'une chasse commerciale du phoque soit soutenable, elle doit être cautionnée par l'opinion publique (Engel et al., 2021).

Notons également que le développement durable vise l'absence de fragilisation des identités par l'exclusion (Ballet et al., 2004). Vu l'intensité des propos tenus à l'égard de leurs opposants de part et d'autre chez les acteurs du débat de la chasse au phoque, il est légitime de considérer ce concept comme largement bafoué par les deux argumentaires. Chez les groupes animalistes, les campagnes de dénigrement des chasseurs de phoque contribuent certainement à diminuer la



cohésion sociale, qu'ils utilisent eux-mêmes comme argument pour justifier un arrêt de la chasse au phoque.

### **2.5.3 Durabilité économique**

Traditionnellement, le concept de durabilité a été avancé parce que l'aspect économique était trop souvent mis de l'avant, sans égard aux deux autres dimensions, soit les composantes écologique et sociale. Économiquement, la durabilité est basée sur l'optimisation de la croissance et l'absence d'endettement pour les générations futures (Ballet et al., 2004). En d'autres termes, une économie durable doit être florissante, sans nuire à l'intégrité environnementale ou à l'équité sociale.

#### *Argumentaire gouvernemental*

Le gouvernement québécois, à travers le MAPAQ, prétend que la chasse au phoque est une activité économique importante pour le Canada, sans nier que le marché est en baisse depuis le bannissement des produits du phoque par l'Union Européenne en 2009. En effet, un chasseur de loup-marin aux Îles-de-la-Madeleine pouvait gagner environ 7000\$ pour sa saison en 2007, ce qui représentait environ 25% de son revenu annuel (Jomphe, 2007). En réaction à la visite de Paul McCartney sur la banquise canadienne avec la *Humane Society International* en 2006, la sénatrice Céline Hervieux-Payette annoncera : « On a eu Paul McCartney, qui est arrivé chez nous avec son jet privé et 5 millions, pour dire à des gens qui font environ 30 000\$ par année de changer de mode de vie. » (Jomphe, 2007).

Le gouvernement canadien affirme que la chasse au phoque demeure, encore aujourd'hui, une source de revenus importante pour plusieurs collectivités rurales de l'Atlantique, du Québec et du Nord, représentant jusqu'à 35% du revenu annuel de certaines familles (Pêches et Océans Canada, 2011). D'autant plus que la chasse se déroule lors d'une période durant laquelle les possibilités de revenus sont limitées. Pourtant, il n'y a aujourd'hui qu'une soixantaine de chasseurs actifs aux Îles-de-la-Madeleine selon un reportage paru en 2021, ce qui représente environ quinze fois moins de chasseurs qu'en 2008, avant le bannissement européen (Bégin et al., 2021). Le gouvernement provincial ne nie pas que les possibilités d'exportations pour soutenir économiquement la pratique de la chasse au phoque sont plus limitées qu'avant, d'où l'importance pour l'industrie de développer le marché québécois (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et

de l'Alimentation du Québec, 2018). S'appuyant sur l'argument de l'abondance du phoque gris, les défenseurs de la chasse au phoque présentent celle-ci comme une activité capable de donner un second souffle à l'économie insulaire et régionale. À cet effet, une pré-étude pour estimer l'impact économique de la commercialisation des dérivés du phoque a été commandée en 2014 par le MAPAQ (Ronsin et al., 2020b). Un plan sectoriel sur « l'industrie québécoise du phoque » a également été élaboré afin de mettre en lumière les principaux enjeux entourant cette chasse (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2020).

Le gouvernement québécois est conscient que l'un des principaux enjeux affectant les revenus, outre l'acceptabilité sociale, est la variabilité des prises. Celle-ci est causée par l'instabilité des conditions climatiques entraînant la fonte des banquises, principal lieu de prise des proies pour les chasseurs. En effet, depuis 2010, les modifications à l'environnement, tels que le réchauffement de l'eau, la réduction du couvert de glace et l'imprévisibilité de son mouvement, la modification des aires de répartition des espèces et les changements de leurs habitats, se font de plus en plus ressentir sur l'accès au troupeau de phoques du Groenland par les chasseurs (Ronsin et al., 2020b). Pour pallier à cette contrainte, le gouvernement québécois souhaite innover en développant une méthode de chasse dans l'eau respectant le bien-être animal (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018).

#### *Argumentaire des groupes animalistes*

Au sujet de la durabilité économique, les groupes animalistes avancent que les revenus liés à la chasse au phoque sont minimes, tellement qu'ils ne devraient pas justifier son activité. Ironiquement, les groupes animalistes clamant que la chasse au phoque ne génère pas de revenus ont eux-mêmes largement contribué à la chute de revenus de cette industrie. Ils mentionnent aussi que la chasse au phoque encourage une économie négative en plus de ne pas être potentialisée en n'utilisant pas l'entièreté de la ressource (Beylier, 2012). Les groupes animalistes estiment l'apport de la chasse au phoque au revenu des familles et à l'économie des provinces à 5 à 10% (Beylier, 2012). Pour Rebecca Aldworth, directrice exécutive de la *Humane Society International/Canada*, « le gouvernement pourrait facilement remplacer cette chasse », qu'elle qualifie de « complètement inutile » (Jomphe, 2007).

## 2.5.4 Synthèse des argumentaires

Tableau 1. – Synthèse des argumentaires selon les dimensions de la durabilité

	<b>Argumentaire pro-chasse</b>	<b>Argumentaire animaliste</b>
Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance de la chasse pour l'équilibre de l'écosystème</li> <li>- Surpopulation du phoque (pouvant résulter en une détérioration des espèces vulnérables)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe de précaution lié à la précarité de l'habitat en lien avec les changements climatiques</li> <li>- Manque de surveillance et d'encadrement de la chasse</li> <li>- Chasse commerciale incompatible avec le respect total de la réglementation</li> </ul>
Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Héritage culturel et transmission de savoirs intergénérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Malaise entourant la chasse au phoque et activités susceptibles de générer des tensions sociales</li> </ul>
Économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Source de revenu essentielle à certains ménages (économie insulaire et régionale)</li> <li>- Investissements gouvernementaux pour développer l'industrie de la chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenu minime associé à l'industrie du phoque</li> <li>- Usage limité de la ressource</li> </ul>

## Conclusion

En conclusion, la chasse au phoque anime les débats de société depuis plus de quarante ans au Québec, opposant la perspective protectionniste de la ressource à son exploitation, riche de l'héritage culturel qu'elle porte. D'abord teintée par les écarts, la réglementation a su s'adapter pour encadrer les pratiques, si bien que la chasse au phoque canadienne a aujourd'hui le potentiel de devenir un modèle à l'international (Smith, 2005).

Consommée depuis toujours, la viande de phoque est de plus en plus présentée comme cohérente avec les valeurs alimentaires québécoises actuelles, alors qu'elle est mise de l'avant comme une ressource locale, abondante et durable (Ronsin et al., 2020a). Ce faisant, l'industrie du phoque souhaite ajouter au marché actuel un potentiel marché québécois, qui demeure toutefois niche actuellement (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Favorables au développement de l'industrie, les défenseurs de la chasse au phoque décrivent cette pratique comme nécessaire à l'équilibre des écosystèmes, en plus d'être bénéfique à l'économie régionale et cohérente avec la transmission culturelle des savoirs. Pourtant, les groupes animalistes affirment plutôt que la pratique ne respecte pas le principe de précaution applicable à l'espèce, en plus d'insister sur le malaise social entourant la chasse et la petitesse des revenus qu'elle engendre.

Dans cette joute d'argumentaires, plusieurs questionnements méritent d'être éclaircis par une littérature scientifique précise et objective, comme l'innocuité de la viande quant à sa teneur en contaminants, l'impact du phoque sur son écosystème ou l'apport économique d'une chasse à grande échelle. En effet, une meilleure connaissance du phoque permettra de clarifier les informations diffusées à l'égard de cette ressource sujette à la désinformation depuis des décennies.

### 3. Problématique

Dans les dernières années, la chasse au phoque a bénéficié d'une couverture médiatique un peu plus positive au Québec, alors qu'elle avait autrefois été popularisée pour son caractère cruel. En effet, elle est aujourd'hui mise de l'avant pour son héritage culturel, en plus de se positionner comme une solution au point de vue écologique. Dans un contexte où le phoque est une espèce qui fait graduellement sa place comme ressource locale consommable et dont la chasse est encouragée par les gouvernements, tant canadien que québécois, il est important de documenter les enjeux qui l'entourent (Ronsin et al., 2020a). Pourtant, peu de littérature objective et récente paraît à l'égard du phoque et de sa chasse.

Dans un premier temps, il est primordial d'aborder son impact sur les populations dans une perspective de santé publique<sup>7</sup>. L'*Agence de la Santé publique au Canada* nomme parmi ses fonctions fondamentales : la protection de la santé, la surveillance de la santé, la prévention des maladies et des blessures, l'évaluation de la santé de la population et la promotion de la santé (Agence de la Santé publique au Canada, 2004). En ce sens, plusieurs questionnements concernant la ressource du phoque sont directement en lien avec le mandat de la santé publique. Par exemple, l'évaluation de sa valeur nutritive pour l'associer à une alimentation intégrée aux comportements sains (mission/promotion de la santé), la réalisation d'enquêtes périodiques sur la santé pour valider l'absence d'une concentration trop élevée en contaminants (mission/surveillance et protection de la santé) ou la surveillance de son industrie dans le but d'offrir des environnements physiques et sociaux favorables à la santé (mission /promotion de la santé).

À l'heure actuelle, plusieurs zones d'ombres demeurent à l'égard de la consommation du phoque, alors que cette ressource présente plusieurs particularités, notamment par rapport à sa teneur en contaminants. En effet, à l'exception de ressources dédiées aux populations autochtones, les documents de référence en alimentation ne présentent pas d'information spécifique au phoque. Ainsi, la production de ressources informationnelles pour les acteurs en santé publique est nécessaire, pour que l'information soit ensuite diffusée à la population par effet de ruissellement.

---

<sup>7</sup> L'*Association canadienne de santé publique* définit la santé publique comme « une démarche de maintien et d'amélioration de la santé des populations fondée sur les principes de la justice sociale, des droits de la personne et de l'équité, sur des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes et sur la prise en compte des déterminants de la santé sous-jacents » Association canadienne de santé publique. (2017). *La santé publique : Un cadre conceptuel*. [https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/ph-framework/phcf\\_f.pdf](https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/ph-framework/phcf_f.pdf).

Dans les régions concernées par la chasse ou la consommation du phoque, les intervenants en santé publique, à titre de personnes ressources dans le domaine, se doivent d'obtenir puis de diffuser de l'information claire et juste au sujet du phoque et de sa chasse. Ainsi, ces intervenants sont susceptibles de pouvoir proposer des références scientifiques sur les enjeux afin d'enrichir la réflexion.

Dans un deuxième temps, peu de littérature est disponible actuellement sur les perceptions sociales à l'égard de la chasse au phoque, alors qu'il s'agit d'une ressource qui a généré beaucoup de tension dans les dernières décennies. En effet, il est impossible de passer outre les campagnes animalistes et leur impact sur le développement de l'économie du phoque dans les dernières décennies, particulièrement depuis le bannissement de l'UE en 2009. Pourtant, pour que l'activité de la chasse au phoque soit prospère au niveau financier et socio-culturel, elle doit être soutenue par l'opinion populationnelle (Engel et al., 2021). Les intervenants en santé publique, exposés à différentes communautés, sont les acteurs tout désignés pour partager leur perception actuelle de la chasse au phoque et de la consommation alimentaire de ce produit. Leurs perceptions sur la chasse permettront également de situer les besoins informationnels.

Cette recherche se veut donc une collecte d'information servant de point de départ pour produire des ressources informationnelles adaptées pour les intervenants. En alliant les connaissances, les références et les perceptions des acteurs en santé publique, l'intérêt de la recherche est de brosser ce portrait des perceptions entourant les enjeux de la ressource du phoque au Québec.

## **4. Objectifs**

### **Objectif général**

Obtenir la perception des acteurs en santé publique à l'égard de la ressource du phoque pour la consommation au Québec.

### **Objectifs spécifiques**

1.1. Définir quelles dimensions de la durabilité génèrent ou non un consensus à l'égard de la ressource du phoque.

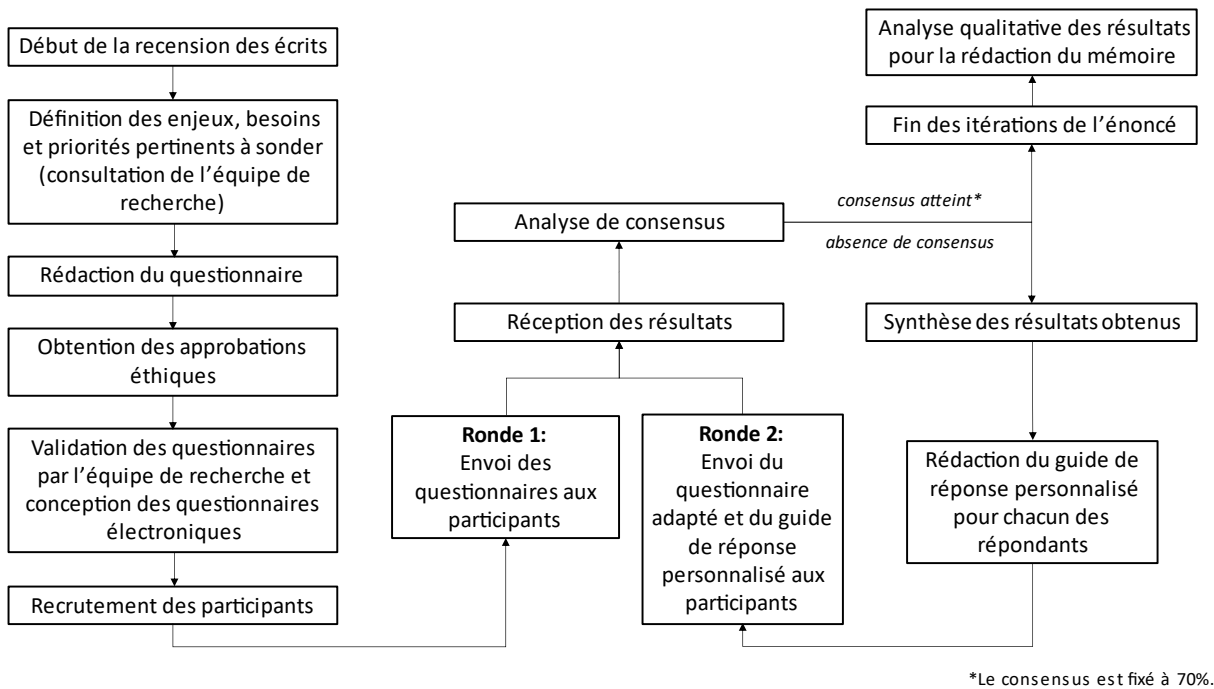
1.2. Définir les principaux enjeux et les priorités d'action visant la consommation du phoque au Québec.

# 5. Méthodologie

## 5.1 Collecte de données

La figure ci-dessous présente le cheminement méthodologique ayant permis la rédaction du mémoire, de la recension d'écrits à l'analyse des résultats. Tel que le prévoit la méthode de recherche choisie, soit la technique *Delphi*, l'approche méthodologique comprend plusieurs boucles de collecte de données, dépendantes des résultats de la ronde précédente.

Figure 1. – Approche méthodologique de la collecte de données



### *Méthode de recherche : la technique Delphi*

La méthode de recherche sélectionnée est la technique *Delphi*, une méthode de recherche qualitative reconnue comme grandement pertinente dans le milieu de la santé depuis quelques décennies (Niederberger et Spranger, 2020). La méthode *Delphi* repose sur le cycle réponse-analyse-réaction, à travers lequel des experts sont amenés à dégager un consensus via quelques rondes de sondages, dans ce cas-ci, électroniques. Comme le veut cette méthode de recherche, les résultats et leurs justifications sont compilés et anonymisés suite à chaque ronde de sondage, puis envoyés aux participants afin que ceux-ci puissent modifier, ou pas, leurs réponses à certains



énoncés à la lumière des autres opinions (Keeney et al., 2011). Seuls les énoncés pour lequel le consensus (e.g. : 70%) n'a pas été atteint sont resoumis. L'intérêt de cette méthode de recherche réside dans le fait que le discours est guidé par les participants, de sorte que les rondes subséquentes sont modelées par la prise de position des experts. Le processus d'itération se termine généralement après deux à quatre rondes, avec ou sans atteinte des consensus (Keeney et al., 2011).

Cette méthode repose sur quatre composantes clés, soit l'anonymat, l'itération, la rétroaction contrôlée et le regroupement statistique de réponses. L'anonymat est l'un des facteurs qui augmente la « sagesse » du groupe, en plus d'autres facteurs comme la diversité d'opinion et la confiance entre participants (Niederberger et Spranger, 2020). En effet, les participants ignorent l'identités des autres répondants jusqu'à la toute fin pour limiter les biais de réponse et favoriser la libre expression. Notons que le nombre de participants varie grandement dans l'utilisation de la technique *Delphi* (Keeney et al., 2011), le seul critère étant d'avoir un échantillon assez représentatif des participants recherchés selon les objectifs de l'étude. Pour une recherche pour laquelle le profil des répondants est plutôt homogène, la littérature recommande entre 10 et 15 sujets (Hsu et Sandford, 2007).

Les objectifs d'utilisation du *Delphi* comprennent la recension de connaissances sur un sujet donné, la recherche de consensus sur des enjeux controversés, puis la formulation de recommandations et leur priorisation (Niederberger et Spranger, 2020). Dans le cadre de cette recherche, les questions du sondage visent les enjeux pertinents à la chasse au phoque, définis à la suite d'une recension d'écrits.

#### *Outil de collecte de données<sup>8</sup>*

Le questionnaire intégré à la méthode *Delphi* visait à obtenir l'opinion des experts sur des enjeux jugés pertinents à la suite de la recension de littérature. La recension d'écrits a été rédigée à partir d'articles provenant des bases de données PubMed et Google Scholar, en utilisant notamment les mots clés « seal », « Quebec », « contamination », « surpopulation », « cod », « cruelty » et « nutritional value ». S'ajoute à ces sources la littérature grise, consultée afin de recenser l'information publiée à l'intention des populations canadiennes et québécoises, puis les perceptions sociales. Par exemple, plusieurs documents gouvernementaux ont été consultés,

---

<sup>8</sup> Le questionnaire de la première ronde est fourni à l'annexe V.

permettant de détailler la réglementation en vigueur et de présenter une synthèse des ressources informationnelles existantes. Les collaborateurs au projet ont également fourni de la documentation pour enrichir la recension d'écrits suite aux échanges concernant les enjeux abordés dans celle-ci. L'ébauche de questionnaire a été discutée, puis validée avec l'équipe de co-chercheurs sur le projet. Notons que l'outil n'a pu être pré-testé compte-tenu de la taille limitée de l'échantillon d'experts du domaine.

Les questions abordant les principaux enjeux controversés liés à la chasse au phoque demandent aux participants d'indiquer leur niveau d'accord avec les énoncés sur une échelle de Likert en cinq temps allant de « tout à fait en accord » à « tout à fait en désaccord ». La série de questions suivantes, portant principalement sur les populations concernées par la chasse, les enjeux et les priorités d'action auprès de la population, demande une priorisation en sélectionnant des choix préalablement définis. Les premières et dernières questions portent sur le profil du répondant. Toutes les prises de position, tant les scores que les priorisations, devaient être justifiées dans la boîte de commentaires au bas de la question. Tel que le prévoit la méthode *Delphi*, le sondage suivant la première ronde a été élaboré à partir des résultats de la première itération. Seuls les énoncés pour lesquels le consensus n'a pas été atteint en première ronde ont été resoumis avec une mise en contexte issue des justifications obtenues précédemment et un rappel de la réponse soumise par le répondant.

Les participants avaient deux semaines entre chacune des rondes de sondages via la plateforme *SurveyMonkey* (*Survey Monkey*, 2022), se déroulant entre mars et avril 2021. Le temps nécessaire pour compléter le questionnaire était variable en fonction du temps de réflexion et de l'élaboration des justifications des participants, mais le questionnaire prévoyait une heure par itération. L'ensemble du processus a été réalisé à distance avec les participants, via l'envoi de courriels et l'utilisation de la plateforme de sondages.

Le tableau ci-bas présente l'ensemble des questions soumises à nos participants au cours de la première ronde. Dans un deuxième temps, ces dernières sont mises en relation avec les objectifs spécifiques du projet.

Tableau 2. – Objectifs visés par les énoncés du questionnaire

Questionnaire « Perception des acteurs en santé publique à l'égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec »	
<b>1. Introduction</b>	
<b>2. Identification</b>	
1. Quel est votre titre d'emploi?	Obtenir le profil des répondants
2. Quelle est votre formation professionnelle?	
3. Àuprès de quelles populations travaillez-vous au quotidien?	
4. Êtes-vous en contact avec les populations autochtones dans le cadre de votre emploi?	
5. Dans quelle région du Québec travaillez-vous?	
6. Combien d'années d'expérience avez-vous cumulées en santé publique au Québec?	
<b>3. Enjeux concernant le phoque et sa chasse</b>	
1. Le gouvernement du Canada est une source fiable en matière d'informations sur le phoque et sa chasse.	Objectif 1.1. : Définir quelles dimensions de la durabilité génèrent ou non un consensus à l'égard de la ressource du phoque.
2. Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des bénéfices liés à la consommation du phoque.	
3. Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des risques liés à la consommation du phoque.	
4. Les données actuelles sur les contaminants justifient la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec.	
5. La chasse au phoque est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent.	
6. La chasse au phoque au Québec est une pratique exempte de cruauté animale.	
7. L'industrie du phoque et de ses produits dérivés est une activité importante à l'économie québécoise.	
8. Les pratiques et la surveillance de la chasse au phoque sont bien réglementées au Québec.	
9. À la lumière de l'information disponible actuellement, le phoque devrait être considéré comme un aliment de haute valeur nutritive.	
<b>4. Populations concernées à l'égard du phoque en santé publique</b>	
1. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les méthodes de chasse au phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.	Objectif 1.2. : Définir les enjeux et les priorités d'action

2. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la valeur nutritive du phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.	visant la ressource du phoque en santé publique (trouver sources crédibles pour émettre des informations à l'égard des enjeux et priorités d'action).
3. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la présence de contaminants dans le phoque et leur étude, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.	
4. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les mesures à prendre pour encadrer et surveiller la chasse au phoque afin d'assurer la gestion des populations, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.	
5. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la commercialisation du phoque et ses produits dérivés, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.	
<b>5. Enjeux et priorités d'action à l'égard du phoque en santé publique</b>	
1. Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l'émission de recommandations sur la consommation de phoque?	Objectif 1.2. : Définir les enjeux et les priorités d'action visant la ressource du phoque en santé publique.
2. Selon vous, quelles sont les trois priorités d'action à l'égard de la consommation des produits du phoque au Québec?	
<b>6. Informations sur le répondant</b>	
1. Avez-vous déjà consommé un produit dérivé du phoque?	Obtenir le profil des répondants.
2. Connaissez-vous personnellement un individu travaillant avec le phoque ou ses produits dérivés?	
3. Avez-vous visionné le documentaire « Chasseur de phoque » de Nicolas Lévesque, paru en 2018?	
<b>7. Fin du sondage</b>	

## 5.2 Participants

### *Critères d'inclusion des participants*

Les critères d'inclusion comprenaient d'occuper un poste d'intervenant en santé publique au Québec. Les participants devaient aussi démontrer un intérêt à participer au projet de recherche, puis être disponibles pour compléter les sondages aux dates prévues et être capables de lire et rédiger des réponses en français.

Aucun critère d'exclusion n'était prévu dans le cadre du recrutement.

### *Recrutement des participants*

Tel que le prévoit la méthode *Delphi*, le nombre de répondants idéal est influencé par la nature de la recherche. On cherche à ce que l'échantillon couvre une variété suffisante d'experts associés à la santé publique pour obtenir une perspective pertinente du sujet (Keeney et al., 2011). Pour cette recherche, nous avons choisi de solliciter 10 experts de différentes régions du Québec afin d'offrir une perspective complète du sujet. Ce nombre de participants permettait une étude réaliste malgré l'éventualité que certains d'entre eux viennent à cesser leur participation au cours du projet compte tenu du temps exigé pour prendre connaissance du matériel à chaque itération.

Notons que la collecte de données s'est déroulée en contexte pandémique, de sorte que nos participants potentiels étaient fortement sollicités par d'autres tâches relevant de leur fonction comme acteur en santé publique. Avant la sollicitation, nous avons pris soin de ré-évaluer le réalisme de la réalisation du projet en tenant une rencontre avec notre collaboratrice nutritionniste en santé publique du CISSS du Bas Saint-Laurent. Ayant laissé passer les premiers mois au cœur de la crise sanitaire, nous avons pris la décision éclairée de lancer la collecte de données en mars 2021.

Le projet a fait appel à deux stratégies de recrutement, soit le relai d'information via une personne-ressource et le recrutement de personnes ciblées. Dans un premier temps, à l'aide d'une collaboratrice au projet travaillant en santé publique, nous avons établi la liste des titres professionnels de répondants en santé publique<sup>9</sup> dont l'implication était pertinente. Afin de rejoindre ces experts, nous avons fait appel à une responsable des coordonnateurs en promotion/prévention au Québec, qui a su diffuser notre courriel<sup>10</sup> dans son réseau afin que les participants potentiels puissent manifester leur intérêt en nous fournissant leurs coordonnées. Ceux-ci étaient ensuite contactés<sup>11</sup> pour une confirmation de leur participation. Pour compléter notre échantillon, nous avons également effectué une sollicitation ciblée, c'est-à-dire que certains experts au profil intéressant étaient contactés<sup>12</sup> directement selon les conseils de la directrice de

---

<sup>9</sup> Profils recherchés : répondants nutrition, répondants insécurité alimentaire, répondants santé environnementale, répondants développement durable, répondants maladies infectieuses, répondants pauvreté, médecins-conseils.

<sup>10</sup> Le modèle de courriel d'invitation à la participation est fourni à l'annexe VI.

<sup>11</sup> Le modèle de courriel de confirmation de la participation est fourni à l'annexe VII.

<sup>12</sup> Le modèle de courriel d'invitation à la participation aux répondants ciblés est fourni à l'annexe VIII.

recherche. Le recrutement pour la méthode *Delphi* n'est pas aléatoire, il s'appuie sur les critères d'inclusion.

### 5.3 Éthique

La collecte de données dans le cadre de ce projet de recherche est encadrée par trois approbations éthiques<sup>13</sup>, soit celle de l'Université de Montréal (#18-076-CERES-D, 2018-05-24, renouvelée le 2021-02-01), celle de l'Université Laval (Projet MP-20-2019-4171/Modification F1-49850, 2020-09-02), puis celle du Cégep de la Gaspésie et des Îles (#2020CER\_11, 2020-11-02). Au moment de la confirmation de leur participation, les répondants recevaient par courriel un formulaire d'information et de consentement détaillant la nature de leur participation puis les avantages, bénéfices, risques et inconvénients inhérents à la recherche<sup>14</sup>. Ce document stipule que la participation est issue d'un consentement libre, éclairé et continu, puis la page d'accueil du questionnaire réitère que la participation est volontaire et le consentement implicite à l'envoi des réponses. Aucune compensation financière n'était associée au projet.

L'identité des participants était connue uniquement de l'équipe de recherche, qui s'efforçait d'anonymiser les réponses et les correspondances tout au long du processus de collecte de données. La méthode de recherche prévoit que les participants aient accès en exclusivité aux réponses de leurs collègues lors de la deuxième ronde, mais toutes citations ont été anonymisées préalablement.

Des questions d'identification ont été posées lors du premier questionnaire afin d'associer les réponses au profil du répondant (e.g. : région vs ville) et d'ainsi alimenter la discussion sur les facteurs affectant la prise de position. De cette façon, les réponses pouvaient être enrichies d'un profil, sans divulguer l'identité du répondant.

Le domaine de la santé publique étant un milieu restreint au Québec, les participants étaient informés du risque d'être reconnus à travers leurs profils sans que leur nom ne soit divulgué. C'est pour cette raison qu'à la fin de la collecte de données, tel que l'indiquait le formulaire de consentement, les participants ont été contactés pour les informer que, à moins d'un avis contraire de leur part, certaines réponses étaient susceptibles d'être retenues dans la diffusion des résultats,

---

<sup>13</sup> Les approbations éthiques sont fournies à l'annexe IX.

<sup>14</sup> Le formulaire d'information et de consentement est fourni à l'annexe X.

à travers l'analyse de citations, par exemple. Un répondant a ainsi préféré garder l'anonymat, et ses réponses ont ainsi été dissociées de son profil.

## 5.4 Analyse des données

À la réception des réponses de nos participants, une analyse de proportions était d'abord effectuée à savoir si le consensus, fixé à 70% (7 répondants dans notre échantillon), avait été atteint pour une catégorie de réponses associées à chacun des énoncés. S'ensuivait une analyse des résultats en deux temps, soit celle des énoncés ayant obtenu un consensus, puis celle des énoncés devant être retournés aux participants. Notons que la méthode *Delphi* a la particularité de nécessiter une analyse itérative, c'est-à-dire que la synthèse de l'analyse des énoncés servira à enrichir la réflexion des participants, voire à construire le questionnaire suivant. Pour les questions concernant les caractéristiques de nos répondants, des analyses descriptives ont été effectuées.

Lors de l'obtention du consensus pour un énoncé, l'équipe de recherche pouvait de suite procéder à l'analyse qualitative, qui consistait en une catégorisation des propos afin de regrouper les principales idées, puis d'extraire les commentaires les plus parlants à intégrer au mémoire. Les répondants étaient informés que les questions qui ne leur étaient pas retournées avaient atteint un consensus.

Lors d'absence de consensus, l'ensemble des justifications anonymisées étaient transférées dans un document de rétroaction spécifique au répondant, puis elles étaient accompagnées d'une capture d'écran du graphique détaillant le taux de réponse pour l'énoncé. Il était demandé au répondant de consulter ce document lors de la complétion du second sondage, afin de revoir ses réponses et de les réviser si désiré, tout en justifiant chacune des modifications dans la boîte de commentaires. L'analyse des réponses n'ayant pas fait consensus a aussi servi à ajouter des énoncés au deuxième questionnaire, pour préciser ou nuancer des idées de la première ronde.

L'équipe de recherche a jugé que deux rondes de sondage étaient suffisantes pour extraire toute l'information pertinente. En effet, lors de la deuxième ronde, les catégories « tout à fait en accord » et « plutôt en accord » ont été combinées pour l'obtention du consensus, toujours fixé à 70%. Ainsi, les questions n'ayant pas regroupé au moins 70% des positions en une catégorie à la première ronde étaient resoumises, en considérant que le consensus était obtenu à la deuxième

ronde si au moins 70% des positions étaient regroupés dans deux catégories adjacentes. Cette décision a permis d'alléger le processus pour nos répondants, déjà fort sollicités dans cette méthode de recherche, tout en maintenant la rigueur scientifique selon laquelle le consensus peut être convenu si les réponses sont contenues dans une tranche de catégories (Hsu et Sandford, 2007). Seules deux questions ne faisaient toujours pas consensus, même combinées, à la fin de la collecte de données.

Les analyses qualitatives ont été effectuées par l'étudiante, puis validées par la directrice de recherche et par l'équipe de chercheurs partenaires au projet à la suite de chaque ronde. À la fin de la collecte de données, l'équipe de recherche a présenté les résultats aux collaborateurs externes, notamment ceux travaillant à l'élaboration de recommandations de santé sur le phoque gris. En plus d'éclairer la compréhension de prises de position de nos participants, cette rencontre a offert plusieurs pistes de réflexions pour enrichir la discussion.



## 6. Résultats

### 6.1 Profils des répondants

Le projet a sollicité dix experts en santé publique, qui ont maintenu leur participation au cours des deux rondes. Notons toutefois que certains participants n'ont pas terminé les sondages, ce qui explique que certaines questions ne comprennent que 9 réponses. Les répondants n'ayant pas complété les rondes ont identifié le manque de temps lié à la forte sollicitation professionnelle causée par la crise sanitaire comme facteur compliquant la complétion du sondage. L'analyse se base donc sur  $n=10$ , à l'exception de ces questions pour lesquelles  $n=9$ .

#### *Profils professionnels*

Ci-bas figure une synthèse des profils de nos répondants. Il leur était demandé de préciser leur titre d'emploi, puis la région dans laquelle ils pratiquent. Notons que les titres indiqués dans la figure suivante sont les titres dans la signature professionnelle de nos participants.

Tableau 3. – Profil professionnel et régional des répondants<sup>15</sup>

	<b>Titre d'emploi</b>	<b>Région</b>
1	Agent de planification, programmation et recherche	Bas-Saint-Laurent
2	Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale	Nord du Québec et Nunavik
3	Nutritionniste	Nunavik
4	Nutritionniste	Nord-du-Québec
5	Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
6	Nutritionniste	Îles-de-la-Madeleine
7	Agent de planification, programmation et recherche	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
8	Nutritionniste	Nunavik (Nord-du-Québec)
9	Agent de planification, programmation et recherche	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
10	Professionnel de la santé	Côte-Nord

<sup>15</sup> Notons que les titres d'emploi et les régions ont été retranscrits tels que transmis par nos répondants.

Les répondants indiquent travailler avec leur population régionale, au profil varié. Aussi, 50% de nos répondants sont en contact avec les populations autochtones dans le cadre de leur emploi. Les formations professionnelles de nos experts sont variables, elles incluent des études en nutrition, en biologie, en anthropologie, en sciences biomédicales, puis des études spécialisées en santé publique.

Le nombre d'années d'expérience en santé publique au Québec de nos répondants est également variable, allant de 1 à 21 ans, avec huit répondants ayant moins de 12 ans d'expérience.

#### *Familiarité avec la ressource du phoque*

Dans le but de connaître le niveau de familiarité de nos participants avec la chasse au phoque, trois questions ont été posées en fin de première ronde. Ces questions étaient expressément placées à la fin du questionnaire pour éviter de donner l'impression à nos participants de discréditer leurs réponses, donc limiter le biais de réponse. Les questions avaient pour but d'évaluer la familiarité de nos répondants avec le produit, avec les chasseurs, puis avec le documentaire « Chasseurs de phoques » (Levesque, 2018). Les résultats (9 répondants) indiquent que quatre participants ont déjà consommé un produit dérivé du phoque, puis que deux des répondants connaissent personnellement un individu travaillant avec le phoque ou ses produits dérivés. Un de ces répondants connaissant un individu travaillant avec les produits du phoque en a également déjà consommé. Aucun des participants n'a visionné le documentaire sur la chasse au phoque paru en 2018, qui s'est posé comme une stratégie de défense contre le courant animaliste entourant la chasse au phoque.

Les résultats de ces questions sont détaillés dans le tableau ci-bas, dans lequel figurent le nombre d'experts ayant répondu par la positive ou la négative et les taux respectifs relatifs à l'échantillon.

Tableau 4. – Familiarité des participants en lien avec la ressource du phoque

Questions posées	Oui		Non	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Avez-vous déjà consommé un produit dérivé du phoque?	4	44,44%	5	55,55%
Connaissez-vous personnellement un individu travaillant avec le phoque ou ses produits dérivés (e.g. chasseur)?	2	22,22%	7	77,78%
Avez-vous visionné le documentaire « Chasseurs de phoques » de Nicolas Lévesque, paru en 2018?	0	0,00%	9	100,00%

## 6.2 Résultats portant sur la durabilité de la chasse au phoque

*Rappelons que l'ensemble des extraits sont présentés tels que rédigés par les participants, puis que le consensus est fixé à 70%. Pour chacun des énoncés, les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord, en expliquant leur position.*

Ci-dessous, les résultats ont été regroupés selon les dimensions de la durabilité, soit les composantes environnementale, sociale et économique. Cette section présente également les résultats concernant les données sur l'identification des acteurs concernés par la ressource du phoque selon nos experts en santé publique. Cette section visait à questionner les répondants sur les acteurs susceptibles d'avoir un savoir supérieur sur des sujets identifiés pour la formulation de recommandations. L'intérêt de la section était de créer une banque de suggestions d'acteurs à impliquer dans le développement de recommandations en lien avec la chasse au phoque. De manière générale, certains commentaires suggèrent que la formulation des questions portant sur les acteurs concernés n'était pas optimale pour la compréhension de nos participants. L'expression « savoir supérieur », traduisant l'idée d'expertise, n'a pas été appréciée de certains répondants, qui y ont vu une hiérarchisation des groupes impliqués dans la chasse au phoque. Aussi, l'expression « certains groupes de la population » a mélangé nos participants, en laissant croire qu'ils ne pouvaient pas faire référence aux experts des domaines, mais devaient plutôt référer à des groupes de citoyens.

*« Je ne suis pas certaine de l'expression "savoir supérieur". (...) » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)*

« Je reste "accrochée" au terme supérieur, trop fort à mon avis, limitant mon choix à "plutôt en accord". » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 2)

« Assez d'accord au fait que la façon dont les questions sont posées induisent souvent qu'il y a un niveau de connaissance supérieur à l'autre (scientifique ou communautaire/traditionnel). Intéressant de plutôt mettre l'accent sur la mise en commun des savoirs. » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

### 6.2.1 Durabilité environnementale

La section suivante présente les résultats concernant les enjeux de la pertinence de la chasse au phoque pour l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent et de la réglementation des pratiques et de la surveillance de la chasse. Elle présente également les données concernant les détenteurs de savoirs pour ce dernier enjeu.

*Perception de la chasse au phoque comme pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent.*

Une combinaison des niveaux d'accord « tout à fait en accord » et « plutôt en accord » permet d'atteindre le consensus de 70% à la deuxième ronde. Notons que la question a été modifiée en deuxième ronde pour incorporer l'aspect commercial ou récréatif de la chasse au concept de durabilité. Les tableaux ci-dessous présentent les résultats pour ces deux rondes, les titres des tableaux précisant l'énoncé soumis aux répondants.

Tableau 5. – La chasse au phoque est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	50	5	30	3	10	1	0	0	10	1

Tableau 6. – La chasse au phoque, qu'elle soit commerciale ou récréative, est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent.

(n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
2	40	4	40	4	10	1	0	0	10	1

Deux tendances se distinguent dans les justifications de cet énoncé. Majoritairement, les répondants se sont appuyés sur l'impact de la surpopulation du phoque sur les autres ressources pour justifier la durabilité de la chasse de l'espèce. C'est sans doute ce qui explique le niveau d'accord très élevé de la première ronde. Or, certains adhèrent davantage à une gestion environnementale moins interventionniste, en questionnant la vision anthropocentrique de la durabilité via la chasse.

« *Le phoque est un grand consommateur de poissons de l'Atlantique dont la pêche est difficile (ex.: morue) ou la survie de l'espèce questionnable (ex.: saumon sauvage de l'Atlantique), la chasse est une bonne façon d'aider les écosystèmes lorsque bien gérée.* » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« *Tout à fait en accord compte tenu de la place des phoques dans la chaîne alimentaire, du nombre d'individus qui est très important, des pratiques traditionnelles de chasse, de l'importance de développer un plus grand accès aux ressources du St-Laurent, dans le sens des pratiques de l'alimentation de proximité et de l'autonomie alimentaire.* » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« *Je ne me sens pas tout à fait outillée à répondre à cette question spontanément. De ce que je comprends, les phoques sont présents en grand nombre, on peut même parler de surpopulation à certains endroits. Cette surpopulation a des répercussions sur les écosystèmes marins puisque le phoque se trouve relativement haut dans la chaîne alimentaire. On attribuerait donc en partie la baisse des stocks de certains poissons à cette surpopulation de phoque. Je ne m'y connais pas beaucoup en écologie, mais je constate aussi qu'il y a une surpêche commerciale des poissons dont*

*se nourrissent les phoques. Cet équilibre que certains souhaitent retrouver en autorisant la chasse de phoques à prime me semble assez réductrice. Ma réponse est donc neutre car de 1) je sens que mes connaissances sont insuffisantes sur le sujet mais 2) intuitivement, je constate que l'homme et sa conception de la nature n'a jamais favorisé "l'équilibre" car des enjeux économiques sont omniprésents dans les décisions prises. » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)*

*« La nature n'a pas besoin des humains pour être en équilibre. » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 1)*

Notons qu'il n'y a qu'une modification de réponse entre les deux rondes. La précision de l'énoncé semble donc avoir eu peu d'impact sur les opinions de nos répondants, ne serait-ce qu'une légère baisse d'accord pour un de nos répondants. Certains participants viennent tout de même nuancer leurs propos suite à la lecture des commentaires, comme le prévoit la méthode Delphi.

*« Oui étant donné la place qu'occupe le phoque dans la chaîne alimentaire. Par contre, je crois qu'effectivement, il y a beaucoup d'autres facteurs en prendre en ligne de compte (la pêche des autres espèces, les changements climatiques, etc) et que l'on ne peut se baser simplement sur la chasse du phoque pour atteindre un tel équilibre. » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)*

*Perception de la réglementation des pratiques et de la surveillance de la chasse au phoque au Québec.*

Cet énoncé a obtenu un consensus en deuxième ronde en combinant les niveaux d'accord « plutôt en accord », au niveau d'accord « plus ou moins en accord ». Le tableau suivant précise la distribution des réponses pour les deux rondes.

Tableau 7. – Les pratiques et la surveillance de la chasse au phoque sont bien réglementées au Québec. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	20	2	30	3	40	4	10	1	0	0
2	20	2	20	2	50	5	10	1	0	0

La question met en lumière la méconnaissance de plusieurs de nos experts concernant l'enjeu de la réglementation entourant les pratiques de chasse et leur surveillance. L'obtention d'un consensus médian à la deuxième ronde reflète sans doute le manque de confiance de nos répondants lié au manque de connaissance du sujet. Alors que des experts semblent faire confiance aux réglementations en vigueur sans nécessairement pouvoir les énoncer clairement, d'autres émettent des doutes sur leur application et suggèrent une meilleure diffusion de l'information. Dans cet énoncé encore, les commentaires font une distinction entre la réglementation des pratiques traditionnelles et les autres pratiques.

*« Je ne connais pas les règles entourant les pratiques et la surveillance de la chasse au phoque au Québec. J'imagine qu'elles existent et auraient avantage à être mieux communiquées. Dans notre région (Nunavik), il n'y a pas de réglementation particulière par rapport à cette pratique (pratique ancestrale). »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 2)

*« Je n'ai pas d'information sur le sujet. C'est plutôt une expertise du ministère des Pêches et Océan. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« *Je ne sais pas s'il existe de la réglementation spécifique à la chasse au phoque. Je continue de croire que même si cette réglementation est présente, son application n'est probablement pas optimale.* » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)

« *Un doute puisque jamais entendu parlé, bien diffusé?? Doute aussi sur la capacité et la disponibilité des ressources humaines dans les territoires très éloignés où ces animaux sont tués pour consommation.* » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 1)

« *Nous avons de bonne réglementation en général au Québec avec les règles du MAPAQ et du MRN.* » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

*Les détenteurs de savoirs liés aux méthodes de chasse aux phoques.*

Le tableau suivant permet de constater que le consensus à « tout à fait en accord » a été obtenu pour cet énoncé dès la première ronde.

Tableau 8. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les méthodes de chasse au phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. (*n=10*)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	70	7	30	3	0	0	0	0	0	0

Les propos de nos répondants sont plutôt consensuels, à savoir que tous considèrent que les gens pratiquant la chasse au phoque depuis plusieurs générations sont les mieux outillés pour renseigner sur les méthodes de chasse aux phoques. Certains experts précisent que ce sont les chasseurs autochtones qui seraient les mieux renseignés, ou encore les groupes respectueux de l'animal.



*« Bien évidemment que les populations chassant le phoque depuis des centaines d'années sont mieux outillés en terme de chasse aux phoques que les études produites au Sud. Il est primordial/indispensable que les populations concernées participent lorsque des décisions les concernant sont prises. Elles ont un savoir expérientiel qui dépasse largement nos connaissances. »* (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

*« La chasse au phoque était avant tout une pratique traditionnelle. Les savoirs ancestraux et autochtones devraient être mis à contribution dans le développement des recommandations dans une optique de développement durable. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Je privilégierais les groupes respectueux de la nature et l'animal, qui ne voient pas le phoque comme une façon de faire de l'argent. »* (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 1)

#### *Les détenteurs de savoirs concernant l'encadrement et la surveillance de la chasse*

La combinaison des niveaux « plutôt en accord » et « tout à fait en accord » permet d'atteindre le consensus en deuxième ronde. Notons que seuls 9 participants ont complété cette question en deuxième ronde. Le tableau ci-bas détaille les réponses obtenues lors des deux rondes de sondage.

Tableau 9. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant les mesures à prendre pour encadrer et surveiller la chasse au phoque afin d’assurer la gestion des populations, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

(n=10; n=9)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	50	5	50	5	0	0	0	0	0	0
2	44	4	55	5	0	0	0	0	0	0

Les experts semblent favorables à cet énoncé et sont en mesure de nommer les acteurs à consulter pour l’émission de recommandations, tant au niveau de la population que des institutions. Le consensus demeure stable au cours des rondes en considérant la baisse du nombre de participants au deuxième tour. Notons que la question précédente portant sur l’enjeu des pratiques de chasses et de leur surveillance (section *Enjeux*, question 8) avait été marquée par la méconnaissance des experts. Plusieurs évoquent un partenariat avec les communautés impliquées dans la chasse au phoque pour obtenir une perspective plus terrain.

« Une contribution des professionnels du MAPAQ et de la MRN volet faune est essentiel pour des recommandations globales. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« Chercheurs, agents faunes, P&O, ministère concerné, etc » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 1)

« les biologiste et vétérinaires du MRN sont assurément bien placé pour le faire en plus de groupes qui pratiquent la chasse depuis des générations. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

« Dans une optique de développement durable et développement des communautés, certains groupes ont un savoir expérientiel utile qui pourrait être mis à profit. Notamment, les savoirs

*autochtones dans la conciliation des usages et des ressources.* » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

### 6.2.2 Durabilité sociale

La section suivante présente les résultats portant sur la crédibilité de différents acteurs à l'égard de la chasse au phoque, entre autres le gouvernement du Canada et les acteurs en santé publique. Elle présente aussi les résultats liés à la cruauté dans le cadre de la chasse au phoque et aux principaux porteurs de savoir concernant les méthodes de chasse. Elle présente aussi les résultats de trois questions ajoutées en deuxième ronde afin de clarifier certains concepts.

*Perception de la fiabilité du gouvernement du Canada en matière d'informations sur le phoque et sa chasse.*

Le tableau ci-dessous présente les résultats pour cet énoncé, qui révèlent que le consensus, fixé à 70%, n'a pu être obtenu suite à la deuxième ronde. Un consensus combiné est toutefois obtenu, c'est-à-dire qu'une combinaison des niveaux d'accord « plutôt en accord » et « plus ou moins en accord » permet d'atteindre le seuil de 70%, avec une légère avance du niveau « plutôt en accord ».

Tableau 10. – Le gouvernement du Canada est une source fiable en matière d'informations sur le phoque et sa chasse. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	20	2	30	3	50	5	0	0	0	0
2	0	0	60	6	40	4	0	0	0	0

Les participants ont retenu le rôle du gouvernement canadien par rapport à la diffusion d'information sur la chasse aux phoques, en mettant de l'avant les acteurs gouvernementaux les plus impliqués. Même si l'énoncé concerne le gouvernement canadien, les participants sont plusieurs à orienter leurs réponses vers le savoir traditionnel des communautés autochtones comme source d'information sur le phoque et sa chasse. La mise en évidence de cette seconde source d'information semble avoir nuancé les réponses en deuxième ronde.

*« Le gouvernement du Canada centralise de l'information de qualité sur les règlements, la surveillance, les statistiques et certaines précautions sur la chasse au phoque. Il s'agit d'information fiable, mais relativement superficielle. C'est un site "porte d'entrée" pour s'informer sur le sujet de manière neutre. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« L'ACIA, Pêche et Océans Canada avec Santé Canada font un certain travail de communication sur la consommation du phoque. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

*« Dans notre région, les chasseurs et les aînés Inuit sont une meilleure source d'informations sur le phoque. On ne réfère jamais/très rarement au gouvernement du Canada comme source d'informations à ce sujet. »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 1)

*« Bien que le gouvernement soit une source d'information, je crois les informations les plus fiables proviennent d'autres sources qui intègrent l'importance de la chasse au phoque d'un point de vue social et culturel (connaissances traditionnelles, anthropologie, recherches participatives, etc). »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 2)

Certains répondants évoquent les lacunes de la source d'information qu'est le gouvernement canadien, même s'ils la considèrent généralement fiable. En justifiant leur position, les acteurs suggèrent que ce gouvernement serait en position de conflit d'intérêt pour se positionner comme informateur objectif.

*« Les prises de position du gouvernement sont généralement basées sur des données probantes, mais parfois teintées de lobbying. Selon les informations du site web de pêches et océans (2016), je crois que l'information est fiable. »* (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)

« Le gouvernement du Canada possède des informations pertinentes sur le phoque (information biologique, écologique et autres) toutefois, lorsqu'il s'agit de parler de chasse aux phoques, son discours n'est pas complètement objectif. La chasse aux phoques, pour plusieurs raisons, représentent un combat de valeur. Ainsi, le gouvernement tient une position qui n'est pas nécessairement basée sur le concept de chasse, tel qu'il est perçu par les populations la pratiquant, mais plutôt sur un amalgame d'idées préconçues, de positions politiques diverses, d'économie mondiale et autres. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 2)

*Perception de la chasse au phoque au Québec comme une pratique exempte de cruauté animale.*

Un consensus de 70% est obtenu à la deuxième ronde en combinant les niveaux d'accord « plutôt en accord » et le niveau d'accord inférieur ou supérieur. Notons qu'à la deuxième ronde, la question a été modifiée pour vérifier si l'aspect commercial ou récréatif avait une influence sur la perception de la cruauté.

Tableau 11. – La chasse au phoque au Québec est une pratique exempte de cruauté animale. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	50	5	20	2	10	1	10	1	10	1

Tableau 12. – Aujourd’hui, la chasse au phoque au Québec, qu’elle soit commerciale ou récréative, est une pratique exempte de cruauté animale.

(n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
2	20	2	50	5	20	2	0	0	10	1

Les experts sont généralement en accord avec l’énoncé et considèrent que la chasse au phoque au Québec est faite le plus humainement possible, bien qu’ils aient un malaise avec le terme « exempté ». Plusieurs comparent la chasse au phoque aux autres chasses pour justifier leur position. Il est intéressant de constater que certains répondants font référence aux anciennes pratiques associées à la chasse au phoque, puis à la réglementation en vigueur actuellement pour limiter la cruauté animale.

« Exempté est mot très fort, un terme difficilement atteignable selon moi et ce même avec la plus noble des volontés du monde. La chasse au phoque est oui exempté de cruauté dans la majeure partie des cas. Par contre, il arrive parfois que l’animal souffre, si le chasseur est moins expérimenté ou s’il rate sa cible et le blesse par accident, toutefois la chasse se veut sans fondement cruel. Ce sont donc des événements accidentels. Donc la chasse au phoque se veut comme non cruelle. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

« En acceptant le concept que l’animal doit être abattu, la chasse au phoque utilise une méthode ancestrale efficace et permet à l’animal de limiter ses souffrances. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« Selon moi, cette chasse n’est pas pire que la chasse à l’orignal, au chevreuil ou au caribou. Tant que la chasse est faite de façon "humaine" en respect de l’animal et de l’environnement, il n’y a pas de problème. Mais je suis très consciente que ce n’est pas l’image qui est projetée par certains organismes et l’opinion publique est selon moi biaisé. » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 1)

« Cela dépend dans le cadre dans lequel elle est pratiquée. Il a été documenté que la chasse commerciale du phoque ne se faisait pas dans des pratiques exemptes de cruauté dans les dernières années. Des changements législatifs ont été apportés pour remédier à la situation. (...) » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« La pratique de chasse commerciale est à distinguer de celle traditionnelle qui est beaucoup plus en respect du bien-être animal. » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

La modification de l'énoncé en deuxième ronde semble avoir diminué le niveau d'accord général. Pour nos répondants, la chasse traditionnelle se positionne clairement comme moins cruelle, même si la chasse commerciale ou récréative demeure une pratique se voulant exempte de cruauté quand on la compare à l'élevage.

« Je crois que la chasse de subsistance en général est faite dans le respect, surtout, mais je ne connais pas vraiment les pratiques de chasse au phoque commerciale. Par contre, je doute fortement que la pratique soit plus cruelle que l'abattage des animaux d'élevage. » (Nutritionniste, Nunavik, ronde 2)

Notons qu'un niveau d'accord se distingue du lot, en rapport avec le concept d'abattre un animal.

« Tuer est toujours cruel même si des mesures "exemplaires" sont avancées. » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)

#### *Questions ajoutées en deuxième ronde*

À la lumière des commentaires recueillis en première ronde, les trois questions ci-dessous ont été ajoutées en deuxième ronde pour introduire une distinction entre la chasse traditionnelle et les chasses commerciale et récréative.

**1. Pouvez-vous identifier les groupes non-liés à la chasse traditionnelle dont le savoir concernant les méthodes de chasse au phoque pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations pour la chasse commerciale et récréative?**

Certains experts sont en mesure de nommer des acteurs, alors que près de la moitié des répondants inscrivent qu'ils ne connaissent pas de groupes non-liés à la chasse traditionnelle. Notons que seuls sept participants ont répondu à la question. Ceci laisse croire que nos experts en santé publique se positionnent sur les enjeux uniquement dans une perspective de chasse traditionnelle. Les acteurs nommés sont de milieux variables, tant du domaine universitaire, que des entreprises privées ou des groupes d'intérêts.

*« Je n'en connais pas. Des groupes de chasseurs commerciaux existent probablement dans certains région non autochtones. »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 2)

*« Des institutions tel que Merinov qui recherche les meilleures pratiques en lien avec les produits de la mer et sa commercialisation. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

*« Association des chasseurs de phoques, biologistes et vétérinaires, expert-es en éthique animale ? »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

*« les pêcheurs, le Bon goût frais des Îles »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

**2. Si la chasse au phoque, commerciale et récréative, devait se déployer davantage dans le sud du Québec, pouvez-vous identifier des groupes de la population pouvant apporter une contribution pour émettre des recommandations dans un contexte où la chasse ne serait pas traditionnelle? Merci de les nommer.**

Encore une fois, les groupes nommés sont variables, allant des ministères aux acteurs plus terrain. La question ne collecte que sept réponses. Il est intéressant de constater l'étendue des



perspectives de nos acteurs, alors que les chasseurs et les groupes de défense des animaux figurent tous deux dans les réponses de nos participants.

« *Le MRN, les institutions scolaires (UQAR, Merinov, etc.), Pêches et océans Canada, les producteurs, les chasseurs, les consommateurs.* » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

« *Certainement le MAPAQ et les associations de pêche, les réseaux tels que la SEPAQ et le Ministère de la faune, chasse et pêche* » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)

« *MAPAQ, MERN, MELCC* » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

« *Je penserais aux chasseurs et pêcheurs des côtes de du St-Laurent et l'Atlantique comme l'association des chasseurs de phoques intra-quebec (pro chasse évidemment). L'INSPQ en tant qu'organe de santé publique devrait émettre des recommandations claires à ce sujet en y incluant les savoirs autochtones et les savoirs développés avec la santé publique du Nunavik (et autres acteurs similaires Gaspésie îles de la Madeleine, Côte Nord). Il serait pertinent de consulter les experts des provinces martines et peut-être du Nunavut/ Groenland si cette chasse est pratiquée dans ces régions.* » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 2)

« *Groupes de défense des animaux* » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)

### **3. Merci d'identifier parmi ces quatre thématiques, deux pour lesquelles des communications seraient nécessaires pour les acteurs en santé publique.**

Les deux thématiques ayant été identifiées comme prioritaires par nos experts au niveau des communications sont la distinction liée à la consommation de phoque pour les femmes enceintes et les enfants, et la distinction à l'égard des enjeux associés à la chasse de subsistance et à la chasse récréative/commerciale. Notons qu'il y a eu erreur dans la formulation de la question, de sorte que deux des choix de réponses étaient identiques. Neuf répondants ont complété la question, les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 13. – Merci d’identifier parmi ces quatre thématiques, deux pour lesquelles des communications seraient nécessaires pour les acteurs en santé publique. Veuillez justifier votre réponse. (n=9)

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
▼ Espèces de phoque chassées au Québec	33,33 % 3
▼ Distinction à l’égard des enjeux associés à la chasse au phoque de subsistance et à la chasse récréative/commerciale.	33,33 % 3
▼ Distinction à l’égard des enjeux associés à la chasse au phoque de subsistance et à la chasse récréative/commerciale	66,67 % 6
▼ Distinction liée à la consommation de phoques pour les femmes enceintes et les enfants	88,89 % 8
Nombre total de participants : 9	

Les experts justifient la sélection de l’énoncé concernant les femmes enceintes et les enfants par leur mandat de santé publique. Tel que mentionné dans les commentaires des autres énoncés, la distinction entre les deux pratiques est également une thématique prioritaire, comme les deux types de chasse semblent susciter des enjeux différents chez nos experts.

« (...) Pour ma part, l'enjeu des femmes enceintes/ enfants est important pour pour mes intérêts et selon mes observations nécessitent de meilleures communications pour les acteurs de santé publique qui pourront être par la suite transmis à la population et acteurs plus "terrain". » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 2)

« Comme les deux pratiques me semblent bien différentes, je crois qu'il faudrait faire la distinction entre les deux pratiques. (...) » (Nutritionniste, Nunavik, ronde 2)

« Je pense qu'en ayant une bonne connaissance de la ressource (espèces) il est plus facile de positionner la pratique et comprendre la consommation en plus d'ouvrir la discussion sur les mythes associés de façon neutre. En ce qui a trait aux distinctions pour la femme enceinte et les enfants, c'est dans leurs responsabilités de bien les connaître afin de protéger la population s'il y a lieu. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

Notons que, la question, qui visait le développement de ressource informationnelle destinée aux acteurs en santé publique, pouvait porter à confusion puisqu'elle pouvait être interprétée comme du développement de matériel pour les acteurs en santé publique à destination de la population.

« *Je ne suis pas certaine si on parle de communications pour les acteurs de santé publique ou par les acteurs de santé publique pour le public?* » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

### 6.2.3 Durabilité économique

La section suivante se concentre sur les résultats liés à la place du commerce du phoque dans l'économie québécoise, tout en présentant les acteurs identifiés comme experts de la commercialisation du phoque et de ses produits dérivés.

*Perception de l'industrie du phoque et de ses produits dérivés comme une activité importante à l'économie québécoise.*

Pour cet énoncé, le consensus a été obtenu dès la première ronde, à « plus ou moins en accord », tel que l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 14. – L'industrie du phoque et de ses produits dérivés est une activité importante à l'économie québécoise. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	0	0	10	1	70	7	20	2	0	0

Dans leurs commentaires, les répondants reconnaissent que la chasse n'a plus la place économique qu'elle avait historiquement à l'échelle nationale, même si elle est encore importante

pour certaines régions. Certains participants semblent vouloir augmenter la place de la chasse au phoque à l'échelle de l'économie nationale. Notons aussi que plusieurs répondants ne se sentent pas interpellés professionnellement par l'enjeu économique de la chasse au phoque, alors qu'ils précisent que l'apport économique n'est pas leur domaine.

*« Je pense que cette économie c'est effondrée par la mauvaise presse qu'elle a eu depuis plusieurs années avec les interdictions liées aux produits dérivées du phoque en Europe. Je n'ai pas de chiffre pour avancer la chose, il faudrait des données économiques (et encore là ce n'est pas mon domaine). »* (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)

*« De ce que je comprends, l'importance économique de ce secteur a diminué depuis quelques années, mais sa valeur est encore significative. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Elle pourrait l'être plus. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Je crois plutôt que cette ressource est sous exploitée. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

Il est aussi intéressant de constater que certains experts font référence à des systèmes économiques moins traditionnels, en décrivant l'apport de la chasse aux marchés alimentaires locaux, par exemple.

*« Je ne crois pas que l'industrie du phoque représente un marché économique important, encore une fois mes connaissances sont limitées dans ce domaine, donc je pourrais me tromper. Il représente toutefois un marché alimentaire important pour certaines communautés autochtones. Les aliments traditionnels sont un levier important pour pallier à l'insécurité alimentaire hautement présente dans le Nord-du-Québec (Nunavik) et sur la Côte-Nord. »* (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

*« Je n'ai pas l'impression que l'industrie du phoque est une activité très importante dans l'économie québécoise en général, mais elle l'est certainement pour certaines régions. Au Nunavik, il n'y a pas de vente de phoques. La viande est consommée localement et la peau est utilisée pour les vêtements portés dans la région. »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 1)

*Les détenteurs de savoirs concernant la commercialisation du phoque et ses produits dérivés.*

Pour cet énoncé, un consensus combinant deux niveaux d'accord a été obtenu en deuxième ronde, les options « tout à fait en accord » et « plutôt en accord » obtenant un nombre égal de votes. Notons que seuls 9 participants ont complété cette question en deuxième ronde. La distribution des réponses est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 15. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la commercialisation du phoque et ses produits dérivés, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( $n=10$ ;  $n=9$ )

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	50	5	50	5	0	0	0	0	0	0
2	44	4	44	4	0	0	11	1	0	0

Plusieurs types d'acteurs sont mis de l'avant pour une contribution, autant des ministères, que des regroupements de producteurs ou des consommateurs. Les chasseurs sont aussi nommés, certains positionnant spécifiquement les chasseurs autochtones comme les principaux experts des marchés.

« Les chasseurs, le MAPAQ par son volet développement de marché, les transformateurs et des consommateurs de longue date peuvent contribuer à la commercialisation. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« Les regroupements locaux ou régionaux comme Le bon goût frais des Îles. » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Le MAPAQ a ce volet dans ces mandats alors je pense qu'ils sont bien placés. Il y a assurément aussi des chambres de commerces ou des associations représentant les producteurs qui peuvent être bien placées pour le faire. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

*« Définitivement, les principaux concernés dans ce marché sont les populations autochtones et ils ont un pied dans ce marché depuis très longtemps. Ils ont donc développé un marché et des techniques de préservation, d'art et autres concernant la mise en marché de cet animal. »* (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

Un répondant présente une opinion à contre-courant, se positionnant comme en défaveur de développer l'économie de la chasse au phoque. À la lumière des suggestions des autres experts en première ronde, il évoque le conflit d'intérêt potentiel dans la contribution aux recommandations.

*« Ils ont conflit d'intérêt pour faire des recommandations »* (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)

### **6.3 Risques et bénéfices liés à la consommation du phoque**

Cette section présente les perceptions des acteurs en santé publique à l'égard des risques et des bénéfices à la consommation de la ressource du phoque, soit respectivement la teneur en contaminants et la valeur nutritive. Elle aborde aussi la crédibilité des acteurs en santé publique pour informer la population québécoise sur ces deux aspects, puis les références complémentaires pour fournir de l'information fiable sur ces enjeux.

### 6.3.1 Résultats concernant les risques de la consommation du phoque

*Perception de la crédibilité des experts en santé publique pour informer la population québécoise à l'égard des risques liés à la consommation du phoque.*

Pour atteindre le seuil de consensus fixé à 70% en deuxième ronde, une combinaison du niveau d'accord « plutôt en accord » avec le niveau d'accord supérieur ou inférieur est nécessaire pour cet énoncé. Le tableau ci-bas permet de constater que l'opinion majoritaire est « plutôt en accord ».

Tableau 16. – Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des risques liés à la consommation du phoque. ( $n=10$ )

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	20	2	40	4	30	3	10	1	0	0
2	20	2	60	6	20	2	0	0	0	0

Les experts reconnaissent que d'informer la population à l'égard des risques de consommation est dans leur mandat. Ils savent aussi nommer d'autres acteurs qui peuvent les appuyer dans ces décisions. En deuxième ronde cependant, certains experts semblent plus nuancés dans leurs commentaires quant à la crédibilité supérieure de la santé publique, alors qu'ils le comparent au rôle du savoir expérientiel dans la diffusion d'information à la population québécoise. Somme toute, le niveau d'accord demeure élevé en deuxième ronde en lien avec l'applicabilité de l'énoncé dans le mandat de la santé publique.

*« Les experts en santé environnementale ont le mandat de protéger la population contre des problèmes de santé causés par la contamination biologique, physique ou chimique. Ils sont aussi sensibles aux répercussions sociales que peuvent engendrer ces mêmes problèmes. Ils sont donc*

*bien placés pour fournir de l'information à jour et nuancée qui tient compte des répercussions sociales que le message pourrait avoir. Des acteurs de Pêches et Océans Canada et des universitaires me semblent aussi des acteurs crédibles pour informer la population des risques. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Conjointement avec les biologistes marins, les professionnels de la santé publique sont certainement les mieux placés pour comprendre et vulgariser les risques liés à la consommation du phoque et bien les nuancer afin de ne pas générer de fausses croyances. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« La santé publique est une source d'information fiable lorsqu'il s'agit de parler de risque à la santé, toutefois les populations locales possèdent un savoir expérientiel non négligeable. La comparaison entre les deux savoirs, soit le savoir scientifique et le savoir expérientiel est très difficile à faire, c'est pourquoi il m'est impossible dans ce cas précis d'affirmer la supériorité de l'un ou l'autre. Les deux savoirs sont complémentaires, ils permettent d'offrir une vision différente de la situation et de l'enjeu. »* (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 2)

*« À la lumière des commentaires émis, les experts régionales en santé publique sont des sources crédibles, mais ne sont pas les seules sources d'information crédible (certaines populations locales sont aussi des sources crédibles). »* (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 2)

Notons aussi que les avis semblent différer concernant la suffisance des données pour la prise de décision, ce qui pourrait affecter les acteurs dans leur position liée à la crédibilité.

*« En recherchant brièvement le site web de l'INSPQ (la référence en santé publique au Québec), il n'y a pas de section spécifique reliée au phoque. »* (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)

*« La santé publique a des données suffisantes pour être crédible. »* (Nutritionniste, Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)



*Perception de la fiabilité des données actuelles sur les contaminants pour justifier la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec.*

Le consensus à « plutôt en accord » a été obtenu à la deuxième ronde. Le tableau suivant permet de constater la distribution des niveaux d'accord au cours des deux rondes.

Tableau 17. – Les données actuelles sur les contaminants justifient la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec.  
(n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	20	2	50	5	10	1	10	1	10	1
2	20	2	70	7	0	0	10	1	0	0

Nos experts répondent presque unanimement que les bénéfices de la consommation du phoque dépassent les risques de la contamination, et ce pour certains groupes ciblés de la population. Cette dernière précision est intéressante puisque les experts abordent beaucoup les bienfaits d'aliments traditionnels en lien avec ce raisonnement.

*« Je pense que les bénéfices de la consommation chez certaines populations surpassent le risque de contaminants. Un peu comme la consommation de fruits et légumes et la présence de pesticides, par exemple. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Pas de changement de position par rapport à ma première réponse. J'ajouterai que le terme populationnel aurait tendance à faire diminuer mon accord avec l'énoncé. En effet, lorsque que l'on encourage la consommation de phoque chez certains sous groupes de la population, on considère surtout les nombreux autres bienfaits associés (sociaux, culturels, spirituels). Bénéfices vs. risque. Les bénéfices populationnels sont moins importants que lorsque que l'on considère le bénéfice de ces petits sous groupes particuliers. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)

Les experts font aussi allusion au manque de lignes directrices claires, puis semblent particulièrement préoccupés par la consommation de phoque chez les femmes enceintes. Les répondants discutent presque exclusivement du mercure comme contaminant, en nommant le foie de phoque comme déconseillé, bien qu'aucune recommandation claire ne soit en vigueur. La précision du niveau d'accord en deuxième ronde semble résulter d'un changement d'opinion de gens qui ne connaissaient pas l'existence des données, puis qui demandent une meilleure diffusion des recommandations.

*« Je pense qu'il manque de lignes directrices publiées et diffusées autant pour les régions du Sud du Québec que pour le Nunavik. Par exemple, les recherches faites au Nunavik en santé environnementale démontre qu'il y a du mercure en petite quantité dans les aliments traditionnels. Par contre, pour les recommandations exactes c'est très flou à mon avis. Les bénéfices de la consommation de phoque (et autres aliments traditionnels) sont souvent plus grands que les risques associés à une petites quantités de mercure. »* (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)

*« Les avantages sont supérieures aux risques. Il faudrait toutefois, peut-être mieux définir les recommandations. Il y a un guide qui existe pour les poissons à la Baie-James, en fonction de quel lac le poisson provient et les recommandations sont faites pour la population en générale, les femmes enceintes et les enfants. L'élaboration de telles recommandations pourraient encadrer la consommation. »* (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)

*« Les données actuelles dans notre région appuient la consommation sécuritaire du phoque en général au niveau populationnel. Les aliments traditionnels sont promus comme les meilleurs aliments pour la population du Nunavik. Seule certaines parties (ex: foie) contenant davantage de mercure pourraient être non recommandées pour certaines personnes avec un taux sanguin élevé en mercure (femmes enceinte principalement) à cause des effets négatifs sur le bébé. Par contre, aucune recommandation officielle n'est en vigueur concernant la consommation du foie de phoque pour les femmes enceintes dans notre région, cette partie ne semblant pas contribuer significativement à l'apport en mercure car peu consommée. Cela pourrait changer dans le futur. »* (Nutritionniste, Nunavik, ronde 1)

*Les détenteurs de savoirs concernant la présence de contaminants dans le phoque et leur étude.*

Cet énoncé a obtenu une majorité de « tout à fait en accord » à la deuxième ronde, permettant d’atteindre le consensus en combinaison avec le niveau d’accord « plutôt en accord ». Notons que seuls neuf participants ont complété cette question en seconde ronde. Le tableau ci-bas précise les résultats obtenus au cours des deux rondes.

Tableau 18. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la présence de contaminants dans le phoque et leur étude, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. ( $n=10$ ;  $n=9$ )

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	40	4	10	1	50	5	0	0	0	0
2	44	4	33	3	22	2	0	0	0	0

Comme la précédente, cette question semble avoir été comprise comme impliquant les communautés chassant le phoque, de sorte que les commentaires en première ronde exposent les limites du savoir expérientiel dans la connaissance des contaminants. C’est sans doute cette incompréhension qui incite les répondants à répondre majoritairement « plus ou moins en accord » en première ronde, alors qu’ils sont majoritairement « tout à fait en accord » à la deuxième ronde. En effet, les experts nomment les acteurs potentiels à consulter pour l’émission de recommandations.

*« (...) La présence de contaminant chimique est impossible à évaluer à l'œil nu ou au gout (à moins d'une présence accrue de contaminant spécifique), toutefois le mercure et le plomb par exemple n'ont pas de gout et sa présence est difficilement visible à l'œil nu (partiellement vrai pour le plomb). Je crois qu'ils ont conscience de la présence de contaminants chimiques, mais la plupart des études proviennent de laboratoires et de chaire universitaires. Très peu d'étude sur les*

*contaminants est produite par des groupes locaux. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)*

*« La présence de contaminants est un élément mesurable, objectif à l'aide d'outils spécifiques. Savoirs expérientiels sont donc moins utile à cet effet. Par contre, si on cherche à comprendre la perception de l'origine de la contamination et son évolution dans le temps, les savoirs expérientiels peuvent être utiles. » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)*

*« Chercheurs, médecins et professionnels en santé publique volet santé environnementale, ACIA, MAPAC, P&O Canada, etc. » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 1)*

*« Absolument, les vétérinaires peuvent certainement contribuer. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)*

*« Oui , dans la mesure où des analyses récentes et régulières sont faites comme pour les autres aliments et que les résultats sont rendus accessibles à ces groupes de la population particulièrement les personnes travaillant à la santé environnementale dans les direction de santé publique ou des biologiste du MAPAQ ou de l'ACIA. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)*

### **6.3.2 Résultats concernant les bénéfices de la consommation du phoque**

*Perception de la crédibilité des experts en santé publique pour informer la population québécoise à l'égard des bénéfices liés à la consommation du phoque.*

Le consensus à « plus ou moins en accord » a été obtenu dès la première ronde, tel que le révèle le tableau des résultats ci-dessous.

Tableau 19. – Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des bénéfices liés à la consommation du phoque. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	10	1	20	2	70	7	0	0	0	0

Dans leurs commentaires, les experts discutent de leurs forces dans la communication des enjeux associés à la chasse aux phoques, tout en mentionnant que des gens sur le terrain pourraient être plus outillés pour discuter de ces enjeux. L'idée que les acteurs sur le terrain puissent fournir de l'information plus crédible est ce qui semble limiter l'accord avec cet énoncé.

*« Les experts en santé publique ont les connaissances et la sensibilité pour véhiculer de l'information nuancée visant à informer la population des enjeux entourant la consommation du phoque. Par exemple les bénéfices reliés à la consommation de phoque sont culturellement différenciés. (...) Par la complexité de ces nuances, les experts en santé publique peuvent être une source crédible pour informer la population québécoise des bénéfices de la consommation du phoque. Leur posture gouvernementale ajoute de la crédibilité aux yeux de certains. Cependant, cette même posture gouvernementale peut rebuter d'autres et des efforts spécifiques devraient être déployés pour rejoindre ces personnes. Par exemple, en formant des partenariats avec des organismes/acteurs du milieu pour augmenter la crédibilité du message aux yeux des gens que l'on veut rejoindre. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Je crois que ces experts sont en effet une source fiable, mais selon moi, l'information devrait provenir directement des personnes concernées, donc des représentants des communautés autochtones qui consomment le phoque. »* (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 1)

D'autre part, certains répondants ne sont pas à l'aise d'affirmer être la source la plus crédible comme leur connaissance de l'enjeu est limitée.

« La santé publique peut bien transmettre l'information sur les bénéfices associés à la santé, mais très peu sur la les bénéfices culturelles et historiques associés à la consommation. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« Je ne me sens pas suffisamment informée sur le sujet pour affirmer que je suis la plus crédible. » (Agent de planification, programmation et recherche, Bas-Saint-Laurent, ronde 1)

La section suivante aborde les enjeux liés à la valeur nutritive du phoque, en plus de présenter les résultats concernant les détenteurs de savoir pour chacun de ces enjeux.

*Perception de la valeur nutritive du phoque.*

Pour cet énoncé, il n'a fallu qu'une ronde pour atteindre un consensus de « tout à fait en accord », tel que l'indique le tableau détaillant les réponses ci-bas.

Tableau 20. – À la lumière de l'information disponible actuellement, le phoque devrait être considéré comme un aliment de haute valeur nutritive. (n=10)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	70	7	30	3	0	0	0	0	0	0

Il est intéressant de constater que cet énoncé est celui ayant suscité le plus haut niveau d'accord au sein de nos participants parmi tous les enjeux, et ce dès la première ronde. Plusieurs ayant une formation en nutrition, on peut supposer que nos répondants étaient à l'aise de se positionner sur cet enjeu, pour lequel ils ont majoritairement sélectionné un niveau d'accord à l'extrême positif de l'échelle. Dans leurs commentaires, les répondants nous ont fait part des bienfaits nutritionnels du phoque, puis de l'importance sociale de la ressource. Une fois de plus, la valorisation de la ressource est importante pour nos répondants en contexte culturel ou d'insécurité alimentaire, sans toutefois prôner une consommation pour tous.

« Effectivement, il présente de bonne valeur nutritive, la viande est maigre et savoureuse et présente un excellent contenu en fer. Certaines parties peuvent être aussi riches en vitamines et minéraux importants. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

« Les aliments traditionnels sont reconnus, par la santé publique, comme hautement nutritifs et comme apportant des bien faits qui dépassent largement le caractère nutritionnel de sa consommation. Dans un contexte d'insécurité alimentaire, le phoque demeure un aliment indispensable. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

« Pour certaines sous-populations oui qui vivent de l'insécurité alimentaire oui et chez qui la pratique est ancrée dans des coutumes traditionnelles. Cependant, je ne pense pas que la consommation de cet aliment devrait être encouragé pour l'ensemble de la population québécoise » (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*Les détenteurs de savoirs liés à la valeur nutritive du phoque.*

Cet énoncé a obtenu un consensus à la deuxième ronde en combinant le niveau « plutôt en accord », majoritaire, au niveau d'accord « tout à fait en accord ». Notons que seuls neuf participants ont complété cette question en deuxième ronde. Le détail des résultats est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21. – Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant la valeur nutritive du phoque, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations. (n=10; n=9)

Ronde	Tout à fait en accord		Plutôt en accord		Plus ou moins en accord		Plutôt en désaccord		Tout à fait en désaccord	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
1	50	5	20	2	20	2	10	1	0	0
2	33	3	66	6	0	0	0	0	0	0

La question semble avoir été perçue par nos répondants comme une occasion de mettre de l'avant les savoirs expérientiels, en lien avec l'utilisation de l'expression « certains groupes de la population ». Ce faisant, plusieurs experts discutent de la place du savoir expérientiel dans le développement de recommandations sur la valeur nutritive, en nommant ses limites. En effet, les répondants semblent plutôt d'accord sur le fait de consulter des données objectives et des professionnels de la santé. Les résultats se précisent en deuxième ronde, où les répondants mettent de l'avant différents experts, sans tous être entièrement d'accord que leur savoir dépasse celui des populations consommant le phoque. Il est intéressant de constater que les experts ont une vision holistique des recommandations nutritionnelles, ainsi certains proposent d'impliquer les populations concernées pour leur apport culturel et social à l'aliment.

*« Je suis incapable d'affirmer que le savoir populationnel en terme nutritionnel est supérieur à celui des données produites par la santé publique et autre organisme, car il y a une multitude d'aspects nouveaux liés aux contaminants chimiques, par exemple, qui sont difficilement identifiables en termes de savoir local. Toutefois, leurs connaissances sont définitivement similaires et peuvent être dans certains cas supérieures. »* (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

*« La valeur nutritive est un élément mesurable, objectif à l'aide d'outils spécifiques. Les savoirs expérientiels sont moins utiles ici à mon avis. Les savoirs expérientiels de certains groupes ont plus leur place pour la valeur sociale et culturelle de l'aliment. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Je crois que ce sont des recherches en laboratoires qui peuvent déterminer de façon précise la valeur nutritive d'un aliment et non des connaissances générales. Il faut donc utiliser la recherche pour aider aux recommandations. »* (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)

*« Certains chercheurs en biologie marine et professionnels de la santé (médecin, nutritionniste, biologiste, biochimiste) peuvent contribuer. »* (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)

*« Je dirais plutôt mettre en commun l'ensemble des savoirs, ceux scientifiques et ceux des communautés, pour en faire des recommandations viables et fiables. »* (Agent de planification, programmation et recherche, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)



## 6.4 Enjeux et priorités d'action pour éclairer la consommation du phoque

Dans le cadre de deux dernières questions, les répondants avaient à prioriser des enjeux associés à la chasse au phoque, d'abord pour connaître ceux limitant la formulation de recommandations en santé publique, puis pour connaître les priorités d'action à l'égard de la consommation du phoque.

### 6.4.1 Enjeux prioritaires concernant le phoque

#### *Enjeux freinant les recommandations sur la consommation de phoque*

Figurent dans le tableau ci-bas les enjeux proposés en première ronde, parmi lesquels trois devaient être priorisés. Notons que seuls neuf participants ont complété cette question lors de la première et de la deuxième ronde.

Tableau 22. – Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l'émission de recommandations sur la consommation de phoque? – Ronde 1 (n=9)

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Les données insuffisantes concernant les contaminants	44,44 % 4
La valorisation actuelle des protéines végétales	33,33 % 3
Le coût associé aux produits du phoque	55,56 % 5
Le manque d'unisson dans le discours entourant la chasse au phoque (ressource polarisée)	66,67 % 6
Le manque d'information sur la main d'œuvre liée à cette industrie	0,00 % 0
La perception sociale négative véhiculée par les groupes animalistes	55,56 % 5
Le manque de données entourant la gestion des populations de phoques et la surveillance	33,33 % 3
La cruauté inhérente à la chasse au phoque	11,11 % 1
Nombre total de participants : 9	

De ces huit enjeux, tous ceux cumulant plus de 40% de vote ont été soumis en deuxième ronde, notamment :

- le manque d'unisson dans le discours entourant la chasse au phoque (66,67%)
- le coût associé aux produits du phoque (55,56%)
- la perception sociale négative véhiculée par les groupes animalistes (55,56%)

- les données insuffisantes concernant les contaminants (44,44%)

Les résultats de la deuxième ronde sont présentés dans le tableau ci-dessous, le seul enjeu se distinguant par son importance étant celui du manque d'unisson dans le discours entourant la chasse au phoque (100,00%). C'est aussi celui qui avait cumulé le plus de vote en première ronde.

Tableau 23. – Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l'émission de recommandations sur la consommation de phoque? – Ronde 2 (n=9)

ANSWER CHOICES	RESPONSES
Les données insuffisantes concernant les contaminants	66.67% 6
Le coût associé aux produits du phoque	66.67% 6
Le manque d'unisson dans le discours entourant la chasse au phoque (ressource polarisée)	100.00% 9
La perception sociale négative véhiculée par les groupes animalistes	66.67% 6
Total Respondents: 9	

Tous nos répondants ont sélectionné l'enjeu du manque d'unisson, il est donc légitime de croire que c'est celui qui limite le plus nos acteurs en santé publique quant aux recommandations qu'ils souhaiteraient formuler.

« (...) Le manque d'unisson est définitivement un enjeu important. Plusieurs acteurs sont présents sur la question et les avis sont partagés sur plusieurs points. Il est difficile d'avoir une perspective globale, lorsque les communautés les plus concernées sont isolées. (...) » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)

Les répondants ont également exprimé leur malaise à recommander un aliment qui serait coûteux, particulièrement d'un point de vue d'égalité pour tous, ce qui est au cœur des préoccupations de santé publique.

« Le travail en santé publique est de faire la promotion d'une alimentation saine accessible économiquement, culturellement et physiquement. Actuellement, on veut que les gens augmentent la consommation de légumes et de fruits d'abord. Ensuite, les fibres en générale on beaucoup à amener à notre santé, donc les protéines végétales restent un message prioritaire et finalement, si l'aliment n'est pas disponible ou trop cher, il convient moins à la population que l'on cible

*généralement en santé publique afin de ne pas accentuer d'ISS. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 1)*

*« (...) Également, si l'aliment est hors de prix et concernent un groupe restreint de la population, voir de la consommation anecdotique car non accessible économiquement, il devient difficile d'émettre des recommandations qui rencontrent les habitudes de consommation (...) » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)*

*« Coût associé : pour la région où je travaille, le coût limite définitivement l'accès (associé aux équipements et au temps pour aller à la chasse) et limite les recommandations sur sa consommation. » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 2)*

Les répondants ont également fait part du besoin d'avoir des données objectives, fiables et accessibles pour faire des recommandations réfléchies.

*« Je crois que c'est la perception d'un manque de données pour : "Les données insuffisantes concernant les contaminants" et "Le manque de données entourant la gestion des populations de phoques et la surveillance". Je pense qu'il y a sûrement des données existantes, mais qu'elles ne sont efficacement transmises ou regroupées. (...) » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)*

*« Les acteurs de santé publique ne doivent pas être influencés par des positions, ils se réfèrent à la science quand le besoin de protéger la santé de la population est présent. Des données probantes de faible qualité ne permettraient pas l'émission de recommandations. » (Agent de planification, programmation et recherche et Nutritionniste, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ronde 2)*

Un autre enjeu ciblé est la perception sociale négative véhiculée par les groupes animalistes. L'énoncé fait référence aux campagnes de publicité des dernières années, qui ont définitivement marqué l'imaginaire puisque ça demeure un enjeu prioritaire chez nos experts. Cependant, un répondant nous propose en deuxième ronde d'inverser notre perspective pour le voir comme une implication citoyenne.

*« (...) J'ai coché la perception sociale négative, car il fut une époque où il y avait des mouvements importants contre la chasse aux phoques liés à des campagnes de publicité contre celle-ci mise de l'avant par des groupes sociaux. Actuellement, je ne dirais pas que cet énoncé s'applique autant.*

*Je dirai toutefois qu'il ne jouit pas d'une image positive de façon globale, et ce principalement dans le Sud. (...) » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)*

*« Pourquoi qualifier de négatif la perception sociale, cela peut être vue aussi comme une implication citoyenne positive en faveur de la vie et la nature. » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)*

Dans leurs commentaires, les experts font également ressortir d'autres enjeux plus ciblés, tels que le caractère global ou la logistique de la chasse au phoque.

*« (...) Autre aspect: Le caractère GLOBAL de la chasse Je l'ai mentionné plusieurs fois précédemment, la chasse au phoque n'est pas simplement nutritionnelle, elle représente un tout. Ainsi, lorsque nous prenons des décisions la concernant, il est important d'évaluer les répercussions sur d'autres aspects de la santé, tels que le bien être global, la santé mentale et autres. Ce ne sont pas des décisions qui peuvent être prises en fonction de complément sa valeur nutritionnelle. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)*

*« Au niveau provincial, ces enjeux me semblent les principaux. Par contre, au niveau régional, les enjeux principaux seraient plutôt liés aux ressources humaines et à la logistique puisque le phoque est un aliment très important pour la population inuite. » (Nutritionniste, Nunavik, ronde 1)*

Il est aussi intéressant de constater que plusieurs répondants font le lien entre la formulation de recommandations et la promotion de la chasse au phoque. Nos participants avancent que les recommandations ne devraient pas être nationales, mais davantage ciblées vers les populations qui consomment déjà la ressource.

*« Je crois que c'est un domaine qui touche une petite population du Québec. Il faut que les intervenants en santé publique soient bien informés et aient des données probantes surtout dans les régions où le phoque est consommé. Je trouve que ce n'est pas une pêche qui est commercialisée et l'opinion publique n'est pas très favorable à la chasse au phoque. Je ne suis pas certaine que c'est un domaine qui doit être promu ou mis de l'avant à part dans les régions où il y a consommation » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)*

« Je crois qu'il ne faut pas perdre de vue que la consommation de phoque est très culturelle et s'applique à une population très restreint. Donc les recommandations doivent se faire en ce sens. Je ne crois pas qu'il est important que tout la province reçoive ses recommandations. » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 1)

« (...) La consommation de viande animale n'est plus au premier plan du guide alimentaire, suggérer d'en ajouter ne me semble pas cohérent (...) » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)

## 6.4.2 Priorités d'action concernant le phoque

### *Priorités d'action pour soutenir la consommation des produits du phoque au Québec*

Les priorités dans le tableau ci-dessous ont été soumises aux votes de nos répondants, à savoir si elles figuraient dans les trois priorités d'action à l'égard de la consommation des produits du phoque au Québec. Notons que seuls neuf participants ont complété cette question lors de la première et de la deuxième ronde.

Tableau 24. – Selon vous, quelles sont les trois priorités d'action à l'égard de la consommation des produits du phoque au Québec? – Ronde 1 (n=9)

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
▼ Rendre les produits accessibles physiquement dans différents points d'accès pour les consommateurs	33,33 % 3
▼ Démocratiser les produits en les rendant accessibles financièrement	11,11 % 1
▼ Diffuser les données concernant la valeur nutritive	22,22 % 2
▼ Diffuser les données concernant les contaminants et émettre des recommandations à cet égard	33,33 % 3
▼ Éclairer la population sur la durabilité de la chasse au plan environnemental	77,78 % 7
▼ Rendre la ressource attrayante au plan gustatif	0,00 % 0
▼ Rendre la ressource accessible en restauration	11,11 % 1
▼ Valoriser les savoirs des populations qui utilisent la ressource	55,56 % 5
▼ Démystifier la notion de cruauté associée à la chasse au phoque	22,22 % 2
▼ Valoriser l'apport économique de la chasse au phoque au Québec	0,00 % 0
▼ Augmenter l'encadrement et les mesures de surveillance entourant la chasse au phoque au Québec	33,33 % 3
Nombre total de participants : 9	

De ces onze priorités, toutes celles cumulant plus de 30% des votes ont été soumises en deuxième ronde, notamment :

- Éclairer la population sur la durabilité de la chasse au plan environnemental (77,78%)
- Valoriser les savoirs des populations qui utilisent la ressource (55,56%)
- Diffuser les données concernant les contaminants et émettre des recommandations à cet égard (33,33%)
- Rendre les produits accessibles physiquement dans différents points d'accès pour les consommateurs (33,33%)
- Augmenter l'encadrement et les mesures de surveillance entourant la chasse au phoque au Québec (33,33%)

Les résultats de la deuxième ronde sont présentés dans le tableau ci-dessous. À la lumière des résultats, les trois priorités d'action pour nos répondants sont de valoriser les savoirs des populations qui utilisent la ressource (100,00%), d'éclairer la population sur la durabilité de la chasse au phoque au plan environnemental (77,78%), puis de diffuser des données concernant les contaminants et d'émettre des recommandations à cet égard (55,56%). Notons que les deux enjeux se démarquant par leur nombre de vote en première ronde figurent dans les trois priorités d'action.

Tableau 25. – Selon vous, quelles sont les trois priorités d'action à l'égard de la consommation des produits du phoque au Québec? – Ronde 2 (n=9)

ANSWER CHOICES		RESPONSES
▼ Rendre les produits accessibles physiquement dans différents points d'accès pour les consommateurs	33.33%	3
▼ Diffuser les données concernant les contaminants et émettre des recommandations à cet égard	55.56%	5
▼ Éclairer la population sur la durabilité de la chasse au plan environnemental	77.78%	7
▼ Valoriser les savoirs des populations qui utilisent la ressource	100.00%	9
▼ Augmenter l'encadrement et les mesures de surveillance entourant la chasse au phoque au Québec	33.33%	3
Total Respondents: 9		

Les résultats mettent au premier plan les savoirs des populations qui utilisent la ressource. Les commentaires font part d'une injustice par rapport à la mauvaise presse qu'ont connu les populations impliquées dans la chasse au phoque par le passé.

*« En premier lieu, il est impératif de démystifier la chasse au phoque. Cette chasse n'est pas plus cruelle qu'une autre. Nous savons tous très bien à quelle campagne nous faisons référence et sans*

*nommer de nom j'ai trouvé cette action aberrante et prise complètement hors contexte. Les dommages infligés par cette campagne sont incommensurables. Il est donc très important de ranimer l'image de la chasse aux phoques en respectant les besoins et les savoirs locaux. Finalement, si une mise en marché est faite, il est important d'assurer un suivi environnemental et durable de sa mise en marché. Toutefois il représente une belle opportunité pour les communautés de transmettre leur culture et de mettre en valeur leur région. » (Agent de planification, programmation et recherche en santé environnementale, Nord du Québec et Nunavik, ronde 1)*

Les répondants font aussi part de la nécessité d'avoir des données de qualité pour diminuer la désinformation autour de la ressource.

*« Je pense que toutes ces priorités sont pertinentes et doivent être travaillées à un certain niveau pour le Québec en entier. Je pense qu'avoir des informations claires et précises (valeur nutritive, contaminants, durabilité) de la santé publique du Québec (en collaborations avec les populations utilisant cette ressource (ex. inuit)) pour être bénéfiques pour ensuite aligner le discours. » (Nutritionniste, Nunavik (Nord-du-Québec), ronde 1)*

*« L'information sur les contaminants doit être à jour et connue. Les gens pourront faire des choix en connaissance de cause et comparant les bienfaits aux risques. La chasse, peu importe l'espèce, n'est pas viable si non durable. Il faut que ceci soit bien documenté et encadré. Mettre de l'avant les gens qui connaissent vraiment la chasse au phoque, pour qui c'est un mode de vie et une tradition transmise de génération en génération. » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 2)*

Encore ici, les participants évoquent l'idée de promotion, sans être pour autant convaincus de la pertinence de développer une consommation élargie de la ressource.

*« Je crois qu'il est important de faire les priorités d'actions avec des interventions qui seront directement en lien avec les populations qui consomment ce produit. C'est peut-être juste moi, mais je ne trouve pas si important de valoriser ce produit et d'en agrandir la consommation à toute la population du Québec. » (Nutritionniste, Nord-du-Québec, ronde 1)*

*« Les choix insinuent une prémise de consommation commerciale du phoque alors que ce n'est d'emblée la volonté du groupe tant que l'exercice n'est pas finalisé. » (Professionnel de la santé, Côte-Nord, ronde 2)*

## 7. Discussion

Les résultats brossent un portrait de l'écosystème entourant la chasse aux phoques, en identifiant les principaux enjeux à prendre en compte et les professionnels à considérer pour répondre aux besoins informationnels concernant chacun de ces thèmes. L'intérêt de cette collecte de données est qu'elle s'attarde aux perceptions des acteurs en santé publique; une perspective rarement explorée pour nuancer et prioriser les besoins de communication entourant la ressource du phoque (Engel et al., 2021).

La discussion est présentée selon les trois sphères de la durabilité (environnementale, sociale et économique), en plus d'une section sur les enjeux propres à la consommation du phoque. Au niveau de la **durabilité environnementale**, la discussion aborde les mécanismes en place pour assurer une saine gestion des populations de phoques et la chasse au phoque elle-même comme stratégie d'équilibre des espèces. Dans un deuxième temps, la **durabilité sociale** explore les perceptions sociales de cette chasse marquée par la médiatisation de sa cruauté, en plus de s'attarder à la place des populations de chasseurs dans l'élaboration de recommandations. Il se dégage de la collecte de données une volonté des acteurs en santé publique de diminuer la perception sociale négative associée à la chasse au phoque. La **durabilité économique** présente les opinions sur l'apport de la chasse au marché économique québécois et ses opportunités de commercialisation. Enfin, la section sur la **consommation du phoque** présente les réflexions sur les risques et les bénéfices liés à sa consommation, puis sur le rôle que peut exercer la santé publique dans le développement de cette ressource.

Ainsi, la discussion présente les enjeux pour lesquels les besoins informationnels sont les plus élevés, puis ceux pour lesquels les acteurs en santé publique démontrent les plus grands niveaux d'accord. De plus, les répondants suggèrent des sources qu'ils considèrent fiables pour l'élaboration de lignes directrices. En ce sens, les résultats offrent un cliché contemporain des perceptions en lien avec la chasse au phoque pour construire des ressources ciblées et fiables dans une optique de développement de la ressource.



## **7.1 Durabilité environnementale**

La dimension de la durabilité environnementale recoupe plusieurs questions, soit celles portant sur la pertinence de la chasse pour l'équilibre des espèces, sur la réglementation sur les pratiques et la surveillance de la chasse et sur les détenteurs de savoirs sur les méthodes de chasse, l'encadrement de la chasse et sa surveillance. L'analyse des résultats de ces énoncés permet de dégager trois thèmes. D'abord, l'importance de l'argumentaire écologique dans l'appui de la chasse au phoque chez nos répondants. Ensuite, la place des chasseurs comme porteurs de savoirs quant au développement de recommandations sur la gestion de la chasse. Puis, l'impact du positionnement philosophique de nos experts dans leur prise de position à l'égard des énoncés.

### **7.1.1 Argumentaire écologique**

Selon les données recueillies, la majorité des experts en santé publique semblent adhérer à l'idée que la chasse au phoque contribuerait à l'équilibre des espèces. Notons que plusieurs répondants font référence à la surabondance de l'espèce du phoque pour justifier leur position. Il est effectivement démontré dans la littérature que la surpopulation est un aspect contributif à l'appui aux mesures de contrôle des espèces, tel que l'abattage ciblé (Engel et al., 2021). Il est légitime de supposer que cet argument pèse beaucoup pour nos répondants puisque le fait d'éclairer la population sur la durabilité environnementale de la chasse au phoque figure comme deuxième priorité d'action à l'égard de la consommation du phoque au Québec. Pourtant, lorsque questionnés sur les méthodes de surveillance de la chasse, les experts expriment leur manque de connaissances à cet égard en commentaires.

### **7.1.2 Implication des chasseurs dans les recommandations sur les méthodes et leur surveillance**

Dans le cas des questions portant sur les détenteurs de savoirs à l'égard des méthodes de chasse et de la surveillance de la chasse, la majorité des experts semblent voir d'un bon œil que les populations de chasseurs soient consultées en vue de la formulation de recommandations. Aussi, les commentaires suggèrent l'importance de venir préciser les mandats des principaux acteurs. Par exemple, parmi les commentaires sur les groupes à impliquer pour les recommandations sur les méthodes de chasse au phoque n'apparaissent pas de mention sur le MPO, qui gère l'octroi de permis de chasse et sa surveillance, ni sur le MAPAQ, qui régit l'industrie du phoque au Québec

(Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Cette méconnaissance fait écho aux propos recueillis par rapport aux méthodes de chasse aux phoques et à leur surveillance.

L'importance que les répondants octroient au savoir expérientiel suppose que les chasseurs, sans distinction par rapport au type de chasse pratiqué, seraient un acteur majeur dans la formulation de recommandations sur les méthodes de chasse et les mesures qui les encadrent. C'est donc dire que la gestion des stocks pourrait se faire dans une dialectique entre les experts du MPO et les groupes de chasseurs, comme c'est le cas avec la gestion des pêches (Rainville et al., 2021). Avec l'influence des chasseurs, posons l'hypothèse que le modèle capitaliste d'exploitation de la ressource, duquel dépendent les revenus des chasseurs, pourrait prendre encore plus de place dans le discours du MPO. Pourtant, ce ministère est déjà critiqué en raison de son positionnement pour le développement économique de la chasse, alors que son mandat implique la mise en place de mesures de contrôle et de surveillance de la chasse (Smith, 2005). En effet, des enjeux éthiques sont soulevés par rapport à son double rôle parfois incompatible, étant à la fois le responsable de l'établissement de quotas de chasse et un ministère comptant parmi ses priorités la « création de possibilités économiques pour les Canadiens et les communautés côtières » (Pêches et Océans Canada, 2021).

À l'heure actuelle, les chasseurs s'appuient beaucoup sur l'argumentaire des instances publiques selon lequel le phoque nuit au rétablissement des stocks de morue (Pêches et Océans Canada, 2011). En ce sens, les chasseurs positionnent la chasse comme une méthode de gestion de la biodiversité, en s'appuyant sur les publications scientifiques du MPO (Rainville et al., 2021). Les résultats de notre collecte de données indiquent que les acteurs en santé publique adhèrent également à l'argumentaire écologique mis de l'avant par le gouvernement canadien. En ce sens, on dénote peu de tension entre la santé publique et les groupes de chasseurs actuellement, comme les deux sont en faveur d'une chasse pour la gestion des populations (Rainville et al., 2021). Cependant, si les recommandations venaient à changer, ou même à se nuancer, il serait intéressant de réétudier la dynamique entre la santé publique et les populations de chasseurs.

### **7.1.3 Considérations philosophiques**

Les réponses obtenues ont mis en lumière un ensemble de croyances ou de valeurs d'ordre individuel, soit une dimension philosophique qu'il est impossible d'isoler des prises de position de

nos acteurs en santé publique, surtout lorsque les énoncés concernent une généralisation de la pratique de chasse aux phoques. Selon le modèle de hiérarchie cognitive, les valeurs et les croyances, qui sont à la base de la pyramide cognitive, sont susceptibles d'influencer grandement les comportements et les opinions (Engel et al., 2021). Par exemple, lorsque nos répondants commentent la place du phoque quant à l'équilibre des espèces, il est difficile pour les experts de se positionner sans impliquer leur position philosophique, soit le fait de cautionner un contrôle des populations pour une gestion anthropocentrique des espèces. C'est ainsi que les réponses colligées témoignent parfois d'opinions tranchées, tel que « *La nature n'a pas besoin des humains pour être en équilibre.* ». Notons aussi que les niveaux d'accord ne varient que très peu d'une ronde de questions à l'autre pour cet énoncé, probablement parce qu'il implique des positions philosophiques, ancrées dans des valeurs, et que quelques arguments de collègues ne réussiront pas à les modifier.

La même tendance est observée pour la question portant sur la cruauté associée à la chasse au phoque, une position qui relève de la philosophie de chacun. En reconnaissant l'influence des références philosophiques, les commentaires permettent de constater que nos experts évoluent dans un système de valeurs similaires, puisque seuls un ou deux commentaires peuvent être qualifiés d'être à « contre-courant ». Il demeure difficile d'isoler l'impact de cet aspect sur nos réponses, mais tout de même intéressant de constater qu'on met en lumière une tension qui existe au sein de nos acteurs.

## **7.2 Durabilité sociale**

La durabilité sociale recoupe deux énoncés questionnant les perceptions de nos répondants, soit l'énoncé sur la crédibilité des autorités gouvernementales, puis l'énoncé sur la cruauté de la chasse au phoque. Outre ces énoncés, la durabilité sociale est aussi abordée implicitement dans plusieurs autres questions, ce qui permet d'y ajouter trois autres thématiques, soit la distinction entre les types de chasses, l'importance de la valorisation des chasseurs et la sensibilité politique de nos acteurs en santé publique.

### **7.2.1 Perception des autorités gouvernementales**

Les résultats mettent en évidence le niveau de confiance mitigé envers le gouvernement du Canada en matière d'information sur le phoque et sa chasse. Ces résultats sont cohérents avec les données populationnelles, qui démontrent un manque de confiance envers les autorités gouvernementales en lien avec la chasse aux phoques, surtout chez les populations rurales (Engel et al., 2021). Afin de limiter les tensions sociales entourant la ressource, il est recommandé d'augmenter le lien de confiance entre la population et les autorités gouvernementales (Engel et al., 2021). Pour ce faire, plusieurs stratégies sont envisageables, comme celle de s'associer à des acteurs auxquels différents segments de la population accordent une confiance importante. En ce sens, nos répondants suggèrent en commentaires diverses sources d'informations à mettre à profit pour le gouvernement, allant des populations locales aux acteurs de secteurs comme l'anthropologie ou l'histoire. Il est intéressant de constater que sur certains sujets, comme la communication à l'égard des bénéficiaires de la chasse aux phoques, des répondants iront jusqu'à positionner les acteurs en santé publique comme les interlocuteurs désignés pour communiquer les informations plus sensibles.

### **7.2.2 Perception de la cruauté associée à la chasse au phoque**

Selon nos experts, la chasse est pratiquée le plus humainement possible, ce qui est cohérent avec leur volonté de permettre la consommation de la ressource. En effet, l'impression de cruauté associée à la chasse aux phoques est indicatrice du désir d'interdiction de la chasse au phoque (Engel et al., 2021). Notons que l'énoncé avait été modifié pour obtenir les perceptions spécifiquement sur la chasse commerciale et pour ajouter le terme « aujourd'hui », pour éviter de référer aux dérives du passé qui ont marqué l'histoire de la chasse au phoque (Beylier, 2012). Cependant, le niveau d'accord général a diminué en deuxième ronde, passant de « tout à fait en accord » à « plutôt en accord », ce qui pourrait être expliqué par une nuance dans les propos concernant la cruauté à la vue des commentaires, plus que par la modification de l'énoncé.

Alors que la majorité des commentaires font référence aux autres chasses ou à l'élevage, un commentaire se distingue de par son caractère catégorique : « *Tuer est toujours cruel même si des mesures "exemplaires" sont avancées.* ». À plusieurs reprises, un commentaire à contre-courant se démarque du lot dans les réponses obtenues. L'analyse permet d'associer la majorité des commentaires de ce type à un répondant, dont le profil de réponses se distingue des autres

participants. Alors que la grande majorité des commentaires sont dans la mouvance qu'on voit se dessiner actuellement autour de la chasse au phoque, ce répondant offre une vision davantage nuancée des acteurs qui devraient être impliqués ou de la façon dont la ressource devrait être utilisée. Par exemple, il nomme les groupes animalistes comme experts à consulter et se positionne contre une économie basée sur la chasse au phoque. Bien qu'unique parmi nos répondants, plusieurs Canadiens se reconnaissent sans doute dans ce discours, puisque 16% d'entre eux jugent qu'aucune forme de chasse au phoque n'est acceptable selon un sondage du *Réseau des phoques et de la chasse au phoque* de 2010 (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010). Sa contribution singulière permet d'enrichir la collecte de données, et ce, même si l'intérêt de la technique *Delphi* est de mettre en lumière la diversité de positions sur un sujet commun dans le but d'en extraire un discours consensuel (Hsu et Sandford, 2007). Bref, les commentaires issus de la collecte sont plutôt homogènes et cohérents avec les décisions actuelles qui se prennent par rapport à la chasse au phoque. Il demeure toutefois intéressant, puis sain, de voir se confronter des valeurs au sein de nos experts en santé publique.

### **7.2.3 Distinction entre les types de chasse**

Dès le premier énoncé, les réponses mettent en lumière le fait qu'ils distinguent les chasses aux phoques en deux catégories, soit la chasse traditionnelle, pratiquée par les peuples autochtones dans un but de subsistance, puis la chasse commerciale ou récréative, de laquelle découle respectivement un objectif de vente de la ressource ou de consommation personnelle. Sans nécessairement nommer le contexte de chasse concerné, les répondants font référence fréquemment à des concepts propres à l'alimentation traditionnelle, comme l'importance de la chasse pour contrer l'insécurité alimentaire (Gouvernement du Canada, 2017). La chasse autochtone semble plus acceptable socialement étant donné son bagage culturel et historique riche (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010), ce qui transparait dans les distinctions qu'apportent nos répondants. En effet, la littérature sur l'étude des perceptions populationnelles à l'égard de la chasse au phoque fait la distinction entre la chasse de subsistance et la chasse récréative, seule la première étant acceptable aux yeux de certains répondants (Engel et al., 2021). En s'associant spécifiquement aux chasseurs autochtones pour mettre de l'avant les bénéfices de la chasse aux phoques, il devient donc plus difficile de s'attaquer à la tradition qu'elle représente. En effet, le droit de chasse traditionnel prévaut sur la protection du bien-être des phoques, tel que statué par l'Union européenne (Brels, 2013).

À la lumière des commentaires obtenues en première ronde, trois questions portant spécifiquement sur les chasses à visée commerciale ou récréative ont été ajoutées. Ces questions confirment la différence qui existe entre les types de chasses, alors que les répondants identifient la distinction à l'égard des enjeux associés à la chasse de subsistance et aux chasses récréative et commerciale comme priorité de communication. Également, ces énoncés mettent en lumière la méconnaissance de nos répondants à l'égard des chasses autres que traditionnelle. En effet, plusieurs joueurs majeurs de l'industrie du phoque ne figurent pas dans les commentaires lorsque les répondants sont questionnés sur cet aspect, ce qui incite à croire que l'effort de communication du réseau alimentaire de chasse non-traditionnelle doit être peaufiné.

Par rapport à l'identification de groupes pouvant contribuer aux recommandations liées à la chasse non-traditionnelle, les commentaires regroupent des acteurs aussi diversifiés que des ministères, des institutions scolaires, un institut de santé publique, une société récréative (Sépaq), des chasseurs et des groupes de défense des animaux. Les groupes nommés couvrant un large éventail de dimensions de la chasse, il semble y avoir eu un amalgame autour du terme « recommandations ». En effet, les experts ont nommé tout acteur pouvant émettre un avis sur la chasse, quel que soit l'enjeu concerné. Rappelons que l'intérêt de la méthode *Delphi* est de laisser beaucoup de liberté d'interprétation aux répondants afin qu'eux puissent faire ressortir les principales idées (Hsu et Sandford, 2007). C'est pour cette raison que le terme « recommandation » avait été formulé de façon générale, dans le but que les acteurs dirigent le discours. Dans le cas de cette question qui n'a été soumise qu'à la seconde ronde, les commentaires font état de propos plutôt éclatés, sans avoir eu la chance de se préciser en rondes subséquentes.

#### **7.2.4 L'importance de la valorisation des chasseurs**

Pour les répondants, la reconnaissance de l'intégralité de la chasse semble passer par la valorisation de l'expérience des chasseurs. Entre autres, la mise en valeur des populations utilisant la ressource est parmi les priorités sélectionnées par nos experts. En considérant que le manque d'unisson était un enjeu prioritaire, donc que les perceptions associées à la ressource sont très importantes pour nos experts, le fait de permettre aux populations de chasseurs de se réapproprier le discours semble être une stratégie de rayonnement axée sur la valeur culturelle de la chasse au phoque. En ce sens, nos répondants abondent dans la direction du nouveau discours médiatique

entourant la chasse au phoque qui souhaite présenter les chasseurs comme des porteurs de culture (Association des chasseurs de phoques intra-Québec, 2022a).

Il est aussi intéressant de se pencher sur le commentaire qui positionne les chasseurs comme des « porteurs de savoirs », une vision qui semble partagée par plusieurs de nos répondants. D'ailleurs, le documentaire « Chasseurs de phoques » adopte cette ligne de pensée, en ce sens qu'il raconte la chasse aux phoques à travers l'œil de chasseurs expérimentés (Levesque, 2018). Il est légitime de supposer qu'il s'agissait d'une tentative de sensibilisation de la part des défenseurs de la chasse au phoque, puisqu'une approche de valorisation des chasseurs est préconisée pour influencer positivement l'opinion publique à l'égard de cette pratique (Engel et al., 2021). Or, il a été impossible d'obtenir les perceptions sur le documentaire puisqu'aucun répondant ne l'avait visionné.

### **7.2.5 Sensibilité politique des acteurs en santé publique**

Les commentaires de nos répondants à l'égard des enjeux limitant la consommation du phoque sont particulièrement riches, parce qu'ils témoignent de la sensibilité politique de nos acteurs en santé publique. En effet, des enjeux axés sur les perceptions sociales du phoque sont sélectionnés au profit d'enjeux plus classiquement associés à la santé publique, tel que la valorisation des protéines végétales ou le manque de données sur les conditions de travail dans l'industrie du phoque. Pourtant, les répondants ont témoigné de l'importance d'avoir des données complètes et objectives dans leurs commentaires tout au long du sondage et ont fait part du besoin de clarifier certains enjeux. Ainsi, il est légitime de supposer que le malaise social entourant la ressource est encore omniprésent pour la santé publique, s'il va jusqu'à dépasser le besoin de données sur les enjeux. En effet, la sélection des répondants semble indiquer que la polarisation des échanges entourant la ressource et les perceptions négatives y étant associées ont le pouvoir de bâillonner davantage la santé publique que le manque de données sur l'enjeu. Parmi la sélection, le seul enjeu qui est clairement associé aux recommandations de santé publique, puis qui revient ensuite comme priorité d'action, concerne les données insuffisantes sur les contaminants. Cette importance donnée à l'opinion publique appuie l'idée que le débat entourant la chasse aux phoques est guidé par l'émotion (Engel et al., 2021). Les commentaires éclairent la réflexion, à l'effet que la perception négative ne semble pas être répandue au sein même des acteurs, mais qu'ils sont plutôt soucieux de cette perception au sein du public dans la réception de leurs recommandations.

Par rapport aux constats sur les enjeux limitant les recommandations, il est intéressant de faire le lien avec les priorités d'action. La valorisation des populations utilisant la ressource et la durabilité de la chasse au plan environnemental préoccupent nos répondants, devançant le besoin de données sur les contaminants. Par rapport à ces priorités, les commentaires mentionnent l'importance de diffuser un discours clair et exempt de mythes, ce qui rejoint les préoccupations entourant l'enjeu concernant les perceptions négatives à l'égard de la chasse au phoque. Il est donc légitime de supposer que les acteurs ont sélectionné ces deux priorités car ce sont celles qui pourraient contribuer le plus à rétablir une perception positive de la chasse au phoque.

## **7.3 Durabilité économique**

La durabilité économique de la chasse au phoque concerne surtout l'importance de l'industrie du phoque à l'échelle du Québec et ses opportunités de commercialisation. Les experts fournissent donc leur perception sur ces concepts, en ciblant des initiatives pouvant contribuer à la commercialisation de la ressource. De plus, les acteurs discutent de considérations en lien avec le coût de la ressource, le phoque étant considéré comme une viande vendue à prix élevé (Reddy, 2018).

### **7.3.1 Apport à l'économie québécoise et principaux acteurs concernés**

Par rapport à l'enjeu économique, les répondants concluent dès la première ronde que cette activité n'est pas particulièrement importante à l'échelle de l'économie québécoise. Il est légitime de supposer que si la question avait porté sur l'économie à l'échelle des régions, la distribution des réponses aurait été différente (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Les commentaires présentent également les perceptions sociales comme l'une des raisons ayant grandement affecté l'industrie du phoque. Nos experts font ainsi référence à un concept connu dans la littérature, c'est-à-dire le besoin de bénéficier du support populationnel pour rendre une chasse viable économiquement (Engel et al., 2021).

Quelques commentaires se concentrent sur la présence du phoque dans les marchés alternatifs, spécifiquement présents en contexte autochtone (Gouvernement du Canada, 2017). En effet, la supériorité des aliments provenant de la chasse par rapport aux aliments des marchés conventionnels n'est pas négligeable pour les consommateurs autochtones, tant au niveau de la



qualité nutritionnelle que quant à l'accessibilité financière (Batal et al., 2021). D'ailleurs, un commentaire fait état d'un marché économique non-monétarisé, lequel ne semble pas communément considéré dans la documentation gouvernementale (Rainville et al., 2021). En écho à ce commentaire, un répondant mentionne une « valeur significative » malgré une chute dans les marchés économiques.

Lorsque questionnés sur les acteurs à impliquer pour la commercialisation du phoque et de ses produits dérivés, plusieurs identifient comme acteur du développement des marchés québécois le MAPAQ, qui s'est d'ailleurs déjà engagé à accompagner l'industrie du phoque dans son développement (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2020). Une seule des initiatives locales recensées est mise de l'avant, soit *Le Bon goût frais des îles* ([www.lebongoutfraisdesiles.com](http://www.lebongoutfraisdesiles.com)). Aussi, les répondants semblent favorables à l'implication des chasseurs dans la formulation de recommandations sur la commercialisation du phoque et de ses produits dérivés. Encore une fois, les répondants reconnaissent le savoir expérientiel des chasseurs, qu'ils valorisent en les ciblant comme experts. Il est également intéressant de voir émerger la notion de conflit d'intérêt de la part d'un participant. Effectivement, en raison de leur position pro-chasse, l'implication des chasseurs pour la formulation de recommandations qui pourraient eux-mêmes les avantager au niveau financier serait certainement perçue comme un biais à leur participation (Rainville et al., 2021). Or, à l'exception de ce commentaire, le discours de nos répondants déconstruit cette impression en supposant qu'ils auraient leur place dans les études à titre d'experts.

Notons que la majorité de nos répondants ont une vision partagée du potentiel économique de la ressource, certains qualifiant même la ressource de « sous-exploitée » ou souhaitant voir une croissance de l'apport de la chasse à l'économie québécoise.

Cependant, les commentaires permettent de déceler quelques opinions contraires, comme le fait qu'un expert ne soit pas en faveur de développer l'économie de la chasse au phoque ou d'impliquer les chasseurs dans la réflexion sur les recommandations à cet égard. Bien que minoritaire, cette perception est présente chez nos experts, tout comme elle l'est au sein de l'opinion populationnelle sur la chasse au phoque, alors qu'une portion de la population canadienne aimerait voir la chasse au phoque cesser parce qu'elle n'est pas nécessaire à leur yeux (Engel et al., 2021). Or, ce discours, qui s'oppose à la vision économique de la ressource, semble généralement exclu de la sphère de décisions politiques (Rainville et al., 2021).

### 7.3.2 Considérations en lien avec le coût de la ressource

Tel que défini par le gouvernement québécois dans la quatrième orientation de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, une composante de la durabilité économique est de réduire les inégalités sociales et économiques (Gouvernement du Québec, 2015). En ce sens, les répondants traduisent un malaise à recommander un aliment (ici, le phoque) qui ne serait pas financièrement accessible à tous, donc qui ne concernerait qu'un groupe restreint de la population – qui n'est d'ailleurs dans ce cas-ci pas celui qui est habituellement au centre des recommandations en santé publique – pour assurer l'équité de la population (Association canadienne de santé publique, 2017). Les résultats identifient d'ailleurs le coût de la ressource parmi les enjeux prioritaires qui limitent l'émission de recommandations en santé publique par nos experts. Il est intéressant de constater la responsabilité qu'assument nos répondants quant à l'accessibilité financière, alors que les acteurs en santé publique ne sont généralement appelés à considérer l'enjeu économique pour une ressource spécifique que si l'inaccessibilité de celle-ci pose un risque pour la santé (Rainville et al., 2021).

Perçu comme un produit de luxe dans les populations du Sud, le phoque ne serait pas nécessairement plus accessible aux populations qui le chassent en raison de l'équipement coûteux nécessaire à sa chasse, nous mentionne une répondante. Le coût associé à l'équipement représente effectivement l'une des trois barrières les plus fréquentes à la consommation d'aliments traditionnels en contexte autochtone (Batal et al., 2021). À cause de son coût, les experts semblent vouloir éviter d'émettre un avis positif sur la ressource du phoque, même s'ils en reconnaissent les bénéfices, pour ne pas augmenter les iniquités. Cette tendance rejoint les commentaires qui affirment que la consommation du phoque peut être discutée dans les régions qui utilisent déjà la ressource, mais ne devrait pas être encouragée dans les autres régions. Les réponses à cet énoncé suggèrent un amalgame entre les concepts de promotion et d'émission de recommandations. Bien que le coût ait été identifié comme une limite à l'émission de recommandations, les experts témoignent plus d'un malaise à promouvoir un aliment dispendieux que d'une incapacité à émettre des recommandations sur les quantités consommables, par exemple.

## 7.4 Consommation du phoque

En lien avec la consommation du phoque, les répondants discutent des risques sanitaires, principalement liés à la teneur en contaminants, et de la communication de ces risques. Les bénéfices de la consommation du phoque et la communication de ceux-ci sont également abordés, entre autres par rapport à la valeur nutritive de la ressource. Il se dégage aussi des commentaires une incertitude empêchant les experts de se prononcer à l'égard de certains enjeux entourant le phoque, témoignant d'une récente popularité renouvelée de la ressource. Enfin, les résultats amènent à se questionner sur le rôle que s'attribue la santé publique quant à la promotion de la ressource du phoque.

### 7.4.1 Risques sanitaires à l'égard de la consommation du phoque

Au niveau de la communication à l'égard des risques, les acteurs ont confiance en leur expertise et n'hésitent pas à affirmer leur responsabilité. C'est entre autres ce que fait un participant en impliquant l'INSPQ en tant que référence québécoise à consulter pour la formulation de recommandations à l'égard du phoque. L'évaluation de facteurs de risques pour la santé et la promotion de comportements sûrs sont effectivement parties intégrantes du mandat de la santé publique (Agence de la Santé publique au Canada, 2004). À cet effet, les acteurs en santé publique mettent en lumière un enjeu de communication et identifient comme thématique prioritaire le besoin de communication par rapport aux recommandations concernant les femmes enceintes et les enfants. Rappelons que l'outil de référence pour la grossesse, le *Mieux-Vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*, ne contient aucune information sur le phoque (Doré et Hénaff, 2022; Rainville et al., 2021).

Faisant écho à leur expertise, les répondants ont une vision nuancée de l'analyse des risques. Par exemple, par rapport à la question portant sur la présence de contaminants, plusieurs d'entre eux font référence au calcul risque-bénéfice lié à la consommation du phoque comme aliment traditionnel. Le concept évoqué est propre au contexte autochtone, dans lequel il est démontré que l'alimentation traditionnelle est corrélée avec une meilleure santé physique, culturelle et spirituelle (Batal et al., 2021).

À la lumière de l'information disponible, les répondants sont « plutôt en accord » avec une consommation sécuritaire justifiée par les données sur les contaminants. Ils mentionnent toutefois

que les recommandations gagneraient à être plus précises. Les experts nomment les chercheurs, l'ACIA, le MAPAQ, les vétérinaires, les acteurs en santé environnementale et Pêches et Océans Canada pour combler ce besoin informationnel. Le manque de données sur les contaminants apparaît en troisième position dans le classement des priorités d'action concernant la ressource du phoque, puis au moins deux commentaires insistent sur le besoin de données fiables. Il s'agit d'ailleurs de la seule priorité sélectionnée ayant directement un lien avec le mandat de santé publique.

#### **7.4.2 Bénéfices de la consommation du phoque**

Alors qu'il ne semble pas y avoir de confusion quant au rôle des acteurs en santé publique par rapport aux risques de consommation, le consensus d'expertise semble moins clair par rapport à la communication sur les bénéfices. D'une part, les répondants sont incertains d'être la meilleure source pour informer des bénéfices, en plus d'être peu confiants de leur connaissance de la ressource, ce qui se traduit par des réponses très théoriques. Il est vrai que les acteurs en santé publique, même ceux ayant une formation en nutrition, vont rarement se positionner sur des aliments spécifiques, mais vont davantage communiquer les grandes recommandations en alimentation ou l'impact de l'alimentation sur le développement (Rainville et al., 2021). Devenir une source d'information sur les bénéfices d'une ressource peut supposer une fine connaissance pour fournir des informations à connotation nutraceutique, qui est exclu des communications en santé publique.

Pourtant, les experts sont « tout à fait en accord » avec le fait que le phoque est un aliment de haute valeur nutritive, et ce consensus est obtenu dès la première ronde. Il s'agit de la prise de position la plus affirmée et en accord avec l'énoncé. Les répondants qualifient la viande de maigre, avec une haute teneur en fer et riche en vitamines et minéraux. Les répondants font aussi référence à des bénéfices de la consommation du phoque allant au-delà de la qualité de sa valeur nutritive, surtout comme pratique pour contrer l'insécurité alimentaire. Ils mentionnent également le bénéfice culturel de cette denrée « ancrée dans les coutumes traditionnelles », sans spécifier si ce concept est élargi aux populations du sud du Québec. Les experts font donc part de bénéfices, nous disant indirectement que ceux-ci s'appliqueraient à des groupes ciblés de la population. Un répondant complètera en ajoutant que la pratique ne devrait pas nécessairement être popularisée pour l'ensemble des Québécois, même si elle est importante pour certains groupes. À la lumière de

cette opinion partagée par certains répondants, il est plus facile de comprendre pourquoi peu d'initiatives de commercialisation de la ressource ont été nommées dans la section portant sur la durabilité économique.

À plusieurs reprises, les répondants furent questionnés sur les groupes à inclure dans le développement de recommandations. Au niveau des questions portant sur un savoir supérieur pouvant enrichir les recommandations, nos acteurs ont réagi à la formulation, n'aimant pas le fait de hiérarchiser les savoirs au sein de la population. On sent aussi une légère incompréhension de la question à savoir si on cherche à faire référence à des experts ou à des groupes de population, ce qui se ressent en première ronde par des réponses davantage axées sur le savoir populationnel, avant de faire référence à l'importance des données probantes en deuxième ronde. En effet, plusieurs commentaires de la première ronde à l'égard de la valeur nutritive font état d'un besoin de données mesurables en mentionnant que le savoir expérientiel n'est pas suffisant. Les niveaux d'accord sont généralement plus hauts et plus centralisés lors de la deuxième ronde. Bien que le consensus soit de consulter des données probantes pour l'analyse nutritionnelle, les répondants valorisent beaucoup le savoir populationnel et l'intégration des savoirs nutritionnels, même au niveau d'enjeu nécessitant des données objectives comme la valeur nutritive. En ce sens, certains experts manifestent une vision plus élargie de la valeur nutritive en prenant la lunette du plaisir de manger et des bénéfices culturels pour répondre à la question. Cette perception s'inscrit dans un contexte où le discours sur la saine alimentation en santé publique tend à inclure davantage le contexte des repas et le fait de savourer les aliments (Santé Canada, 2019).

### **7.4.3 Disponibilité de la ressource du phoque**

Il est étonnant de constater que seuls 50% de nos répondants ont déjà consommé un produit dérivé du phoque. Cette statistique peu élevée, surtout parmi des répondants se positionnant comme experts de la ressource du phoque, porte à croire que la ressource du phoque en est une d'exception. Cette donnée vient soutenir l'hypothèse de disponibilité limitée de la ressource, tant par la complexité de sa chasse et de la législation qui l'encadre, que par l'aspect culturel très circonscrit de cette pratique (Ronsin et al., 2020c; Vézina-Montplaisir, 2019). En effet, parce qu'elle nécessite une embarcation nautique, donc des connaissances minimales du milieu maritime pour naviguer sur le fleuve, il est légitime de supposer que cette chasse requiert un bagage de connaissances distinctes et peut-être plus spécialisées que d'autres chasses (Rainville et al., 2021). Les barrières

à l'accès semblent donc plus importantes pour les chasseurs de phoque que pour d'autres types de chasseurs, résultant en un moindre accès pour la consommation, en plus d'être un produit coûteux.

#### **7.4.4 Perspectives limitées formulées par les répondants de la santé publique**

À la lumière des commentaires des répondants, force est de constater que quelques questions laissent nos acteurs hésitants. Pourtant, les répondants sondés sont ceux qui se sont montrés les plus intéressés par la ressource au sein du bassin de professionnels travaillant en santé publique au Québec. Certes, intéressés ne veut pas forcément dire informés, mais il est légitime de supposer qu'il s'agit d'un échantillon impliqué sur le sujet. Le phénomène de mode montante associé à la chasse au phoque pourrait expliquer l'intérêt nouveau de certains de nos participants pour la ressource du phoque (Ronsin et al., 2020a). L'industrie émergente qu'est celle de la chasse au phoque est particulièrement attrayante puisqu'elle implique des concepts en vogue chez les jeunes professionnels, tels l'auto-suffisance et l'alimentation locale nichée (L'équipe du Panier Bleu, 2020). Cette hypothèse suggère une participation possible de nos répondants par intérêt personnel plus que par interpellation professionnelle, ce qui est appuyé par l'intérêt pour la priorité d'action visant à rendre la ressource accessible lors de la première ronde, alors que l'idée d'accessibilité aux ressources alimentaires coûteuses est peu cohérente avec les actions de nutrition en santé publique.

Spécifiquement, les répondants peinent à se prononcer sur les enjeux concernant l'importance de la chasse au phoque à l'économie québécoise, les pratiques entourant cette chasse et leur surveillance, puis sur la place de la chasse dans l'équilibre des écosystèmes. C'est donc dire que les questions portant sur la pratique de la chasse, sans impliquer directement la consommation de la ressource, seraient plus complexes à évaluer pour nos experts. En effet, la prudence avec laquelle certains experts avancent leurs propos suggère qu'ils ne sont pas les mieux placés pour se positionner sur ces enjeux, certains nous disant clairement ne pas pouvoir se prononcer sur des énoncés. La méconnaissance de nos acteurs est cohérente avec le peu de littérature existant sur la ressource, puis avec les données populationnelles indiquant que les Québécois sont peu informés sur la chasse au phoque (Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network, 2010). De plus, bien qu'une connaissance globale de la ressource du phoque soit souhaitable, il est légitime

que les experts en santé publique soient plus interpellés par les questions abordant directement sa consommation.

Le fait que les commentaires d'experts témoignent de questionnements et de doutes plus que de réflexions mûres appuie l'idée que la ressource est nouvellement sur le radar de la santé publique – le besoin de ressources informationnelles étant d'autant plus important. En ce sens, les experts confirment être la référence pour communiquer les bénéfices associés à la consommation du phoque et pour produire des recommandations en lien avec la teneur en contaminants, mais reconnaissent avoir besoin de plus d'information pour se positionner sur ces enjeux. En effet, la consommation de viande de phoque à visée non-traditionnelle ne se popularise que depuis une dizaine d'années chez certains groupes de Québécois, pouvant justifier une priorisation moindre de cet enjeu au niveau de la santé publique (Ronsin et al., 2020a). Éventuellement, tendre vers un discours sur la chasse aux phoques qui serait plus accompli et riche de l'amalgame de points de vue serait évidemment souhaitable.

Tel que documenté, les rondes de sondage prévues dans la méthode *Delphi* ont un impact sur le comportement de réponse, les opinions étant généralement plus modérées en deuxième ronde (Hsu et Sandford, 2007). Ceci dit, la méconnaissance de certains enjeux semble également influencer le comportement de réponse de nos participants, les réponses ayant tendance à se nuancer en deuxième ronde. En effet, certains experts, ignorant d'abord la présence de données concernant l'énoncé, semble s'être ralliés à l'opinion de leurs collègues en faisant confiance à leur raisonnement. Ce comportement de réponse, défini comme du « moulage d'opinion », est observé lorsque les participants sont exposés à de l'information qui semble hautement crédible par rapport à leur niveau de connaissance (Hsu et Sandford, 2007). Par exemple, au niveau de la teneur en contaminants, il s'agit d'un enjeu où les répondants semblaient s'être ralliés à la majorité en deuxième ronde pour atteindre le niveau « plutôt en accord » avec une consommation sécuritaire justifiée par les données sur les contaminants. En sachant que les répondants identifient le besoin de données sur les contaminants comme prioritaire, il est légitime de suggérer que ce comportement de réponse est influencé par la méconnaissance de l'enjeu. À l'opposé, notons que certains de nos acteurs sont très à l'aise pour répondre aux questions qui sont davantage dans leur champ de pratique, comme celles portant sur la valeur nutritive. Ceci dit, les acteurs n'ont pas identifié la valorisation des protéines végétales comme un enjeu limitant les recommandations sur la

consommation du phoque parmi les options proposées, bien que ce soit l'enjeu le plus associé à la promotion en alimentation. Les répondants ont aussi démontré une aisance à se prononcer sur leur responsabilité à l'égard de la communication des risques de la consommation du phoque.

#### **7.4.5 Rôle des acteurs en santé publique à l'égard de la consommation du phoque**

L'une des tendances mise en lumière par nos répondants est l'importance accordée à la promotion dans leurs commentaires. En réponse aux énoncés concernant l'émission de recommandations, les répondants font référence au fait d'appuyer une consommation généralisée de la ressource, comme si le fait de formuler des recommandations cautionnait la consommation du phoque. Par exemple, à la question visant la priorisation d'enjeux limitant la formulation de recommandations, plusieurs justifient leur position en présentant les limites à la promotion de la ressource. Alors que le mandat de la santé publique concernant des ressources spécifiques est typiquement de baliser la consommation de ressources posant un risque pour la santé (Rainville et al., 2021), nos répondants semblent s'attribuer un rôle plus large, soit celui de promouvoir la ressource. Pourtant, les experts en santé publique sont rarement appelés à comparer les ressources entre elles dans leurs recommandations. En effet, la section sur les rôles de l'*Agence de la santé publique du Canada* n'indique rien à l'égard de la promotion de ressources favorables à la santé, insistant par ailleurs sur la promotion de la santé dans son mandat.

Bien que le rôle des acteurs en santé publique soit davantage associé aux recommandations concernant les risques pour la santé, il n'est pas exclu que ces derniers aient à émettre des avis professionnels, soit des opinions positives pouvant être perçues comme une promotion de la ressource. Par exemple, dans une perspective d'autonomie alimentaire et de durabilité des écosystèmes au sud du Québec, une promotion de la ressource du phoque pourrait éventuellement s'insérer en filigrane dans les réflexions de santé publique (Rainville et al., 2021). On peut aussi penser à des tables de concertation, où il est attendu que les acteurs en santé publique se positionnent. Notons par ailleurs que le sondage invitait les acteurs à se positionner sur les enjeux, une position favorable pouvant être associée à une forme de promotion par nos répondants.



## **7.5 Forces, limites et futures pistes de recherche**

### **7.5.1 Forces de l'étude**

La collecte de données se distingue par l'unicité du sujet de recherche. En effet, le phoque demeure une ressource peu étudiée, de sorte que peu de littérature est disponible à ce sujet, alors que la ressource augmente en popularité (Ronsin et al., 2020a). En ce sens, réaliser un état des lieux est important, d'autant plus s'il porte sur l'étude des perceptions associées à la ressource, l'opinion publique s'étant grandement exprimée dans le passé à l'égard du phoque.

La pertinence de la recherche se mesure par l'intérêt que suscitent les résultats auprès des responsables de rédaction des lignes directrices concernant la ressource du phoque (Rainville et al., 2021). Consultés dans la phase préliminaire d'analyse des résultats, les rédacteurs avaient déjà identifié des groupes cibles pour qui une présentation des résultats contribuerait à enrichir le travail. En ce sens, une diffusion des résultats est prévue dans plusieurs sphères de la santé publique québécoise afin de produire du matériel répondant de façon ciblée aux besoins des intervenants et d'assurer des communications réduisant la désinformation. De plus, cette recherche offre aux rédacteurs un état des lieux sur les perceptions, la conception de matériel devenant ainsi une opportunité de revenir sur certaines croyances.

Cohérente avec le mandat de la santé publique, il émane de la recherche une volonté de développer la ressource de façon réfléchie, tout en prévenant les risques associés à sa consommation. En considérant l'expertise des acteurs en santé publique et leur influence sur les politiques de consommation à grande échelle, il est d'autant plus pertinent qu'ils soient au cœur de l'étude (Pommier et Grimaud, 2007). De plus, la collecte de données cadre tout à fait avec les courants actuels en alimentation, qui intègrent de plus en plus les notions d'alimentation locale et de développement durable. En ce sens, la recherche s'inscrit dans le changement de paradigme actuel en alimentation, à travers lequel l'aspect écologique est de plus en plus considéré dans les choix alimentaires du consommateur (Ronsin et al., 2020b).

### **7.5.2 Force de la méthodologie**

Une autre force de l'étude est propre à sa méthodologie. Comme la méthode *Delphi* est prévue pour se réaliser à distance, elle permet un recrutement d'experts à l'échelle du Québec. De plus, la méthode prévoit l'anonymité des propos, ce qui permet l'expression des opinions en toute

confidentialité (Hsu et Sandford, 2007). Tel que les résultats le démontrent, l'impact des positions philosophiques est considérable dans les commentaires associés à plusieurs énoncés d'un répondant. Permettre aux experts de s'exprimer sans être directement associés à leur propos devient donc critique pour limiter les barrières à la communication honnête et ainsi créer un climat favorable pour l'obtention de résultats authentiques (Yousuf, 2007). Aussi, la méthode *Delphi* permet un bel équilibre pour la collecte d'informations qualitatives, puisqu'elle offre une liberté d'expression aux participants dans les commentaires, tout en proposant un cadre à travers les énoncés pour une collecte riche et précise. Une autre force de l'étude réside dans le fait qu'elle est supportée par une équipe de recherche variée aux compétences spécifiques. Ainsi, la validation de l'outil de collecte par l'équipe a permis un tour d'horizon complet des enjeux, en plus d'appuyer leur pertinence.

### **7.5.3 Limites de l'étude**

L'étude comporte aussi quelques limites. D'abord, le fait que plusieurs participants se soient autoproclamés experts peut faire en sorte que l'échantillon soit moins objectivement connaissant qu'il le serait idéalement. Également, les niveaux de connaissances des enjeux ciblés peuvent être variables parmi nos répondants, même si la même valeur est accordée à chacun des commentaires (Hsu et Sandford, 2007). Comme l'indiquent les résultats, les experts sont peu familiers avec certains enjeux entourant la chasse au phoque, ce qui pose la question sur l'étendue de leur expertise, même s'ils semblaient être les plus sensibilisés à la ressource au moment du recrutement. Bien que la méconnaissance des enjeux révèle beaucoup sur la ressource informationnelle à développer, il est légitime de supposer que certaines données pertinentes n'ont pas été recueillies en raison du manque d'expertise de nos participants. Par exemple, la question portant sur les groupes non-liés à la chasse traditionnelle permet de constater que seuls 43% de nos répondants ( $n=7$ ) sont familiers avec les aspects propres à la chasse non-traditionnelle, ce qui porte à croire que la majorité de nos répondants n'ont considéré que la chasse traditionnelle lors de la complétion du sondage. En ce sens, il aurait été préférable de spécifier le type de chasse pour certains énoncés dès la première ronde. Aussi, au niveau de la réglementation en vigueur et de la surveillance de la chasse, certaines réponses concernent les populations plus éloignées, et non celles du sud du Québec. Précisons tout de même que certains répondants ont été référés par l'équipe de recherche étant donné leur connaissance du sujet et leur positionnement géographique. D'ailleurs, au niveau de l'analyse géographique, il était difficile de tirer des conclusions en raison

du faible nombre de participants par région. Dans le cas d'une méthodologie qualitative avec un nombre limité d'experts comme celle du Delphi, la contrepartie d'avoir un échantillon diversifié est que celui-ci ne permet pas d'analyse par profil. Aussi, l'une des pistes d'amélioration réside en la formulation de certaines questions, les énoncés sur les détenteurs de savoirs ayant été peu appréciés par certains répondants, tel que nommé précédemment. Enfin, le fait d'avoir cessé la collecte après seulement deux rondes peut avoir limité la quantité de propos et de justifications recueillis. Cependant, vu les consensus déjà obtenus et par considération pour nos experts, un arrêt à la deuxième ronde se posait comme l'option la plus judicieuse.

### **Pistes futures de recherche**

Évidemment, les résultats de cette étude ont mis en évidence des besoins en ressources informationnelles, lesquelles devront être supportées par de la donnée probante. En ce sens, plusieurs pistes de recherche futures peuvent être envisagées, tel que la documentation des contaminants présents dans le phoque, l'évaluation de la durabilité environnementale de la ressource ou même une étude pour le développement de réseaux de proximité permettant de réduire le coût de la ressource tout en augmentant sa disponibilité. Certaines initiatives scientifiques ont déjà vu le jour dans le but de documenter davantage la pratique et la ressource. Par exemple, une chasse commerciale sous l'œil d'équipes de scientifiques s'est déroulée en janvier 2022 sur l'Île Brion, réserve écologique affectée par la présence croissante de phoques sur ses dunes. La chasse ayant été autorisée par le MELCC, les scientifiques étaient sur place pour prélever des échantillons à des fins d'analyse et ainsi assurer le suivi de la population de phoques gris (Shields, 2021). Dans un contexte où la chasse au phoque est présentée de plus en plus comme une activité durable au niveau environnemental, la collaboration entre les équipes de scientifiques et les chasseurs est susceptible de s'accroître dans les prochaines années.

Aussi, pour assurer le développement de la ressource, davantage d'information est nécessaire sur la perception sociale de la chasse au phoque et les façons de déboulonner les mythes qui y sont associés, d'autant plus qu'il s'agit du principal frein à sa promotion par les experts en santé publique. Les tentatives de promotion de la chasse au phoque par les deux paliers de gouvernement et leurs partenaires ne semblent pas avoir eu l'influence souhaitée, donc les données qui seront recueillies pourront être mises à profit pour établir les stratégies de communication.

Également, la collecte de données a permis de mettre en évidence des positions qui ne sont pas favorables au développement d'une chasse au phoque commerciale. Minoritaire dans notre collecte de données comme dans les dernières données sur l'opinion populationnelle, il serait intéressant de voir si notre échantillon est représentatif de la population quant à cette vision de la chasse au phoque.

Enfin, pour mettre en évidence les nuances géographiques et identifier des besoins spécifiques par région, il serait intéressant de faire l'exercice de façon plus ciblée dans les régions identifiées comme propices au développement commercial de la ressource. Par exemple, la littérature consultée ne permettait pas d'identifier de tensions entre la chasse traditionnelle et la chasse commerciale à l'échelle du Québec, probablement en raison de l'abondance de ressources. Une collecte de perceptions plus ciblée géographiquement pourrait permettre de valider cette information, puis de sonder d'éventuelles tensions régionales. Également, un suivi dans le temps des ressources développées sous forme de recherche-action, à savoir si elles comblent bien les besoins nommés par les acteurs en santé publique, serait essentiel en termes d'amélioration continue.

## 8. Conclusion

Médiatisée depuis plus de quarante ans, la ressource du phoque a été soumise aux tendances alimentaires, allant du symbole de cruauté animale au produit valorisant la consommation locale québécoise. Nul besoin d'insister sur le fait que la ressource du phoque est complexe, de par les dynamiques socio-culturelle, économique et environnementale qui l'encadrent. Encore aujourd'hui, plusieurs enjeux méritent d'être étudiés pour diffuser un discours clair et pour permettre un développement durable de la ressource.

En effet, la recherche suivante comble un besoin de littérature, en ciblant les perceptions associées à une ressource fortement affectée par la désinformation (Beylier, 2012). Via la collecte d'opinions avisées, elle priorise les besoins en ressources informationnelles, en plus de fournir des références ou des stratégies pour enrichir ces ressources. Avec une augmentation de la consommation de la ressource, la santé publique se doit d'être informée sur la consommation du phoque et d'émettre des recommandations basées sur des données probantes (Agence de la Santé publique au Canada, 2004). En ce sens, la recherche met en lumière plusieurs résultats intéressants. Par exemple, le désir de valorisation des chasseurs par les acteurs en santé publique détonne avec la façon dont ils ont été dépeints par le passé. Aussi, la méconnaissance de la ressource au niveau de la santé publique fait écho à la diminution de la consommation et de la disponibilité du phoque à l'échelle nationale au cours de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2018). Affecté par les campagnes animalistes, le commerce du phoque était grandement ralenti jusqu'à tout récemment. Il est aussi légitime de supposer qu'un discours moins polarisé et sujet à la désinformation aurait favorisé une meilleure connaissance de la ressource. Justement, les résultats mettent en lumière le besoin de rétablir l'opinion populationnelle de façon prioritaire pour permettre à la santé publique de se prononcer sur cette chasse. Les perspectives d'utilisation des résultats sont concrètes, et serviront à bonifier le travail des rédacteurs de recommandations à l'égard de la ressource du phoque.

La collecte se pose donc comme un premier pas pour réexplorer les enjeux entourant la chasse au phoque dans une perspective de santé publique, en favorisant une évolution qui soit cohérente avec le concept de développement durable. Selon la croyance inuite, le phoque a d'ailleurs toujours été associé à la durabilité des écosystèmes chez les peuples autochtones. La

légende veut que le phoque, qui a su s'adapter pour survivre dans les eaux et les glaces, serve d'inspiration à l'humain, pour l'inviter à écouter son intuition. Cette dernière porterait les apprentissages de l'évolution de l'espèce humaine, lui faire confiance permettrait donc à la société de prendre des décisions assurant son bien-être et celui des générations suivantes (Cardin et Lambert, 2021). L'application de ce principe se traduirait en une chasse cohérente avec les valeurs sociales, écologiques et économiques québécoises. Reste à voir l'impact qu'aura le *momentum* social actuel sur la chasse au phoque, les perceptions étant déterminantes pour l'avenir du commerce du phoque (Engel et al., 2021).

## 9. Références bibliographiques

- Agence canadienne d'inspection des aliments. (2019, 28 janvier). *Annexe VII : Normes applicables aux produits du phoque frais et congelés*. <https://inspection.gc.ca/exportation-d-aliments-de-plantes-et-d-animaux/exportations-d-aliments/exigences-d-exportation-particulieres-aux-produits/code-de-pratiques/fra/1373640653113/1373640765807?chap=8#s29c8>
- Agence de la Santé publique au Canada. (2004). *Rôle et organisation de la santé publique*. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/publicat/sars-sras/pdf/chapitre3-f.pdf>
- Agence de la santé publique du Canada. (2021, 5 novembre). *À propos de l'Agence*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/mandat/a-propos-agence.html>
- Arnaquq-Baril, A. (2016). *Angry Inuk* [Documentaire]. Office national du film du Canada.
- Association canadienne de santé publique. (2017). *La santé publique : Un cadre conceptuel*. [https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/ph-framework/phcf\\_f.pdf](https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/ph-framework/phcf_f.pdf)
- Association des chasseurs de phoques intra-Québec. (2022a). *Association des chasseurs de phoques intra-Québec*. <https://www.chasseursdephoques.com/fr/content/%C3%A0-propos-de-la-collaboration>
- Association des chasseurs de phoques intra-Québec. (2022b). *Autres avenues à explorer*. <http://www.chasseursdephoques.com/fr/content/autres>
- Ballet, J., Dubois, J.-L. et Mahieu, F.-R. (2004). À la recherche du développement socialement durable: concepts fondamentaux et principes de base. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Dossier 3*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1165>
- Batal, M., Chan, H. M., Fediuk, K., Berti, P., Sadik, T. et Johnson-Down, L. (2021). Importance of the traditional food systems for First Nations adults living on reserves in Canada. *Canadian Journal of Public Health, 112*(1), 20-28. <https://doi.org/10.17269/s41997-020-00353-y>
- Battistini, E. (2018). “Sealfie”, “Phoque you” and “Animism”: The Canadian Inuit Answer to the United-States Anti-sealing Activism. *International Journal for the Semiotics of Law-Revue internationale de Sémiotique juridique, 31*(3), 561–594. <https://doi.org/10.1007/s11196-018-9562-0>
- Bégin, G., Labbé, C., Livernoche, B., (journalistes), B. L., Raymond, A., Robert, J., Sylvestre, M. et (producteurs). (2021, 2 octobre). L'invasion du phoque gris (saison 51, épisode 4) [Reportage]. Dans *La Semaine Verte*. Société Radio-Canada. <https://ici.tou.tv/la-semaine-verte/S51E04?lectureauto=1>
- Bélangier, M. (2019). *Retour sur le Phoque Fest*. [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Journal\\_Peche\\_Impact/2019/Peche\\_et\\_Aquaculture\\_1904.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Journal_Peche_Impact/2019/Peche_et_Aquaculture_1904.pdf)
- Bélangier, M. et LeBlanc, M.-J. (2015). *La Nutrition*. Chenelière Éducation.
- Bernard, O. (2020). *Le Pharmachien Tome 3: La bible des arguments qui n'ont pas d'allure*. Éditions Les Malins.
- Beylier, P.-A. (2012). La chasse au phoque : entre information et désinformation. *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France, 73*, 91-108. <https://doi.org/10.4000/tc.14797>

- Brels, S. (2013). Chasse aux phoques à l'OMC: bien-être animal et moralité publique en débat. *da Derecho Animal: Forum of Animal Law Studies*, 4(2), 003. <https://doi.org/10.5565/rev/da.149>
- Bundy, A., Heymans, J. J., Morissette, L. et Savenkoff, C. (2009). Seals, cod and forage fish: A comparative exploration of variations in the theme of stock collapse and ecosystem change in four Northwest Atlantic ecosystems. *Progress in Oceanography*, 81(1-4), 188-206. <https://doi.org/10.1016/j.pocean.2009.04.010>
- Bureau. S. (animateur). (2020, 29 juillet). Heure spéciale consacrée à Brigitte Bardot [Épisode de balado]. Dans *Bien entendu*. Radio-Canada (Ici Première). <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bien-entendu/segments/entrevue/190614/brigitte-bardot-vie-carriere-actrice-defense-animaux-chanteuse>
- Cardin, E. et Lambert, M. (2021). *L'érable et la perdrix: L'histoire culinaire du Québec à travers ses aliments*. Cardinal.
- Chevalier, P. (2006). Mercure. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/mercure-3>
- Diouf. B. (animateur). (2020, 15 août). Le phoque et la surpopulation [Épisode de balado]. Dans *La nature selon Boucar*. Radio-Canada (Ici Première). <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/la-nature-selon-boucar/episodes/469939/rattrapage-du-samedi-15-aout-2020>
- Doré, N. et Hénaff, D. L. (2022). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans : guide pratique pour les parents*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre/consultez-le-guide>
- Engel, M. T., Vaske, J. J. et Bath, A. J. (2021). Seal hunting in Newfoundland from the perspective of local people. *Marine Policy*, 128, 104491. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2021.104491>
- Farquhar, S. D. (2020). Inuit Seal Hunting in Canada: Emerging Narratives in an Old Controversy. *Arctic*, 73(1), 13-19. <https://doi.org/10.14430/arctic69833>
- Fauteux, H. (2019, 11 décembre). Nouveau groupe de travail sur la science du phoque de l'Atlantique: Les chasseurs madelinots irrités. *Pêche Impact: Le journal officiel de l'industrie québécoise des pêches et de l'aquaculture*. <https://www.pecheimpact.com/nouveau-groupe-de-travail-sur-la-science-du-phoque-de-latlantique-les-chasseurs-madelinots-irrites/>
- Giroux-Works, N. (2017). *Expériences d'un climat en changement : Conditions socio-économiques et défis environnementaux chez les pêcheurs et agriculteurs madelinots* [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. Corpus UL. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/28140>
- Gouvernement du Canada. (2010, 29 novembre). *Apports nutritionnels de référence*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/apports-nutritionnels-referencetableaux/valeurs-referencerelatives-elements-tableaux-apports-nutritionnels-referenc-2005.html>
- Gouvernement du Canada. (2012, 12 janvier). *Les allégations relatives à la teneur en nutriments : ce qu'elles signifient*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/comprendre-etiquetage-aliments/allegations-relatives-teneur-nutriments-qu-elles-signifient.html>
- Gouvernement du Canada. (2017). *Contaminants in Canada's North: State of Knowledge and Regional Highlights*. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2018/aanc-inac/R74-2-5-2017-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/aanc-inac/R74-2-5-2017-eng.pdf)
- Gouvernement du Canada. (2022, 3 février). *Pêches et Océans Canada*. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.html>



- Gouvernement du Québec. (2015). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/strategie-dd-2015-2020.pdf?1582816783>
- Hammill, M. O., Stenson, G. B., Swain, D. P. et Benoit, H. P. (2014). Feeding by grey seals on endangered stocks of Atlantic cod and white hake. *International Council for the Exploration of the Sea Journal of Marine Science*, 71, 1332–1341. <https://doi.org/10.1093/icesjms/fsu123>
- Hartley, J. W. et Pitcher, D. (2002). Seal finger—tetracycline is first line. *Journal of Infection*, 45(2), 71-75. <https://doi.org/10.1053/jinf.2002.1027>
- Houde, M., Wang, X., Colson, T.-L. L., Gagnon, P., Ferguson, S. H., Ikonomou, M. G., Dubetz, C., Addison, R. F. et Muir, D. C. G. (2019). Trends of persistent organic pollutants in ringed seals (*Phoca hispida*) from the Canadian Arctic. *Science of the Total Environment*, 665, 1135–1146. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.02.138>
- Hsu, C. C. et Sandford, B. A. (2007). The Delphi technique: making sense of consensus. *Practical assessment, research, and evaluation*, 12(1), 10. <https://doi.org/10.7275/pdz9-th90>
- Hughes, R. (2004). Competencies for effective public health nutrition practice: a developing consensus. *Public Health Nutrition*, 7(5), 683-691. <https://doi.org/10.1079/PHN2003574>
- Institut de la fourrure du Canada et Seals and sealing network. (2010). *L'attitude des Canadiens par rapport à la chasse au phoque -- 2010*. [https://www.chasseursdephoques.com/sites/default/files/PDF/ssn\\_report\\_opinionsurvey\\_fr.pdf](https://www.chasseursdephoques.com/sites/default/files/PDF/ssn_report_opinionsurvey_fr.pdf)
- Jomphe, R. (2007). *Phoques, le film* [Documentaire]. Productions Phare-Est.
- Keeney, S., McKenna, H. et Hasson, F. (2011). *The Delphi technique in nursing and health research*. John Wiley & Sons.
- L'équipe du Panier Bleu. (2020, 23 décembre). *Les 5 tendances alimentaires à surveiller en 2021*. Le Panier Bleu. <https://www.lepanierbleu.ca/blogue/les-5-tendances-alimentaires-surveiller-en-2021>
- Lafrance, D. (2017). *La chasse au phoque au Canada (publication no. 2017-18-F)*. Division de l'économie des ressources et des affaires internationales : Service d'information et de recherche parlementaires. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2017-18-f.pdf>
- Larose, I. (2020, 21 octobre). *Québec autorise une chasse aux phoques gris à des fins scientifiques sur l'île Brion*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1742926/chasse-phoques-gris-ile-brion-science-chasseurs-quebec>
- Levesque, N. (2018). *Chasseurs de phoques* [Documentaire]. MC2 Communication Média.
- M. Dugal. (animateur). (2022, 9 février). Moteur de recherche [Épisode de balado]. Dans *Comment contrôler les populations de phoques dans l'Est du Canada?* Radio-Canada (Ici Première). <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/moteur-de-recherche/episodes/604559/ratrapage-du-mercredi-9-fevrier-2022>
- Macdonald, M. (2015, 7 juin). Ottawa pense à rétablir le commerce de produits du phoque gris. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/canada/201506/07/01-4876026-ottawa-pense-a-retablir-le-commerce-de-produits-du-phoque-gris.php>
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2022). *À propos du développement durable*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

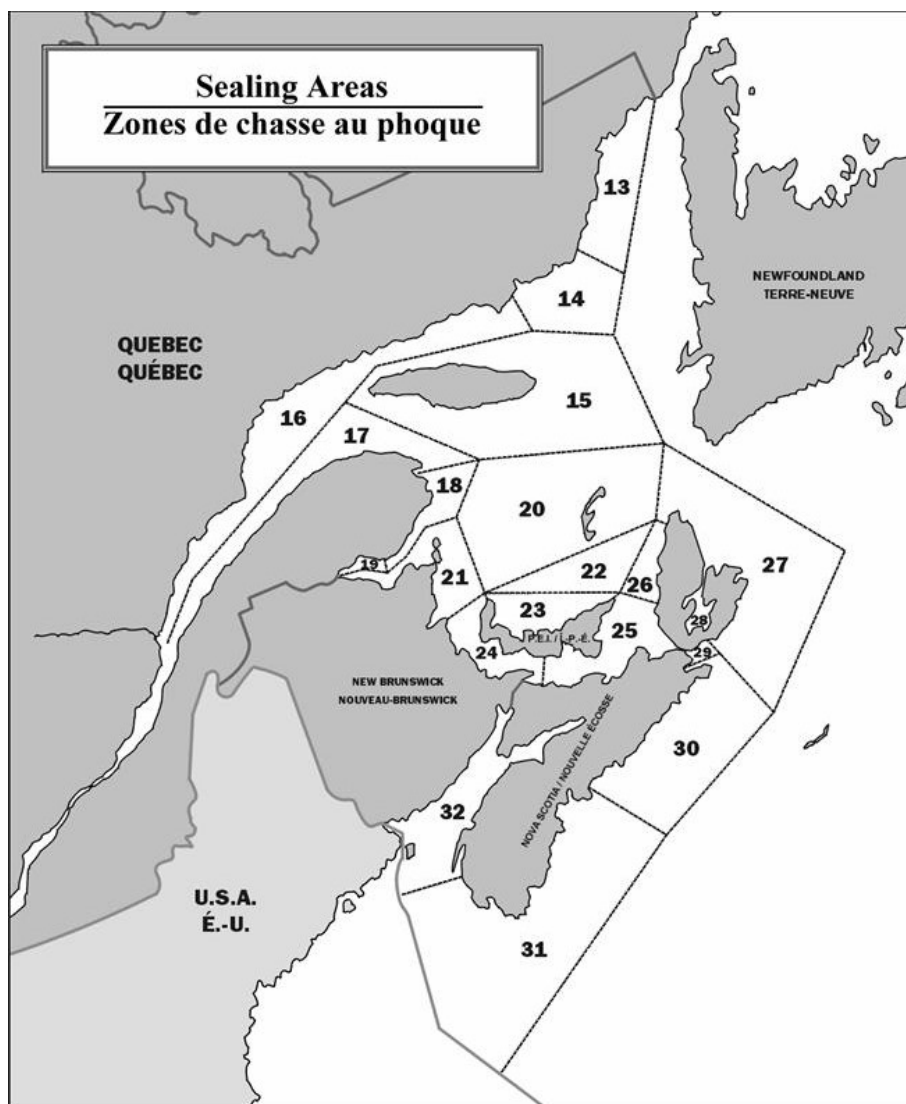
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2016). *Plan d'action sectoriel 2016-2019 pour le développement de l'industrie du phoque au Québec*. [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Journal\\_Peche\\_Impact/2019/Peche\\_et\\_Aquaculture\\_1906.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Journal_Peche_Impact/2019/Peche_et_Aquaculture_1906.pdf)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2018). *Portrait diagnostic sectoriel: Industrie québécoise du phoque*. [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait-diagnostic\\_%20phoque.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait-diagnostic_%20phoque.pdf)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2020, décembre). *Plan d'action de développement durable*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/plan-action/PL\\_plan\\_action\\_devdurable\\_MAPAQ.pdf?1612300380](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/plan-action/PL_plan_action_devdurable_MAPAQ.pdf?1612300380)
- Niederberger, M. et Spranger, J. (2020). Delphi Technique in Health Sciences: A Map. *Frontiers in public health*, 457. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2020.00457>
- Nunavik Regional Board of Health and Social Services. (2011). *Nunavik Child Development Study (NCDS): Summary of Results*. [https://nrhss.ca/sites/default/files/3.4.4\\_NNHC%20Summary%20of%20study%20results\\_Version%20oct%202011\\_VA.pdf](https://nrhss.ca/sites/default/files/3.4.4_NNHC%20Summary%20of%20study%20results_Version%20oct%202011_VA.pdf)
- Pêches et Océans Canada. (2011, 16 mars). *Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique*. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/seals-phoques/reports-rapports/mgtplan-planges20112015/mgtplan-planges20112015-fra.html#c3.4.2>
- Pêches et Océans Canada. (2016, 1er mars). *Importance de la chasse au phoque*. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/seals-phoques/harvest-importance-chasse-fra.html>
- Pêches et Océans Canada. (2021, 23 décembre). *Mandat et rôle*. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/about-notre-sujet/mandate-mandat-fra.htm>
- Plouffe-Malette, K. (2017). La moralité publique comme exception: l'apport potentiel des enseignements de la Cour européenne des droits de l'homme pour une interprétation renouvelée au sein de l'Organisation mondiale du commerce. *Revue Internationale de Droit Économique*, 31(3), 5-32. <https://doi.org/10.3917/ride.313.0005>
- Pommier, J. et Grimaud, O. (2007). Les fonctions essentielles de santé publique: histoire, définition et applications possibles. *Santé publique*, 19(hs), 9-14. <https://doi.org/10.3917/spub.070.0009>
- Radio-Canada. (2015, 7 juin). Un groupe propose de relancer la commercialisation des pénis de phoque. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/724311/commercialisation-penis-phoque>
- Rainville, L.-C., Lemire, M., Huot, C. et Dumont, D. (2021, 5 mai). *Présentation des résultats - Delphi phoque* [Communication personnelle]. Département de nutrition, Université de Montréal.
- Reddy, F. (animateur). (2018). Daniel Vézina : Le loup-marin, une viande savoureuse [Épisode de balado]. Dans *On n'est pas sorti de l'auberge*. Radio-Canada (Ici Première). <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/on-n-est-pas-sorti-de-l-auberge/segments/chronique/61773/phoque-chasse-loup-marin-viande#:~:text=D'ailleurs%2C%20le%20phoque%20gris,%3A%20environ%2050%20%24%20le%20kilo>
- Reiner, E. J. (2010). Polluants organiques persistants (POP). Dans *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/polluants-organiques-persistants-pop>

- Ronsin, G., Lewis, N. et Brisson, G. (2020a). De la mer à la viande: Requalification de la chair de phoque au Québec depuis 2000. *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*. <https://doi.org/10.4000/tc.14797>
- Ronsin, G., Lewis, N. et Brisson, G. (2020b). *Les phoques de l'Atlantique aux Îles-de-la-Madeleine : basculement et repositionnement d'un enjeu*. [https://www.uqar.ca/uqar/recherche/unites\\_de\\_recherche/grideq/synthese\\_recherche\\_phoque\\_atlantique.pdf](https://www.uqar.ca/uqar/recherche/unites_de_recherche/grideq/synthese_recherche_phoque_atlantique.pdf)
- Ronsin, G., Lewis, N. et Brisson, G. (2020c). «Tuer en trois étapes»: trajectoire de normalisation de la chasse aux phoques canadienne face à la cause animale et aux adaptations locales. *Géographie et cultures*, (115), 41-65. <https://doi.org/10.4000/gc.15366>
- Ronsin, G. et Michalon, J. (2021, juin). *La souffrance environnementale en procès? Les phoques décapités au tribunal de Quimper* [en ligne]. Séminaire RULNAT, Paris. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03444024>
- Santé Canada. (2007). *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien: Premières Nations, Inuit et Métis*. [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt\\_formats/fnihb-dgspni/pdf/pubs/fnim-pnim/2007\\_fnim-pnim\\_food-guide-aliment-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/fnihb-dgspni/pdf/pubs/fnim-pnim/2007_fnim-pnim_food-guide-aliment-fra.pdf)
- Santé Canada. (2019). *Guide alimentaire canadien: Le nouveau Guide alimentaire*. <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/canada-food-guide/resources/stakeholder-toolkit/canada-food-guide-presentation-fra.pdf>
- Santé Canada. (2021a, 8 septembre). *Profil nutritionnel: Boeuf, haché, maigre, cru*. Fichier canadien sur les éléments nutritifs. <https://aliments-nutrition.canada.ca/cnf-fce/report-rapport.do>
- Santé Canada. (2021b, 8 septembre). *Profil nutritionnel: Gibier, viande, autochtone, phoque annelé, viande, crue*. Fichier canadien sur les éléments nutritifs. <https://aliments-nutrition.canada.ca/cnf-fce/report-rapport.do>
- Santé Canada. (2021c, 8 septembre). *Profil nutritionnel: Gibier, viande, phoque du groenland, cru*. Fichier canadien sur les éléments nutritifs. <https://aliments-nutrition.canada.ca/cnf-fce/report-rapport.do>
- Shields, A. (2021, 22 janvier). Les Madelinots veulent que le Québec retrouve le goût du phoque. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/663156/les-madelinots-veulent-que-le-quebec-retrouve-le-gout-du-phoque>
- Smith, B. (2005). *Improving humane practice in the Canadian harp seal hunt: A report of the Independent Veterinarians' Working Group on the Canadian harp seal hunt*. [http://www.cwhc-rcsf.ca/docs/technical\\_reports/IVWG\\_Report\\_EN.pdf](http://www.cwhc-rcsf.ca/docs/technical_reports/IVWG_Report_EN.pdf)
- Survey Monkey. (2022). <https://www.surveymonkey.com/>
- Vaugeois, I. (2017, 15 novembre). *Le phoque, une viande sauvage de choix*. SeaDNA. <https://www.seadna.ca/fr/go-wild-with-seal/>
- Vézina-Montplaisir, G. (2019, 23 janvier). 7 choses à savoir sur le phoque. *Caribou: La culture culinaire québécoise raisonnée*. <https://cariboumag.com/2019/01/7-choses-a-savoir-sur-le-phoque/>
- Von Hippel, F. A. et Von Hippel, W. (2002). Sex, drugs and animal parts: will Viagra save threatened species? *Environmental Conservation*, 29(3), 277-281. <https://doi.org/10.1017/S037689290200019X>
- Yousuf, M. I. (2007). Using experts opinions through Delphi technique. *Practical assessment, research, and evaluation*, 12(1), 4. <https://doi.org/10.7275/rrph-t210>

## 10. Annexes

### Annexe I – Carte géographique des zones de chasse au phoque du Golfe

Figure 2. – Carte géographique des zones de chasse au phoque du Golfe (Pêches et Océans Canada, 2011)



## Annexe II – Logo d’Inukshuk et sa version modifiée par PETA

Figure 3. – Logo d’Inukshuk (gauche) et sa version modifiée par PETA à l’occasion des Jeux olympiques de 2010 (droite) (Battistini, 2018)





### Annexe III – Images de l’initiative « Sealfie »

Figure 4. – *Selfie pris aux Oscars (haut) et image tirée de l’initiative « sealfie » (bas) (Battistini, 2018)*



## Annexe IV – Image publiée par Tania Taguk

Figure 5. – Image publiée par Tania Taguk (Battistini, 2018)



## Annexe V – Questionnaire de la première ronde

### 1. Introduction- Premier questionnaire

Bonjour,

Le questionnaire qui suit porte sur les perceptions des acteurs en santé publique à l'égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec.

Il s'agit d'un projet de recherche mené par Mireille Morin, candidate à la maîtrise, sous la direction de Marie Marquis, Dt.P., PhD, professeure à l'Université de Montréal. Inspirées de la littérature scientifique, les données de ce sondage permettront de documenter les enjeux à l'égard du phoque et de sa chasse, en faisant appel à votre expertise en santé publique.

La participation à ce sondage est volontaire et comporte peu de risque. Vous pouvez à tout moment décider de vous retirer du projet. Le consentement à votre participation à ce projet est implicite en remplissant le questionnaire.

Nous vous remercions de prendre le temps de le compléter. Vos informations sont confidentielles. Merci de prévoir 1h pour compléter le questionnaire, sans interruption.

Pour toutes questions sur la nature de ce projet, vous pouvez communiquer avec Mireille Morin ([mireille.morin.5@umontreal.ca](mailto:mireille.morin.5@umontreal.ca)). Ce projet a reçu une approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé de l'Université de Montréal.

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter la conseillère en éthique du Comité d'éthique de la recherche en science et en santé : [julie.allard.10@umontreal.ca](mailto:julie.allard.10@umontreal.ca) ou au (514) 343-6111 poste 2604.

Merci!

Mireille Morin



## 2. Identification

**Cette identification est nécessaire pour vous retourner vos résultats, de manière confidentielle. Ceci vous permettra, selon le cas, de les réviser à la lumière des commentaires de vos collègues, lesquels seront synthétisés. Les questions concernant votre profil professionnel serviront à décrire l'échantillon des participants.**

\* 1. Veuillez inscrire votre Nom, Prénom.

\* 2. Veuillez inscrire votre titre d'emploi.

\* 3. Veuillez indiquer votre formation professionnelle.

\* 4. Auprès de quelles populations travaillez-vous au quotidien?

\* 5. Êtes-vous en contact avec les populations autochtones dans le cadre de votre emploi?

Oui

Non

\* 6. Dans quelle région du Québec travaillez-vous?

\* 7. Combien d'années d'expérience avez-vous cumulées en santé publique au Québec?

### 3. Enjeux concernant le phoque et sa chasse au Québec

**Veillez exprimer votre niveau d'accord à l'égard des énoncés suivants. Merci de justifier votre réponse pour chacun des énoncés.**

\* 1. Le gouvernement du Canada est une source fiable en matière d'informations sur le phoque et sa chasse.

Tout à fait en accord

Plutôt en accord

Plus ou moins en accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

\* 2. Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des bénéfices liés à la consommation du phoque.

Tout à fait en accord

Plutôt en accord

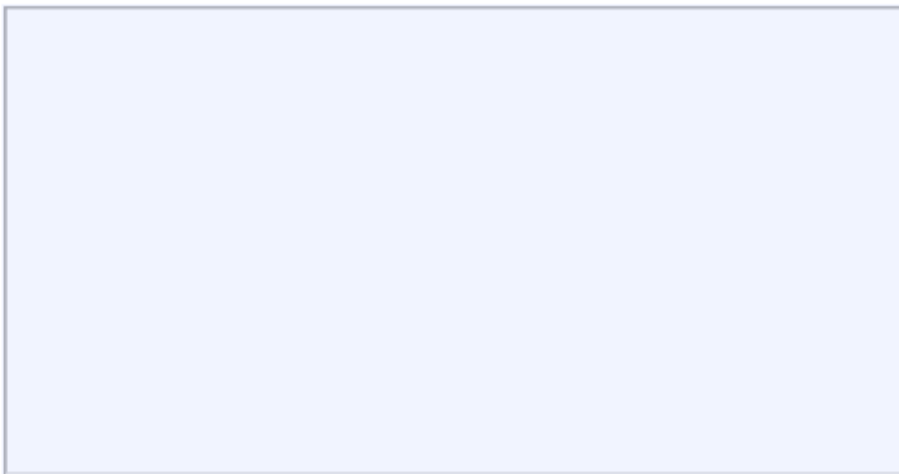
Plus ou moins en accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.



\* 3. Les experts en santé publique sont la source la plus crédible pour informer la population québécoise à l'égard des risques liés à la consommation du phoque.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

Empty text box for justification.

\* 4. Les données actuelles sur les contaminants justifient la consommation sécuritaire du phoque au niveau populationnel au Québec.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

Empty text box for justification.

\* 5. La chasse au phoque est une pratique favorable à l'équilibre des écosystèmes du Saint-Laurent.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

Empty text box for justification.

\* 6. La chasse au phoque au Québec est une pratique exempte de cruauté animale.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

Empty text box for justification.

\* 7. L'industrie du phoque et de ses produits dérivés est une activité importante à l'économie québécoise.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

\* 8. Les pratiques et la surveillance de la chasse au phoque sont bien réglementées au Québec.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

\* 9. À la lumière de l'information disponible actuellement, le phoque devrait être considéré comme un aliment de haute valeur nutritive.

Tout à fait en accord

Plutôt en accord

Plus ou moins en accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

#### 4. Expertises concernées à l'égard du phoque en santé publique

Merci d'exprimer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants, en justifiant votre réponse.

\* 1. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant **les méthodes de chasse au phoque**, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

Tout à fait en accord      Plutôt en accord      Plus ou moins en accord      Plutôt en désaccord      Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.



\* 2. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant **la valeur nutritive du phoque**, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord

MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

\* 3. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant **la présence de contaminants dans le phoque et leur étude**, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

Tout à fait en accord

Plutôt en accord

Plus ou moins en accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

A large, empty rectangular box with a light blue background and a thin black border, intended for the respondent to provide justification for their chosen position.

\* 4. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant **les mesures à prendre pour encadrer et surveiller la chasse au phoque afin d'assurer la gestion des populations**, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.

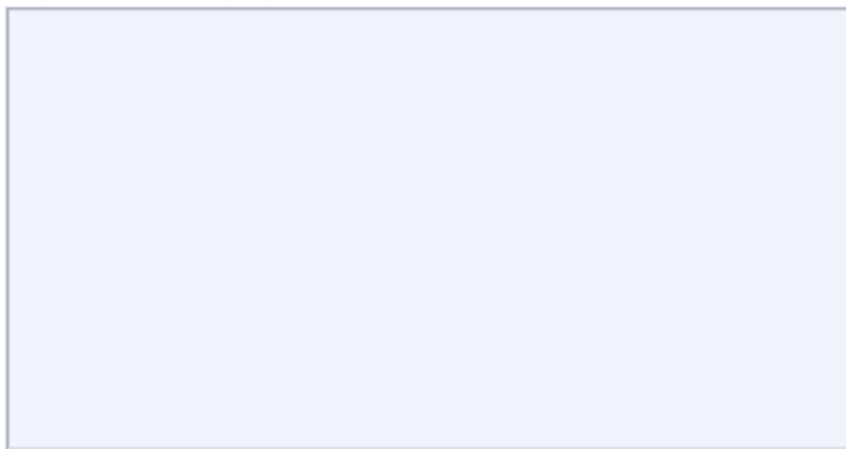


\* 5. Au Québec, certains groupes de la population ont un savoir supérieur concernant **la commercialisation du phoque et de ses produits dérivés**, et ce savoir pourrait être mis à contribution dans le développement de recommandations.

Tout à fait en accord    Plutôt en accord    Plus ou moins en accord    Plutôt en désaccord    Tout à fait en désaccord



MERCI DE JUSTIFIER VOTRE POSITION.



## 5. Besoins et priorités d'action à l'égard du phoque en santé publique

### Merci de justifier vos choix.

\* 1. Quels seraient les trois principaux enjeux qui limiteraient les acteurs en santé publique quant à l'émission de recommandations sur la consommation de phoque?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les données insuffisantes concernant les contaminants                                    | <input type="checkbox"/> Le manque d'information sur la main d'œuvre liée à cette industrie                      |
| <input type="checkbox"/> La valorisation actuelle des protéines végétales   | <input type="checkbox"/> La perception sociale négative véhiculée par les groupes animalistes                    |
| <input type="checkbox"/> Le coût associé aux produits du phoque   | <input type="checkbox"/> Le manque de données entourant la gestion des populations de phoques et la surveillance |
| <input type="checkbox"/> Le manque d'unisson dans le discours entourant la chasse au phoque (ressource polarisée) | <input type="checkbox"/> La cruauté inhérente à la chasse au phoque  |

MERCI DE JUSTIFIER VOS CHOIX. Au besoin, ajoutez les enjeux que vous considérez pertinents.

\* 2. Selon vous, quelles sont les trois priorités d'action à l'égard de la consommation des produits du phoque au Québec?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rendre les produits accessibles physiquement dans différents points d'accès pour les consommateurs | <input type="checkbox"/> Rendre la ressource accessible en restauration   |
| <input type="checkbox"/> Démocratiser les produits en les rendant accessibles financièrement                                | <input type="checkbox"/> Valoriser les savoirs des populations qui utilisent la ressource                               |
| <input type="checkbox"/> Diffuser les données concernant la valeur nutritive  | <input type="checkbox"/> Démystifier la notion de cruauté associée à la chasse au phoque                                |
| <input type="checkbox"/> Diffuser les données concernant les contaminants et émettre des recommandations à cet égard        | <input type="checkbox"/> Valoriser l'apport économique de la chasse au phoque au Québec                                 |
| <input type="checkbox"/> Éclairer la population sur la durabilité de la chasse au plan environnemental                      | <input type="checkbox"/> Augmenter l'encadrement et les mesures de surveillance entourant la chasse au phoque au Québec |
| <input type="checkbox"/> Rendre la ressource attrayante au plan gustatif  |   |

MERCI DE JUSTIFIER VOS CHOIX. Au besoin, ajoutez les priorités d'action que vous considérez pertinentes.

## 6. Informations sur le répondant

**Merci de répondre aux questions suivantes.**

\* 1. Avez-vous déjà consommé un produit dérivé du phoque?

- Oui  
 Non

\* 2. Connaissez-vous personnellement un individu travaillant avec le phoque ou ses produits dérivés (e.g. chasseur)?

- Oui  
 Non

\* 3. Avez-vous visionné le documentaire « Chasseurs de phoques » de Nicolas Lévesque, paru en 2018?

- Oui  
 Non

**7. Fin du sondage**

**Nous vous remercions pour votre participation, qui est si précieuse pour nous! Vous recevrez le lien pour le prochain sondage dans la semaine du 5 avril 2021.**

**Bonne journée!**



## Annexe VI – Courriel d’invitation à la participation

### Courriel d’invitation à la participation

**Objet :** Invitation à participer à l’étude « Perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec » sous la direction de Marie Marquis, Dt.P, Ph.D.

Bonjour,

Nous profitons de votre espace collaboratif pour vous inviter à participer à un projet de recherche de maîtrise en nutrition qui vise à documenter la perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec. Ce projet est sous la direction de Marie Marquis, Dt.P, Ph.D., professeur titulaire au département de nutrition de l’Université de Montréal, et a reçu une approbation éthique de l’Université de Montréal.

Depuis au moins quarante ans, la consommation du phoque et sa chasse sont au cœur de plusieurs débats, contribuant à en faire une ressource fortement polarisée. Alors que les différentes parties prenantes s’expriment, parfois sans égard à la désinformation qu’elles génèrent, il peut être difficile pour la population de faire la part des choses. Notre objectif est d’obtenir la perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource du phoque et de sa consommation en définissant les enjeux qui génèrent un consensus, les priorités d’actions et les besoins inhérents. La recherche servira éventuellement à émettre des recommandations à l’égard du développement de la ressource informationnelle pour uniformiser les savoirs à diffuser à la population au sein des acteurs en santé publique.

L’invitation cible des agents de planification, programmation et recherche de différentes régions, dont vous. Nous souhaitons recruter entre 10 et 12 répondants. Votre participation au projet n’implique aucune rencontre, vous seriez consulté avec d’autres collègues, à distance par le biais de quelques sondages successifs (méthode Delphi). La collecte de données démarrera dans la semaine du 25 janvier et s’étendra sur un maximum de trois mois.

Si vous souhaitez participer à ce projet, ou si vous avez des questions, SVP contactez la personne-ressource ci-bas d’ici le 4 décembre 2020. Selon le cas, je me permettrai un rappel de ce courriel pour m’assurer de sa bonne réception. Merci pour votre intérêt!

Mireille Morin, candidate à la maîtrise en nutrition à l’Université de Montréal

mireille.morin.5@umontreal.ca

## **Annexe VII – Courriel de confirmation de la participation**

### Courriel de confirmation de la participation

**Objet :** Invitation – Projet phoque

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que j'ai pris connaissance de votre intérêt pour le projet de recherche portant sur la ressource du phoque pour la consommation au Québec via Angèle-Anne Brouillette. Nous vous ferons parvenir les documents une fois le recrutement terminé.

D'ailleurs, comme nous sommes toujours en phase de recrutement, vous êtes le bienvenu si vous souhaitez nous faire parvenir des références de participants potentiels. Je vous rappelle que nous sommes actuellement à la recherche de professionnels avec le profil suivant:

- répondants nutrition
- répondants insécurité alimentaire
- répondants santé environnementale
- répondant développement durable
- répondants maladies infectieuses
- répondants pauvreté
- médecins conseils

Merci de votre implication, je serai en contact avec vous sous peu.

Bonne journée,  
Mireille Morin, BSc., MSc. (cand.)

## **Annexe VIII – Courriel d’invitation à la participation aux répondants ciblés**

### Courriel d’invitation à la participation aux répondants ciblés

**Objet :** Invitation – Projet phoque

Bonjour,

Je vous écris pour donner suite à la suggestion de Marie Marquis, Dt.P, Ph.D., co-chercheure au projet Manger Notre Saint-Laurent. Nous voulons vous inviter personnellement à participer à un projet de recherche de maîtrise en nutrition qui vise à documenter la perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec.

Depuis au moins quarante ans, la consommation du phoque et sa chasse sont au cœur de plusieurs débats, contribuant à en faire une ressource fortement polarisée. Alors que les différentes parties prenantes s’expriment, parfois sans égard à la désinformation qu’elles génèrent, il peut être difficile pour la population de faire la part des choses. Notre objectif est d’obtenir la perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource du phoque et de sa consommation en définissant les enjeux qui génèrent un consensus, les priorités d’actions et les besoins inhérents. La recherche servira éventuellement à émettre des recommandations à l’égard du développement de la ressource informationnelle pour uniformiser les savoirs à diffuser à la population au sein des acteurs en santé publique.

L’invitation fut adressée à intervenants en santé publique, dont vous. Votre participation au projet n’implique aucune rencontre, vous seriez consultée avec d’autres collègues, à distance par le biais de quelques sondages successifs (méthode Delphi). La collecte de données devrait débuter d’ici la fin mars.

Si vous souhaitez participer à ce projet, ou si vous avez des questions, SVP me contacter d’ici le 5 mars 2021. Selon le cas, je me permettrai un rappel de ce courriel pour m’assurer de sa bonne réception.


Merci de votre intérêt!

Mireille Morin, BSc, MSc (cand.)

# Annexe IX – Approbations éthiques

## Approbations éthiques

Figure 6. – Approbation éthique – Université de Montréal



**Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES)**

N° de certificat  
**18-076-CERES-D(1)**

**CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE**  
- Réémission -

*Le Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES), selon les procédures en vigueur et en vertu des documents relatifs au suivi qui lui a été fournis conclut qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal*

Projet	
<b>Titre du projet</b>	<b>Manger notre Saint-Laurent</b>
<b>Chercheurs requérants</b>	<b>Marie Marquis (29410), Professeure titulaire, Faculté de médecine - Département de nutrition</b> <b>Malek Batal (10000960), Professeur agrégé, Faculté de médecine - Département de nutrition</b>
<b>Autres collaborateurs:</b>	Méanie Lemire, Michel Lucas, Pierre Ayoitte (CHUQ), Steve Plante, Dany Dumont, Émilie Morin, Émilien Pelletier, (UQAR), Holly Witteman, Chantal Pouliot (Uaval) & Marie-Josée LeBlanc (UdeM), Catherine Fallon (candidate à la maîtrise en santé publique) et Julie Brousseau, Mireille Morin (██████████ - candidate à la MSc en nutrition)-Faculté de médecine (UceM), Catherine Royer (██████████ - candidate à la MSc en nutrition)- Faculté de médecine (UdeM)
<b>Note :</b>	Ajout d'un second volet à l'étude et d'étudiants-chercheurs (21 mars 2019)//Modifications à l'équipe de recherche (Ajout de Mme Mireille Morin et de Mme Catherine Royer à titre d'étudiantes à la maîtrise)
Financement	
<b>Organisme</b>	Odysée Saint-Laurent
<b>Programme</b>	
<b>Titre de l'octroi si différent</b>	
<b>Numéro d'octroi</b>	Lettre datée du 6 mars 2018 et signée par Guillaume St-Onge
<b>Chercheur principal</b>	Méanie Lemire (U. Laval)
<b>No de compte</b>	

**MODALITÉS D'APPLICATION**  
Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité. Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.

Insaf Salem Fourati (██████████)  
Responsable de l'évaluation éthique continue  
Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES)  
Université de Montréal

**2 octobre 2020**  
Date de délivrance du renouvellement ou de la réémission\*

**24 mai 2018**  
Date du certificat initial

**1er février 2021**  
Date du prochain suivi

**1er février 2021**  
Date de fin de validité

\*Le présent renouvellement est en continuité avec le précédent certificat

**adresse postale**  
C.P. 6128, succ. Centre-ville  
Montréal QC H3C 3J7

3333 Queen-Mary  
2e étage, bur. 220-3  
Montréal QC H3V 1A2

Téléphone : 514-343-6111 poste 2804  
ceres@umontreal.ca  
www.ceres.umontreal.ca

Figure 7. – Renouvellement de l’approbation éthique – Université de Montréal



**Comité d’éthique de la recherche en sciences et en santé**

3 mars 2021

**OBJET : Rapport annuel et renouvellement de l’approbation**

**Chercheurs requérants :** Marie Marquis, Malek Batal

**Titre du projet :** Manger notre Saint-Laurent

**No de projet :** CERES 18-076-D

**Financement :** oui

**Modification :** Ajout d’un second volet à l’étude et d’étudiants-chercheurs (21 mars 2019)//Modifications à l’équipe de recherche (Ajout de Mme Mireille Morin et de Mme Catherine Royer à titre d’étudiantes à la maîtrise) (02 octobre 2020)

---

Bonjour,

Vous avez présenté au Comité d’éthique de la recherche en sciences et en santé de l’Université de Montréal, en date du 2 mars 2021, un rapport d’étape annuel pour votre projet cité en objet.

Suite à l’évaluation de cette demande, il me fait plaisir de vous confirmer que le CERSES est satisfait du rapport d’étape annuel et en conséquence je vous confirme que l’approbation éthique est renouvelée pour un an, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021 jusqu’au 1<sup>er</sup> février 2022.

**Mesures de suivi éthique continu**

Le CERSES demeure responsable de l’acceptabilité éthique des activités de recherche menées sous son autorité. Une fois l’approbation éthique initiale obtenue, une évaluation éthique minimalement annuelle est requise. L’évaluation éthique continue sera effectuée par le CERSES à partir des notifications qui lui seront transmises par l’équipe de recherche pendant le déroulement de la recherche. À cette fin, je vous rappelle que le CERSES a établi lors de l’approbation initiale les mesures suivantes de suivi éthique continu de votre projet de recherche :

- La soumission d’un **rapport d’étape annuel**, à soumettre un mois avant l’échéance de la date d’approbation afin de renouveler l’approbation éthique.
- La soumission de toute **modification au projet de recherche qui touche les participants**; une modification ne peut être mise en œuvre sans l’approbation du CERSES.
- La soumission dans les meilleurs délais d’un rapport de tout **événement indésirable, de tout accident ou de tout incident** lié à la réalisation du projet de recherche.
- La soumission d’un rapport sur toute **déviaton au protocole** de recherche susceptible d’augmenter le niveau de risque ou susceptibles d’influer sur le bien-être du participant ou son consentement.
- La notification de toute **cessation prématurée, interruption temporaire ou suspension**, qu’elle soit temporaire ou permanente.

**Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé**

- La soumission d'un **rapport de fin de projet**.

Ces notifications doivent être transmises au CERSES en complétant le questionnaire de suivi disponible sur [la page web du CERSES](#) à la section « Modifications envisagées à un projet de recherche » et en le retournant par courriel à [suivi-ethique@umontreal.ca](mailto:suivi-ethique@umontreal.ca) avec la mention « Suivi éthique – [no d'approbation éthique] – date de complétion » dans le champ « Objet ».

Tout défaut de respecter une de ces mesures de suivi éthique pourrait résulter en une suspension ou une révocation de l'approbation.

Le CERSES de l'Université de Montréal est désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux aux fins de l'application de l'article 21 du Code civil du Québec. Il exerce ses activités en conformité avec la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* (60.1) de l'Université de Montréal ainsi que l'Énoncé de politique des trois conseils (EPTC). Il suit également les normes et règlements applicables au Québec et au Canada.

**La présente lettre d'approbation éthique est une décision officielle du CERSES.**

Cordialement,

Pour le CERSES

Josée Côté  
Responsable de l'évaluation éthique continue  
Bureau de la conduite responsable en recherche  
Université de Montréal, [Josee.cote.1@umontreal.ca](mailto:Josee.cote.1@umontreal.ca)  
Comité desservi : [Comité d'éthique de la recherche en sciences et santé \(CERSES\)](#)

Figure 8. – Approbation éthique – Université Laval



Le 10 septembre 2020

Mélanie Lemire  
Département Médecine Sociale et Préventive  
Hôpital du Saint-Sacrement  
CHU de Québec-Université Laval

**Objet : Projet MP-20-2019-4171 / Modification F1-49850**

Manger notre Saint-Laurent  
MSL

(6.A.2 septembre 2020-C) /msl

Docteur Lemire,

Le Comité d'éthique de la recherche (CER) du CHU de Québec-Université Laval, qui agit comme CER évaluateur pour le projet de recherche mentionné en titre, a pris connaissance de vos documents concernant ce projet lors de la réunion plénière (*Full Board*) tenue le 9 septembre 2020.

- Modification - F1-49850
  - Depot CERSES\_Cuisines collectives.docx
  - ConsentementSondage\_CuisinesCollectives\_V1\_12\_08\_2020.docx
  - Questionnaire\_CuisinesCollectives\_V1\_12\_08\_2020.docx
  - Capsule\_Information\_CuisinesCollectives\_V1\_12\_08\_2020.pptx
  - Depot CERSES\_Sante publique.docx
  - Formulaire\_Information\_Consentement\_SantePublique\_V1\_12-08-2020.docx
  - Questionnaire\_SantePublique\_V1\_12\_08\_2020.docx
  - OSL\_Appel-PROJETS-2020-2022\_MSL\_adaptation COVID pour CHU.docx

**Décision du CER :** Le Comité approuve la demande de modification ci-dessous mentionnée, ainsi que les documents joints au formulaire F1-49850. De plus, vous retrouverez dans Nagano (*Fichiers/Version réseau*) une version **PROPRE** des FIC réseau du projet en vue de l'adaptation locale de ces documents pour les établissements participants à la recherche. **NOUBLIEZ PAS DE FAIRE PARVENIR VOS ADAPTATIONS PAR COURRIEL.** ([ethique@larecherche@chudequebec.ca](mailto:ethique@larecherche@chudequebec.ca)).

**Sujet de la demande de modification :** La présente demande vise à donner suite à la Correspondance F21-48377 et à déposer les outils qui seront utilisés auprès des participants pour deux collectes de données en lien avec l'objectif 1 du projet qui sont prévues pour l'automne 2020 (à distance seulement).

Tel qu'identifié dans les deux précédents échanges, la phase 2 du projet Manger notre Saint-Laurent a dû être réorientée pour tenir compte du contexte de la COVID. L'objectif 1 de la phase 2 de Manger notre Saint-Laurent (voir OSL\_Appel-PROJETS-2020-2022\_MSL\_adaptation COVID pour CHU, soumis lors du dernier échange avec la Correspondance F21-48377 et resoumis dans cette modification à titre d'information) vise à :

1. Documenter les attitudes de jeunes, de jeunes adultes, de citoyens, d'experts en santé publique et de gourmets/curieux face à trois ressources comestibles du SSL, méconnues ou émergentes (phoque gris, algue, sébaste), afin d'identifier les freins à leur intégration dans les assiettes de l'Est du Québec incluant les assiettes des ménages plus démunis;

**Adaptation COVID :**

- Volet avec les intervenantes dans les cuisines collectives et les experts en santé publique prévu à distance (questionnaires en ligne et méthode delphi par vote électronique) sera réalisé à l'automne 2020 (outils déposés dans la présente modification).
- Volet avec les jeunes et jeunes adultes dans les écoles et les cégeps reporté à 2021 (tant que la situation ne sera pas stabilisée dans les milieux d'enseignements). Entre temps, différents outils éducatifs seront développés. Nous re-soumettrons une demande de modification à l'éthique lorsque la date de ces activités sera connue.
- Volet avec les gourmets/curieux dans le milieu de la restauration annulé.

Le volet avec les intervenants dans les cuisines collectives (n visé = 100 participant.e.s) sera réalisé dans le cadre du mémoire de maîtrise de Catherine Royer, sous la direction de Marie Marquis à l'Université de Montréal. Le protocole qui décrit le projet, la méthode de recrutement et l'outil de collecte est en pièce jointe (voir Depot CERSES\_Cuisines collectives). La collecte de donnée sera entièrement réalisée à distance et le questionnaire sera administré en ligne sur la Plateforme SurveyMonkey (serveur maintenant au Canada). Le questionnaire et le formulaire d'information pour le consentement en ligne sont en pièce jointe (voir Questionnaire et Consentement sondage cuisine collectives). Les intervenants seront sollicités via leur courriel professionnel envoyé par la direction du Regroupement des cuisines collectives du Québec et via leur site web (intranet) qui annoncera la collecte de données. Un lien web vers un power point narré (10 min, voir pièce jointe intitulée Capsule information CuisinesCollectives V1\_12\_08\_2020) résumant le projet Manger Notre Saint-Laurent sera intégré au courriel pour le recrutement.



Le volet avec les experts en santé publique (n visé de 10 à 12 participant.e.s) sera réalisé dans le cadre du mémoire de maîtrise de Mireille Morin, sous la direction de Marie Marquis à l'Université de Montréal. Le protocole qui décrit le projet, la méthode de recrutement et l'outil de collecte est en pièce jointe (voir Depot CERSES\_Santé publique). La méthode de recherche sélectionnée est la technique Delphi, dans laquelle des experts sélectionnés sont amenés à dégager un consensus à travers quelques rondes (habituellement 3) de sondages électroniques envoyés par courriel suite à leur consentement à participer à ce projet (voir Questionnaire santé publique et Formulaire information consentement Santé publique). Le consentement et la collecte de données seront donc également entièrement réalisés à distance. Les experts en santé publique seront identifiés à l'aide de personnes-ressource en santé publique et des co-chercheurs du projet et sollicités par courriel. Environ 10-12 experts en santé publique de différentes régions du Québec seront sollicités afin d'offrir une perspective large du sujet (voir Formulaire information consentement Santé publique).

La collecte de données pour ces deux volets du projet est prévue à l'automne 2020. Le volet avec les jeunes et jeunes adultes dans les écoles et les cégeps reporté à 2021 pour le moment et feront l'objet d'une modification ultérieure en temps opportun.

Veillez prendre note que cette décision s'applique également aux établissements suivants :

- CISSS de la Gaspésie
- CISSS des Îles
- CISSS du Bas-Saint-Laurent

**POUR LES DOCUMENTS À ADAPTER LOCALEMENT :** Seules les versions en suivi de modifications (Track Change) seront validées par le CER évaluateur, et devra avoir obtenu préalablement l'autorisation de réaliser la recherche dans son établissement. Merci de faire parvenir ces documents par courriel à l'adresse [ethique@cherecherche@chudequebec.ca](mailto:ethique@cherecherche@chudequebec.ca).

**NOTE AU CHERCHEUR :**

Dans le contexte d'urgence sanitaire officiellement déclarée, afin de diminuer les risques de transmission de la COVID-19, le Comité d'Éthique de la Recherche du CHU de Québec-Université Laval suit les recommandations gouvernementales et institutionnelles quant à la reprise graduelle des activités de recrutement.

Les chercheurs doivent s'assurer que la sécurité des participants n'est pas compromise et que l'équilibre risques/bénéfices clinique est maintenu.

Étant donné l'impact de la COVID-19 dans le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), y compris en lien avec les activités de recherche, la mise en œuvre de cette notification, dans chacun des établissements participants du RSSS devra se faire en conformité avec les directives respectives de ces derniers.

**À noter :**

- Le Comité d'éthique de la recherche du CHU de Québec-Université Laval (numéros FWA00000329 et IRB00001242) est désigné par le gouvernement du Québec (MSSS) et adhère aux directives publiées dans l'ÉPTC 2 - Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (2014), conformément au Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (MSSS1998);
- Le Comité adhère aux exigences édictées pour les Comités d'éthique de la recherche selon la Partie C, Titre 5 du Règlement sur les aliments et drogues (C.R.C. ch.870) et agit en conformité avec les standards du United States Code of Federal Regulations encadrant la recherche impliquant des sujets humains;
- Le Comité fonctionne de manière compatible avec les standards internationaux en appliquant notamment la ligne directrice de FICH adoptée par Santé Canada: Les bonnes pratiques cliniques : directives consolidées.

Je vous prie d'agréer, Docteur Lemire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ana Marin

Vice-présidente et membre délégué aux saisis

Comité d'éthique de la recherche

CHU de Québec - Université Laval

[ethique@cherecherche@chudequebec.ca](mailto:ethique@cherecherche@chudequebec.ca)



Figure 9. – Approbation éthique – Cégep de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine

### ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Le présent certificat atteste que le projet de recherche suivant :

**Projet intitulé :** Manger notre Saint-Laurent, phase II : Perception des acteurs en santé publique à l'égard du phoque et de sa consommation pour la consommation au Québec

**Nom du chercheur responsable :** Mireille Morin  
**Adresse :** [REDACTED]  
**Courriel :** mireille.morin.5@umontreal.ca  
**Numéro de téléphone avec poste :** [REDACTED]

Après examen des informations et des documents qui lui ont été remis, le Comité d'éthique de recherche (CER) du Cégep de la Gaspésie et des Îles a constaté que ce projet respecte les principes d'éthique de la recherche avec les êtres humains en conformité avec sa Politique sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains.

Le projet a été évalué lors d'un comité restreint tenu le : 02-11-20  
En présence des membres suivants :

- Éric Labbé, président du comité
- Pierre-Olivier Fontaine

**Mesures (s) de suivi :** Voir les mesures de suivi associées à l'adoption éthique ci-jointes.

**Numéro d'approbation :** 2020CER\_11

**Date d'approbation :** 02-11-20

**Date d'expiration de l'approbation :** 31-03-22

Émis à Grande-Rivière, ce 03-11-20

Le président du comité,

[REDACTED]

Éric Labbé

## MESURES DE SUIVI ASSOCIÉES À L'APPROBATION ÉTHIQUE

**Pour le projet intitulé :** Manger notre Saint-Laurent, phase II : Perception des acteurs en santé publique à l'égard du phoque et de sa consommation pour la consommation au Québec

La demande sera jugée acceptable avec conditions :

- Que les coordonnées de CER du collège apparaissent dans le formulaire de consentement en cas de plainte concernant les aspects éthiques de la recherche.

De plus, un rapport final selon le modèle du CER devra être fourni à la fin du projet ou au plus tard le 31 mars 2022.

*N.B. Tout changement au protocole soumis pour ce projet de recherche et visé par le présent certificat doit être soumis au CER pour une nouvelle approbation.*

Page 2 sur 2

# Annexe X – Formulaire d’information et de consentement

## Formulaire d’information et de consentement

Figure 10. – Formulaire d’information et de consentement

<p>Faculté de médecine Département de nutrition</p>  <p>Université de Montréal</p>	<p><b>FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT</b></p> <p><b>TITRE DE LA RECHERCHE : Perception des acteurs en santé publique à l’égard de la ressource marine du phoque pour la consommation au Québec</b></p> <p>Chercheur-étudiant : <b>Mireille Morin</b> Candidate à la maîtrise en nutrition, Faculté de médecine, Département de nutrition, Université de Montréal Courriel : mireille.morin.5@umontreal.ca</p> <p>Sous la direction de : <b>Marie Marquis, Dt.P., Ph.D.</b> Professeure titulaire, Département de nutrition, Université de Montréal</p>
---	--

Ce projet n’est pas financé.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d’accepter d’y participer, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N’hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

### **Description du projet de recherche**

Depuis les années 1970, la ressource du phoque occupe une place fortement polarisée au Québec. En effet, suite aux campagnes des groupes animalistes appuyées par plusieurs personnalités médiatiques, la chasse au phoque est dépeinte comme une activité cruelle et les chasseurs comme des meurtriers. Depuis, en défense aux populations de chasseurs, les gouvernements du Canada et du Québec ont produit plusieurs analyses et rapports justifiant l’activité et niant les arguments liés à la cruauté.

Les parties prenantes émettent des propos si contradictoires, parfois à partir des mêmes données probantes, qu’on assiste à une désinformation importante, à travers laquelle il est justifié de penser que la population québécoise peine à démêler le vrai de l’exagération. Les intervenants en santé publique agissant comme informateurs auprès de la population, il est pertinent d’obtenir leurs perspectives quant à la ressource du phoque et aux enjeux qui l’entourent.

En premier lieu, ce projet documentera l'opinion justifiée de 10 à 12 experts en santé publique à l'égard des enjeux concernant la ressource du phoque, puis les besoins et les priorités d'action jugés prioritaires au développement de la ressource. L'information collectée servira ensuite au développement de ressources informationnelles pour uniformiser les savoirs en santé publique, dans le but d'offrir de l'information crédible à la population québécoise concernant la ressource du phoque.

#### **Nature, durée et condition de la participation**

Ce projet utilise la démarche méthodologique Delphi, qui vise à obtenir un consensus auprès d'experts dans un domaine particulier. La méthode se fait à distance et sans interactions entre les experts mise à part l'exposition aux réponses et commentaires des autres experts, le tout de façon anonyme. La méthode inclut un premier sondage avec des énoncés visant à obtenir les avis et justifications des experts. Une synthèse de ces réponses est effectuée puis soumise à nouveau aux experts, leur offrant la possibilité de modifier leurs réponses, ou de commenter. Dans le cas présent, nous envisageons trois phases de consultation, qui vous demanderont de remplir un questionnaire électronique.

Plus précisément, le premier questionnaire vous demandera d'exprimer votre niveau d'accord concernant certains énoncés liés aux enjeux associés au phoque et à sa chasse, le deuxième questionnaire reprendra les affirmations en précisant les commentaires des autres experts, et vous demandera vos impressions à la suite de la lecture de ceux-ci, et le troisième questionnaire exigera de prendre en compte une dernière fois les commentaires des autres participants, et de confirmer votre position. À cette dernière étape, nous visons un consensus entre les experts rejoignant au moins 70% de ceux-ci. Vous aurez une semaine pour remplir chaque questionnaire en ligne, exigeant environ 45 minutes à 1 heure pour chaque questionnaire.

Le calendrier de participation se détaille de la façon suivante :

**1<sup>re</sup> ronde de questionnaire** : 22 mars au 29 mars 2021

**2<sup>e</sup> ronde de questionnaire** : 5 avril au 12 avril 2021

**3<sup>e</sup> ronde de questionnaire** : 19 avril au 26 avril 2021

#### **Diffusion des résultats**

Les résultats du consensus dégagé ce projet vous seront communiqués à la fin du processus. Les résultats seront également partagés avec les co-chercheurs de *Manger le Saint-Laurent*, ayant comme mandat la valorisation des ressources du fleuve Saint-Laurent.

Issu de la méthode Delphi, il est aussi prévu que des recommandations de développement de ressources informationnelles pour les experts en santé publique soient rédigées. À ce moment, vous serez consultées pour vérifier si vous acceptez que votre nom soit identifié parmi les experts ayant collaboré à la méthode de recherche de consensus.

#### **Risques et inconvénients**

Par la nature de la méthode Delphi, les inconvénients sont reliés au temps requis pour compléter les sondages.

### **Avantages et bénéfices**

Si vous acceptez de participer à ce projet, vous contribuerez au développement des connaissances sur le développement de ressources informationnelles concernant le phoque en santé publique. De plus, les informations collectées contribueront à l'avancement des recherches sur la valorisation des espèces du fleuve Saint-Laurent.

### **Protection et confidentialité**

Vos réponses et commentaires seront anonymisés. Ainsi, chacun des experts participant au groupe Delphi, ne saura pas quel participant a exprimé quel point de vue ou quel niveau d'accord. Par ailleurs, comme précisé ci-haut, à la rédaction des recommandations de développement de ressources informationnelles entourant le phoque, vous serez consulté pour vérifier si vous acceptez que votre nom soit identifié parmi les experts ayant collaboré à la méthode de recherche de consensus.

Il est aussi probable que des extraits des commentaires reçus via les questionnaires soient intégrés dans la présentation des résultats. Selon le cas, les extraits seront alors associés au profil du participant en précisant votre profil. Donc, même si votre nom est connu comme experts ayant participé au projet, le contenu de vos propos ne vous sera pas associé directement.

Par ailleurs, nous devons préciser que, le domaine de la santé publique étant un milieu restreint au Québec, il est probable que certains noms soient spontanément associés au projet ou à des extraits même si vous préférez ne pas y être ouvertement associées.

Les informations obtenues dans ce projet serviront qu'à la recherche, après quoi elles seront conservées au bureau du chercheur principal dans un classeur sous clé, à l'Université de Montréal. Les données seront détruites sept ans après la fin du projet.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à aviser la personne-ressource, Mireille Morin, et ce, par simple avis écrit.

### **Consentement**

Votre consentement à la participation au projet est implicite lorsque vous complétez chacun des questionnaires en ligne.

### **Responsabilité de l'équipe de recherche**

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, ou l'établissement de leurs responsabilités civiles et professionnelles.

**Personnes-ressources**

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche, vous pouvez contacter : Mireille Morin, candidate à la maîtrise, par courriel à l'adresse suivante : mireille.morin.5@umontreal.ca.

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter la conseillère en éthique du Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES), Julie Allard :

Courriel : [julie.allard.10@umontreal.ca](mailto:julie.allard.10@umontreal.ca)

Téléphone : (514) 343-6111 poste 2604

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.